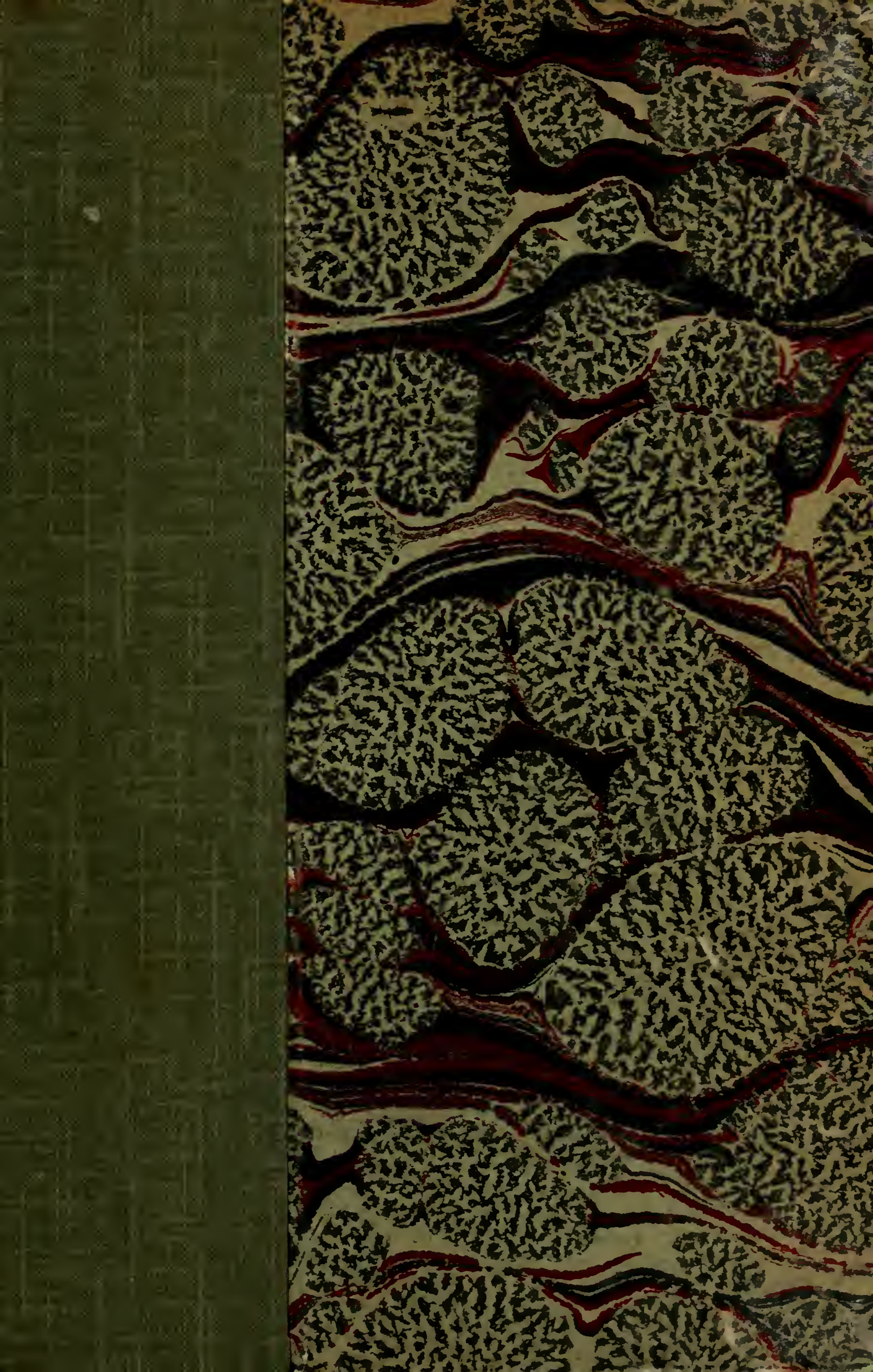
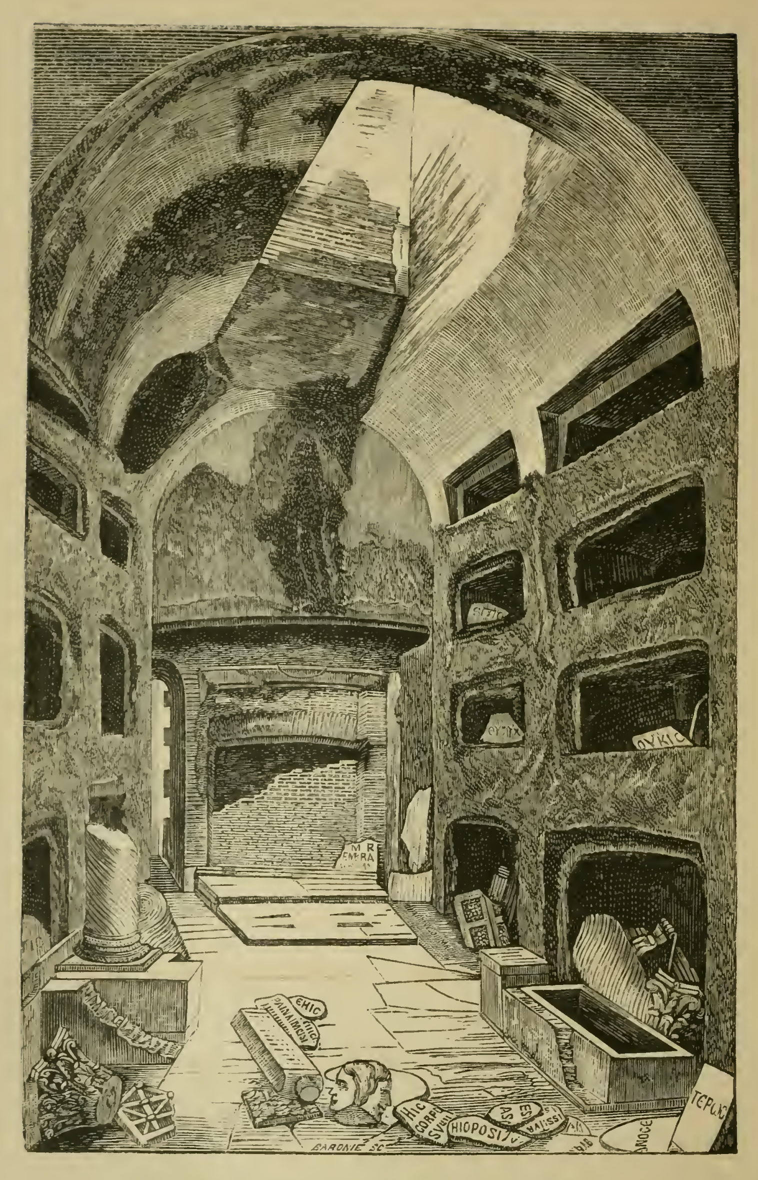




M. Nicolle

G. Carpenter
1879

LES
CATACOMBES DE ROME



CHAMBRE DES TOMBEAUX DES PAPES.

LES
CATACOMBES
DE ROME

PAR

LE COMTE HENRI DE L'ÉPINOIS

SECONDE ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DE
LIBRAIRIE CATHOLIQUE
25, Rue de Grenelle, 25.

LIBRAIRIE
DE LA
SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE
35, Rue de Grenelle, 35.

1879

AVANT-PROPOS

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Ce livre n'a pas la prétention d'être un livre de science; mais en offrant un résumé d'ouvrages d'hommes de science, il voudrait les faire connaître, lire, aimer.

Fournir des notions élémentaires, mais indispensables, à ceux qui désirent avoir une idée de cette science nouvelle de l'archéologie chrétienne aux Catacombes : être par conséquent court, mais suffisamment complet ; être précis et exact, s'il est possible ; indiquer en même temps les sources bibliographiques, qui permettront au lecteur curieux de reprendre et de compléter ses études, tel devrait être, ce me semble, un *manuel* à l'usage des hommes du monde, des prêtres de nos villes et de nos campagnes, des professeurs ou des élèves de nos grands séminaires et de nos

écoles normales. Or c'est précisément le but que je me suis proposé en publiant ces pages, et je dirai simplement en quelle occasion la pensée me vint de les écrire.

Un jour, à Rome (il y a de cela treize ans), j'allai avec quelques personnes entendre une messe au cimetière de Callixte, dans la chambre où avait reposé le corps de sainte Cécile. La crypte, au-dessus de laquelle on n'avait pas encore replacé le lucernaire qui y fait descendre aujourd'hui tant de lumière, était éclairée seulement par les petites bougies tenues à la main par chaque visiteur. Ces lueurs vacillantes dans l'obscur souterrain, ces saints mystères célébrés par un prêtre à cheveux blancs, sur un autel formé avec de grossières planches de bois, ces fidèles pieusement recueillis, quelques-uns soldats improvisés venus pour défendre une Eglise poursuivie aujourd'hui encore dans son indépendance et son libre pouvoir, tout cet ensemble, qui ramenait la pensée à quinze siècles en arrière, fit sur moi une de ces impressions que l'on n'oublie jamais. Témoin de cette scène, le plus silencieux peut-être, mais non le moins ému, je me pris dès ce moment à aimer les Catacombes, et je me promis d'en étudier plus attentivement l'histoire et les monuments.

Alors, au milieu même d'autres préoccupations et d'autres études, je lus, la plume à la main, les ouvrages de Bosio, de Bottari, de Buonarruoti, de Marangoni, de Marchi, de Garrucci. Bientôt M. J.-B. de Rossi, en publiant sa *Roma sotteranea* et son *Bullettino di archeologia cristiana*, me dispensa pour ainsi dire de toute autre lecture, car je n'avais plus qu'à suivre désormais ce grand révélateur et initiateur dans l'étude des antiquités chrétiennes, pour résumer ses démonstrations et transcrire ses conclusions. En même temps, M. E. Le Blant faisait paraître ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, et M. l'abbé Martigny, que j'avais longtemps vu et interrogé à Rome, imprimait son *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*. Avec ces copies, ces notes, ces analyses, j'ai formé ces pages, disant avec Montaigne : « J'ai faict seulement icy un amas de fleurs estrangières, n'y ayant fourni du mien que le filet à les lier. » Plusieurs personnes ont trouvé qu'elles ne manquaient pas d'intérêt ; c'est l'intérêt qu'inspire à tout chrétien l'histoire des origines de l'Eglise. Je les ai donc publiées, désirant qu'elles soient pour ceux qui les liront comme un livre élémentaire, un *epitome* que j'ai en vain cherché pour moi-même. Plus heureux encore si, dans un moment où

notre pays attend de la création d'Universités catholiques un élan vers de fortes études, ces pages pouvaient, de si loin que ce fût, préparer les esprits à recevoir cette nouvelle vie intellectuelle, réellement scientifique, dès lors profondément religieuse, qu'au milieu de nos désastres l'Eglise appelle pour nous sauver.

Qu'ajouterais-je? Lorsque je me rappelle le jour où me vint la première pensée de ce travail, lorsque je songe que cette réunion devait avoir sur ma vie entière une si grande influence (Dieu m'ayant fait la grâce de retrouver, trois ans après, celle qui, ce jour-là, vint prier comme moi près des tombeaux, et ses parents qui sont alors devenus les miens, et ses amis qui me sont restés chers), je ne puis encore, sans émotion et reconnaissance, me souvenir de la messe dite aux Catacombes, le 18 mai 1861.

J'offre donc ces pages, si décolorées qu'elles soient de toute la poésie de leur sujet, à mes bons compagnons de cette matinée; je les offre surtout à celui qui n'est plus, ce beau-frère, Emile, mort, à Rome, soldat du Pape-Roi; son âme vit dans le sein de Dieu, tandis que son corps repose là-bas, près d'une vieille basilique, sur la terre même d'une ancienne Catacombe. Aussi, comme le pèlerin des vieux âges venu

pour s'agenouiller aux sanctuaires vénérés, je dépose ici avec ma prière le cri de mon cœur :

AEMILIO
EX VXORE FRATRI PIENTISSIMO
In Deo vives
CONJVGI DVLCISSIMAE
PARENTIBVS ET AMICIS CARISSIMIS
AVCTOR.

Le Plessis-Limeray, 22 novembre 1874,
jour de la fête de sainte Cécile.

Je n'ai rien à ajouter à ces lignes, si ce n'est que j'ai revisé avec soin les pages alors écrites : je les ai soumises aux personnes dont l'autorité fait loi et dont l'amitié m'est chère. J'ai voulu que, même sous la forme de manuel que je désirais leur conserver, elles tinssent au courant des plus récentes découvertes. C'était le seul moyen de reconnaître le bienveillant accueil qu'elles avaient reçu.

I

Travaux sur les cimetières souterrains de Rome. — Premiers visiteurs au quinzième et au seizième siècle, Ciacconio, de Winghe, Jean L'Heureux, Bosio et sa *Roma sotteranea*, Aringhi, Fabretti, Boldetti, Marangoni, Lupi, Bottari. — Nouvelle phase dans l'étude des cimetières : le P. Marchi, le commandeur J.-B. de Rossi.

Les collines qui s'étendent autour de la ville de Rome renferment dans leur sein de longues galeries et des salles, où les premiers chrétiens se réunissaient pour ensevelir leurs morts et prier près des tombeaux.

Ces cimetières souterrains, excepté un ou deux, ne furent pas visités pendant les derniers siècles du moyen âge, et leurs noms mêmes, confondus entre eux dans les documents, furent oubliés. Au quinzième siècle, lors de la renaissance catholique et scientifique, qui, sous les pontificats de Martin V, de Nicolas II et de Pie II, suivit la fin du grand schisme d'Occident, les anciens cimetières attirèrent peu l'attention, et de rares religieux furent à peu près les seuls à visiter ces lieux saints : *Ad visitandum locum sanctum istum*, dit une inscription de 1451, mentionnant la visite de vingt moines franciscains. De 1432 à 1493, on rencontre, écrits sur les parois des murs, les noms de sembla-

bles visiteurs ; au cimetière de Sainte-Agnès, ce sont des religieux augustins ; au cimetière de Saint-Callixte, ce sont des Franciscains et quelques Ecossais, *quidam Scoti hic fuerunt.* Dans le cimetière des SS. Marcellin et Pierre, dans le cimetière de Prétextat, dans la partie du cimetière de Saint-Callixte, appelé par M. de Rossi la région Libérienne, on rencontre également les noms d'amateurs de l'antiquité, ANTIQVITATIS AMATORES, PERSCRVTATORES ANTIQVITATIS ; c'est ainsi que se désignaient eux-mêmes les amis de Pomponius Lætus, les membres de la fameuse Académie romaine, réunis autour de ce lettré : ils vinrent plusieurs fois dans les souterrains, et en inscrivant sur les parois les noms de forme classique par lesquels ils se plaisaient à se désigner, ils ont transmis le souvenir de leurs études, peut-être celui de leurs débauches (1), et assurément celui de la hiérarchie qui existait entre eux « sous le règne du Souverain-Pontife Pomponius » : REGNANTE POM. PONT. MAX., dit une inscription de 1475, POMPONIVS PONT. MAX. — PANTAGATHVS SACERDOS ACHADEMIAE ROM. ÆMILIVS VATVM PRINCEPS. « Pomponius, Souverain-Pontife ; Pantagathus, prêtre de l'Académie ; Emile, prince

(1) Car on lit : *Minutiu rom. pup. delitie,* c'est-à-dire « Minutius romanarum puparum deliciæ, » dénomination mise comme un titre d'honneur qui porte avec elle sa lumière. (Voir M. de Rossi, *Roma sotter.*, t. I, p. 3 et suivantes.)

des poètes. » Y avait-il dans ces appellations un jeu de philosophe et de rhéteur? Etait-ce une parodie du pontificat et du sacerdoce chrétien, et, comme on l'a cru, l'organisation d'une société secrète dirigée contre le Pape et contre l'Eglise? Il est difficile de porter un jugement; mais cette confidence, comme dit M. de Rossi, faite aux sombres souterrains et que ne recueillit aucun contemporain, pas même les adversaires de Pomponius, qui lui reprochaient d'être un idolâtre et un conspitateur, est assurément fort curieuse. Quoi qu'il en soit, *ces premières courses dans les souterrains n'amenèrent aucun résultat scientifique*. Les recueils d'inscriptions dus au soins de ces lettrés ne contiennent aucune inscription tirée des Catacombes, et leurs livres en disent à peine un mot.

Sous Jules II et Léon X, quelques pèlerins descendirent sous la basilique de Saint-Pancrace; mais les mentions signalées sont plus rares, et il semble que les visiteurs aient été moins nombreux au seizième siècle qu'au quinzième. Toujours est-il qu'aucun des nombreux érudits que Rome renfermait, n'eut encore la pensée d'étudier les anciens cimetières. Panvinius, dont le nom se trouve inscrit dans le cimetière de Sainte-Agnès, cite bien les noms de quarante-trois cimetières, mais en assurant que trois d'entre eux seulement existaient encore, tant il avait pris peu la peine de

s'assurer par lui-même de leur état actuel. Aussi, lorsque, le 31 mai 1578, dix ans après la publication du livre de Panvinius (1), des ouvriers, extrayant de la pouzzolane sur la voie Salaria, firent effondrer une voûte, et que sous cette voûte apparurent des peintures, des inscriptions, des sculptures, et qu'à côté on reconnut des lucernaires, des souterrains étroits, puis de plus grandes chambres, cet événement produisit l'effet d'une révélation. On accourut de Rome pour visiter le souterrain. C'était l'extrémité du cimetière *Jordanorum* ou de Saint-Alexandre. Baronius, déjà occupé à faire son histoire de l'Eglise, y arriva des premiers; après lui, vinrent un savant religieux dominicain, Ciacconio, et un jeune gentilhomme flamand son ami, Philippe de Winghe.

Ciacconio et de Winghe furent les premiers à attacher leurs noms à une série d'études sur les peintures et les sculptures trouvées dans les cimetières souterrains. Malheureusement, Ph. de Winghe mourut jeune, en 1592, sans avoir rien imprimé, et on ignorait même le sort de ses dessins, gardés par ses frères à Tournay, lorsque récemment une partie d'entre eux a été retrouvée dans un manuscrit de Claude Ménétrier, possédé aujourd'hui par M. de Rossi. Un autre Flamand,

(1) *De ritu sepeliendi mortuos apud veteres christianos et de eorumdem cœmeteriis.* Cologne, 1568.

Jean L'Heureux, connu sous le nom grec de Macarius, continua les travaux de son compatriote et prépara un ouvrage qui, de nos jours seulement, a été imprimé par les soins du P. Garrucci (1). Ciacconio ne publia rien non plus, et laissa seulement des manuscrits aujourd'hui dispersés en plusieurs bibliothèques; mais Ciacconio fut très-lié d'amitié avec Bosio, et c'est Bosio, successeur immédiat de ces savants, qu'il faut saluer comme le Colomb de la Rome souterraine, selon l'expression du P. Marchi (2), répétée par M. de Rossi : *Bosio est le véritable fondateur de l'archéologie chrétienne.*

Antoine Bosio, né à Malte vers 1576, était par conséquent âgé de 18 ans, lorsque, pour la première fois, le 10 décembre 1593, il descendit dans les galeries d'un cimetière de la voie Ardéatine : il s'y perdit un moment au milieu des ténèbres, mais il en revint ravi de ce qu'il avait vu, et honteux, disait-il, de penser qu'il aurait pu laisser sa misérable dépouille près des tombeaux des martyrs.

Pendant trente-six ans, Bosio ne cessa de parcourir tous les souterrains, allant, dans son ardeur pour l'étude, jusqu'à y passer de suite des jours et des nuits ; toujours le crayon à la main, il relevait les inscriptions, faisait dessiner les peintures, afin de décrire ensuite, d'après un ordre topographique,

(1) *Hagioglypta sive picturæ et sculpturæ sacræ antiquiores, præsertim quæ Romæ reperiuntur, explicatæ.* Paris, Didot, 1859. — (2) *Monumenti delle arti cristiane,* p. 5.

les cimetières et les objets qu'il y découvrait. En même temps, travailleur infatigable, il ne cessait de fouiller les bibliothèques afin d'extraire des collections des Conciles, des livres des saints Pères, des actes des martyrs, des traités de théologie, comme aussi des ouvrages d'auteurs profanes, les passages qui, à quelque titre que ce fût, pouvaient servir à expliquer et commenter les monuments mis au jour.

« Il n'est qu'un moyen de pénétrer utilement dans la connaissance des anciens âges (il faut ajouter de toutes les époques), a écrit le savant M. Ed. Le Blant (1), c'est de lire avec patience les textes qu'ils nous ont transmis. Quelquefois rude et difficile, ce travail de première main n'est jamais infécond ; pour qui veut l'entreprendre et voir ainsi autrement qu'avec les yeux et par les citations des autres, les horizons grandissent, les questions apparaissent et s'éclairent : l'essayer une fois, c'est s'en éprendre, car rien n'est profitable au même degré. Bosio l'avait compris, » et quatre énormes in-folio (d'autres ont été perdus), remplis de citations entièrement copiées de sa main, témoignent de ses immenses lectures et de *son application à remonter aux sources.*

C'est ainsi que, par l'étude dans les livres et l'examen dans les souterrains, Bosio préparait la

(1) *Correspondant,* 25 août 1865, p. 853.

publication de son grand ouvrage. Avant lui, quelques parties de trois ou quatre cimetières, sur la voie Salaria, la voie Appia et la voie Flaminia, avaient seules été visitées. Bosio pénétra dans trente environ. Malheureusement, il mourut en 1629 sans avoir rien imprimé. Son manuscrit, légué par testament à l'Ordre de Malte, était déjà connu du cardinal François Barberini, neveu du pape Urbain VIII ; le cardinal chargea le P. Severano, prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, de compléter le travail. L'impression, faite aux frais de l'Ordre, dirigée par Ottavio Pico, fut achevée en septembre 1634, après avoir été commencée en 1632. L'ouvrage était dédié au pape Urbain VIII. Malgré des suppressions assez notables faites par Severano, malgré des augmentations et des corrections inhabiles, la *Roma sotteranea* de Bosio répondit à l'attente générale, car elle porta sur les origines du christianisme une lumière nouvelle et eut l'inestimable fortune de préparer la conversion de plusieurs protestants.

Réimprimée à Rome en 1650, abrégée en Allemagne en 1668, et en Hollande en 1671, la *Roma sotteranea* devint dès lors l'ouvrage classique de ceux qui voulurent étudier les antiquités chrétiennes. Dans un premier livre, Bosio parlait des cimetières en général, des martyrs et du soin donné par les chrétiens à l'ensevelissement des corps ; dans le second, il décrivait, l'un après l'autre, les

cimetières situés sur la rive droite du Tibre, depuis le Vatican jusqu'à la voie de Porto; dans le troisième, ceux situés sur la rive gauche, depuis la voie d'Ostie jusqu'à la voie Flaminia; dans le quatrième, Bosio expliquait le sens des symboles et des peintures qu'il avait trouvés, et dont il avait fait exécuter les dessins en planches gravées. Toutes les notions recueillies par les anciens auteurs et la description d'un grand nombre de monuments découverts, étaient ainsi réunies pour la première fois. Néanmoins, malgré sa *méthode parfaite*, *à la fois topographique et historique*, malgré sa science profonde, Bosio ne put restituer aux cimetières souterrains de Rome et leur vrai nom et leur histoire : il manquait des éléments nécessaires pour arriver à ce résultat; car une fois seulement, trouvant des images de saints réunies à des inscriptions, cette découverte lui suffit pour reconnaître avec certitude que le cimetière où étaient ces images était le cimetière de Pontien. S'il en eût rencontré en d'autres lieux, il eût sans doute indiqué de même leurs noms véritables.

Un autre prêtre de l'Oratoire, le P. Aringhi, publia, en 1651, une traduction latine de l'œuvre de Bosio (1). Malheureusement, Aringhi y joignit d'inutiles paraphrases et de prolixes additions, qui

(1) Sous le titre de *Roma subterranea novissima... post Antonium Bosium*, 2 vol. in-folio. Romæ, 1651.

déparent le volume. Ces taches ne nuisirent pas cependant au succès de la publication, qui eut une seconde édition à Cologne et à Paris en 1659. Mais *après Bosio, les études sur la Rome souterraine ne furent plus continuées avec la méthode* suivie par ce travailleur illustre et infatigable.

Les travaux étaient entrepris soit par des particuliers ou des communautés religieuses qui en obtenaient la permission des papes, soit par la commission chargée bientôt (sous Clément IX, en 1668) de la recherche des reliques sacrées. On ne peut vraiment comprendre, dit M. de Rossi (1), comment les hommes très-savants qui alors florissaient à Rome sous des Souverains-Pontifes, savants eux-mêmes, ne sont pas descendus dans les Catacombes, n'ont pas surveillé les fouilles et n'ont pas repris, pour en raconter les résultats, la méthode du grand Bosio. Tant de négligence est déplorable, continue justement le savant maître, car rien ne peut remplacer la perte des monuments alors intacts et la perte des observations qui auraient été faites pendant les travaux pour découvrir les monuments.

Les fouilles étaient pratiquées sans plan arrêté, dans le seul but de trouver une relique ou de découvrir une inscription, une sculpture, un objet antique, sans se soucier de savoir — ce qui était

(1) *Roma sotter.*, t. I, p. 49.

très-important — à quelle place avait été posée cette inscription, cette sculpture, cette peinture.

Fabretti (+ 1700), nommé en 1688 gardien des cimetières souterrains, réagit contre cette négligence et raconta, dans un chapitre de son *Recueil d'Inscriptions*, la découverte récemment faite de deux cimetières, l'un sur la voie Latine, l'autre sur la voie Labicane (1). Le 30 septembre 1704, le pape Clément XI défendit, sous des peines sévères, la destruction des inscriptions anciennes, païennes ou chrétiennes, et désigna le savant François Bianchini pour veiller à l'exécution de l'édit.

Après Fabretti, son successeur, le chanoine Boldetti (+ 1749), recueillit les résultats de plus de trente années d'excavations récentes, et publia ainsi de nombreux monuments (2) ; mais Boldetti fut vague et distrait dans les indications de la provenance des objets, négligent dans leurs descriptions. Il ne suivit aucun ordre topographique, et bien que doué d'un œil très-exercé, il ne sut ou ne voulut (car il était d'une modestie rare) coordonner tant de richesses. Marangoni (+ 1753), qui, ainsi que Buonaruoti, avait aidé Boldetti dans son récit des découvertes récentes, comprenait la nécessité de joindre les notes historiques et topographiques aux explications des monuments. Il

(1) *Inscriptionum antiquarum explicatio.* Romæ, 1699, in-folio, ch. VIII. — (2) *Osservazioni sopra i cimiteri de' sancti martiri ed antichi cristiani di Roma.* Roma, in-folio, 1720.

poursuivait ainsi depuis dix-sept ans le travail méritoire de décrire les fouilles, lorsque, par un malheur irréparable, ses papiers devinrent la proie des flammes. Ce savant prêtre publia, en 1740, dans l'appendice aux actes de saint Victorin, les rares fragments échappés à l'incendie (1). Le P. Lupi, ami de Boldetti et de Marangoni, s'occupa des Catacombes, principalement dans sa dissertation sur les baptistaires (2); mais ses travaux sont surtout précieux pour l'épigraphie chrétienne (3). Bottari (+ 1775), qui vint après ces savants, reçut du Pape l'ordre de réimprimer l'ouvrage de Bosio, mais il eut le tort de délaisser complétement l'œuvre du maître et de lui préférer celle de Boldetti. De plus, Bottari ne descendit pas dans les souterrains; il se contenta d'y envoyer des ouvriers, dont les rapports souvent inexacts l'induisirent en erreur; s'il fit preuve d'érudition dans l'interprétation des monuments, il ne suivit aucun ordre, et négligea d'étudier la topographie des cimetières (4). Son exemple entraîna encore les érudits dans la voie funeste où ils avaient trop de propension à se laisser aller.

(1) *Acta S. Victorini.* Roma, in-4°, 1740. — (2) *Dissertazioni, lettere del P. Ant. Maria Lupi, poste in luce da Zaccaria.* Faenza, 1785, t. I, p. 51. — (3) *Dissertatio et animadversiones ad nuper inventum Severæ martyris epitaphium.* Panormi, in-folio, 1734. — (4) *Sculture e pitture sagre estratte dai cimiteri di Roma.* Roma, 3 vol. in-folio, 1737-1754.

Ils avaient abandonné le système topographique dans l'examen des curiosités archéologiques, c'est-à-dire qu'ils n'étudiaient plus les monuments dans leurs relations naturelles avec le site où ils se trouvaient et conjointement avec les autres monuments au milieu desquels ils gisaient cachés et ensevelis. *Livrées à des ouvriers ignorants et cupides, les Catacombes furent de plus en plus dévastées,* et ces dévastations durèrent jusqu'à nos jours. On emporta les pierres des inscriptions et on les dispersa partout : dans l'église S. Maria in Transtevere à Rome, à Naples, à Anagni, à Velletri, etc. Sans doute la science des antiquités chrétiennes continua de fleurir avec Mamachi, Olivieri, Fontanini, Paciaudi, Mazzochi, Foggini, Zaccaria, Garampi, Borgia et beaucoup d'autres ; mais l'*expérience des monuments interrogés sur place manqua à ces érudits.* Ils étudièrent dans leur cabinet les camées, les ivoires, les médailles, les marbres enlevés des Catacombes et aussitôt dispersés. Benoît XIV commença cependant à réunir quelques-uns de ces trésors dans la bibliothèque vaticane, mais combien furent à jamais perdus ! Pour citer un exemple de la négligence des grands archéologues de ce temps, je rapporterai ce fait, qu'on présenta un jour à Gaëtano Marini un marbre découvert dans les souterrains, indiquant un sépulcre placé dans la crypte de Damase, sans que Marini eût la curiosité d'aller en

visiter l'emplacement; il n'eut pas même la pensée d'interroger les ouvriers qui lui apportaient ce fragment sur l'endroit précis où il avait été trouvé. Le savant resta de même immobile, lorsqu'on découvrit la crypte du martyr Hippolyte ; et M. de Rossi constate avec douleur que, presque de nos jours, ces cryptes illustres furent retrouvées, pillées, dévastées, peut-être irréparablement, et qu'un Gaëtano Marini ne sut pas même en prendre note, *tant était grand l'oubli où étaient tombés les enseignements de Bosio !*

Seroux d'Agincourt, qui travaillait à une *Histoire de la décadence de l'Art* (Paris 1823, in-fol.), s'imagina alors de détacher des parois des Catacombes un grand nombre de fresques, et enseigna ainsi aux modernes *fossores* un dernier moyen de destruction; car, pour un fragment conservé intact, dix autres tombaient en poussière durant l'opération. Après d'Agincourt, des ouvriers, plus inhabiles encore, tentèrent quelquefois ces essais malheureux, et ainsi périrent de nombreuses peintures.

Pendant les premières années de notre siècle, les études furent interrompues par la Révolution et les guerres qui la suivirent; mais les dévastations continuèrent. Cependant le gardien des reliques sacrées, Ponzetti, entreprit alors de noter, année par année, les découvertes faites dans les souterrains, et ce travail s'est continué presque

sans interruption jusqu'à nos jours. Néanmoins les préjugés s'enracinèrent, les erreurs se répandirent. Artaud les recueillit dans son *Voyage dans les Catacombes de Rome* (1810); et, malgré sa science, Munter ne sut éviter d'absurdes assertions. L'abbé Settele, mathématicien et archéologue érudit, auteur de dissertations dont le mérite n'est point effacé, chercha à réagir contre cette ignorance en appelant l'attention sur l'histoire, l'antiquité et l'importance des cimetières de Rome (1). En Allemagne, Röstell avait publié, en 1830, un remarquable article sur les Catacombes, inséré dans une *Description de Rome* publiée à Stuttgard (2); Bellermann, dans son *Traité sur les Catacombes chrétiennes* et en particulier sur celle de Naples (1839) (3), admit la plus part des jugements de Röstell. En France, M. Raoul Rochette, dans trois Mémoires sur les antiquités chrétiennes des Catacombes, lus en 1837, et publiés dans le tome XIII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions* et dans son *Tableau des Catacombes* (1837), mêla, comme nous le verrons, de notables erreurs à de justes appréciations. En Italie, le commandeur P. E. Visconti, dans une dissertation sur les polyandres des martyrs et dans d'autres opuscules; Mgr Bartolini, depuis cardinal,

(1) Voir *Atti della Pont. Accad. d'archeolog.*, t. II, p. 43. — (2) T. I, p. 355, en allemand. — (3) En allemand, à Hambourg, 1839.

dans un travail sur le cimetière de Sainte-Eugénie, le long de la voie Latine; le savant abbé Cavedoni (1) et d'autres érudits, Polidori, Biraghi, Secchi, Brunati, tournèrent souvent leur attention vers les antiquités chrétiennes. L'opinion s'intéressa à ces travaux et on put espérer un retour favorable. En 1841, le P. Marchi, ayant succédé au chanoine Settele dans la charge de *custode* des cimetières, commença les travaux qui devaient aboutir, en 1844, à la publication de la première partie d'un ouvrage dont le plan embrassait l'architecture, la peinture et la sculpture (2) ; le Cardinal Wiseman en répandit les notions dans son livre bientôt populaire sur Fabiola, ou l'église des Catacombes (1854). Lorsque la Révolution, maîtresse à Rome, en 1848, eut contraint la France, devenue la mandataire des peuples chrétiens, à occuper la Ville éternelle, le gouvernement français profita de son autorité pour faire publier, par M. Perret, le grand recueil *les Catacombes*, où de nombreuses peintures, sculptures et inscriptions étaient reproduites. Très-secondaire sous le rapport de la science, un peu fantaisiste par l'exécution, cette publication, magni-

(1) *Ragguaglio critico dei monumenti delle arti cristiane primitive.* Modena, 1849, in-8°, etc. — (2) *Architettura della Roma sotteranea cristiana,* per cura di G. M.; in-4°, Roma, 1841. Premier et unique volume de *Monumenti primitivi delle arti cristiane nella metropoli del cristianismo.*

fique au point de vue matériel, eut du moins le mérite d'appeler l'attention sur une partie des richesses cachées dans les souterrains.

Mais tout allait être renouvelé, car le P. Marchi encourageait un jeune homme déjà savant à publier un recueil d'inscriptions chrétiennes, et sous la direction de son maître, comme il se plaît encore à le nommer, ce jeune homme, J.-B. de Rossi, devenu bientôt maître lui-même et maître illustre, s'appliquait aux études qui immortalisent son nom en nous rendant la véritable Rome souterraine. Grâce à un zèle infatigable, à une érudition immense dans la double antiquité sacrée et profane; grâce à une excellente méthode, à une faculté d'induction ou à un instinct de devination, vraiment remarquable, le chevalier, depuis commandeur J.-B. de Rossi, aidé par les travaux géologiques, architectoniques, ichnographiques et ortographiques de son frère Michel de Rossi, inventeur d'un appareil merveilleux pour la levée des plans (1), a imprimé à l'étude des antiquités chrétiennes

(1) M. Bertrand, de l'Académie des sciences, a dit : « L'appareil de M. de Rossi avait pour but de transformer en une opération purement mécanique la levée des plans dans les galeries d'un souterrain. A l'aide de cet appareil, tout homme, n'eût-il jamais appris la géométrie, peut dessiner exactement à l'échelle le plan des galeries souterraines. Il suffit de promener l'instrument dans toutes les galeries successivement, pour qu'un crayon, mis en mouvement par la marche même de l'appareil, dessine lui-même la représentation de la galerie. » (*Journal des Savants,* 1866, p. 21.)

une direction nouvelle. *La méthode de Bosio était reprise, et M. de Rossi a pu,* ce que n'avait pas fait Bosio, *restituer le nom, la topographie et la chronologie des monuments, par conséquent écrire l'histoire de chaque cimetière.*

Depuis le mois de novembre 1851, une commission d'archéologie sacrée, instituée par le pape Pie IX, a chaque année ordonné des fouilles qui, suivies avec méthode, ont, sur l'indication de M. de Rossi, amené d'importantes découvertes. Un mot le fera comprendre. Depuis deux siècles et demi on avait trouvé seulement trois monuments historiques, intéressants sans doute, mais néanmoins de second ordre : les peintures de saint Abdon et de saint Sennen, reconnues par Bosio, en 1619; la crypte des saints Félix, Adauctus et Mérita trouvée par Boldetti en 1720; l'épitaphe et les reliques de saint Hyacinthe découvertes par le P. Marchi, en 1845. Or M. de Rossi a déjà fait déblayer huit ou dix cryptes historiques des plus importantes, et l'argent seul lui manque pour en découvrir de nouvelles; aussi les travaux de ce grand savant catholique ont-ils arraché à tous les érudits de notre âge un cri d'admiration et de reconnaissance (1).

(1) Ces travaux ont été souvent arrêtés par le mauvais vouloir des possesseurs du sol, qui soulèvent encore la prétention absurde en droit, déplorable au point de vue scientifique, d'être propriétaires des cimetières, anciennes possessions de l'Eglise, qui s'étendent au-dessous de leurs vignes.

Le premier volume de *Roma sotteranea cristiana* a été publié en 1864, le second en 1867, le troisième en 1877.

De nombreux articles de Revue, des brochures ou des livres, sont venus signaler à l'attention publique les découvertes obtenues. Citons seulement ici M. Vitet et M. Beulé, dans le *Journal des Savants* (1865 et 1866); M. E. Le Blant, dans le *Correspondant* (25 août 1865); M. Caillette de l'Hervilliers, *A travers les Catacombes* (Paris, 1865); M. Desbassyns de Richemont, dans la *Revue des questions historiques* (1[er] janvier 1869), etc. En Belgique, M. l'abbé Delvigne a publié un résumé substantiel des enseignements de M. de Rossi; en Angleterre, MM. Spencer Northcote et Brownlow ont, sous les yeux du savant romain, donné un abrégé de la *Roma sotteranea*, excellent ouvrage qui a été traduit en français, et augmenté par M. Paul Allard, sous le titre de *Rome souterraine* (1); un livre analogue, écrit par M. Kraus, a paru, en 1873, à Fribourg (2). En

(1) Un vol. in-8°, avec planches. Paris, Didier, 1872. — (2) *Die romischen Katakomben* von I. Spencer Northcote und Brownlow, *bearbeitet* von D[r] Franz Xav. Kraus, 1873. M. Th. Roller, pasteur protestant, prépare un grand volume in-4° sur les Catacombes, dont la préface a paru dans la *Revue chrétienne*, juillet 1874, p. 438. Cet ouvrage, orné de cent planches, doit se terminer par des conclusions sur l'histoire du dogme; mais à en juger par deux pages mises à la suite d'un travail de cet auteur sur l'église souterraine

Russie, M. Alexis von Fricken publie sur les Catacombes un ouvrage dont le premier volume a paru en 1872. N'oublions pas que M. l'abbé Martigny, auteur de travaux estimés sur l'archéologie sacrée, a condensé, dans son *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, les notions les plus précieuses : M. de Rossi a tenu à rendre un public hommage à cet ouvrage, « si utile pour tous ceux qui s'appliquent à l'étude de l'archéologie chrétienne (1). » Ajoutons enfin que M. de Rossi continue le cours de ses études dans le *Bullettino di archeologia cristiana,* recueil important où le lecteur est mis au courant de toutes les découvertes qui peuvent intéresser les études sur l'archéologie chrétienne (2).

Mais il faut indiquer par quelles études immenses sur les sources historiques M. de Rossi a été amené à ses découvertes et à l'aide de quels documents *l'érudition du savant a pu à coup sûr diriger la pioche de l'ouvrier.*

de Saint-Clément à Rome, ces conclusions seront bien erronées, bien contraires à l'histoire. — (1) « Posso promettere senza tema d'esser smentito che largo frutto ne coglieranno cultori della scienza antiquaria cristiana. » (Roma, t. I, p. 81.) Le *Dictionnaire* a eu une seconde édition. — (2) Tout ecclésiastique qui ne recevrait par le *Bullettino* de M. de Rossi devrait être abonné à la traduction française, le *Bulletin,* par M. le chanoine Martigny, qui paraît tous les trois mois, à Bellay (Ain).

II

Documents concernant les cimetières : 1° martyrologes; 2° calendriers; 3° Vies des Papes; 4° livres liturgiques; 5° itinéraires.

Il ne reste sur les cimetières de Rome presqu'aucun document datant des trois premiers siècles. Pendant la persécution de Dioclétien, les livres ecclésiastiques furent livrés aux flammes, et alors certainement les archives de l'Eglise furent détruites. Saint Augustin parle bien de pièces très-anciennes, produites par les Donatistes dans leur discussion avec les Catholiques, mais ces pièces ont péri.

Sans doute l'auteur encore inconnu du livre *Philosophumena*, saint Cyprien dans ses *Lettres* et Eusèbe dans son *Histoire*, ont parlé en général des cimetières chrétiens; mais pour trouver des documents spéciaux, il faut descendre à une époque moins ancienne. Ces documents, émanés de divers auteurs, d'âge différent et par conséquent d'une autorité inégale, renferment, malgré leur incohérence, un vrai trésor de renseignements. Ce sont : 1° les martyrologes; 2° les calendriers; 3° les Vies des Papes; 4° les livres liturgiques; 5° les

anciennes topographies et les anciens itinéraires.

Les erreurs accumulées pendant les siècles, où la tradition historique se perdait, abondent dans ces documents, mais le fond en est vrai ; et en confrontant entre eux leurs témoignages divers, M. de Rossi a pu, grâce à son esprit critique, reconnaître un ensemble de faits, dont les monuments découverts sous nos yeux sont venus attester la vérité. Il faut brièvement parler de chacune de ces classes de documents.

1° Fiorentini a publié à Lucques, en 1668, le plus vieux martyrologe, *Vetustius occidentalis Ecclesiæ martyrologium*, auquel il assignait pour date le septième ou le huitième siècle. Mansi, qui appelait cet ouvrage un résumé de martyrologes plutôt qu'un martyrologe, a jugé qu'il contenait beaucoup de fragments d'anciennes hagiologies. M. de Rossi, en étudiant attentivement les sources, a formulé nettement des conclusions dans le même sens, et a retrouvé dans le *Martyrologium vetustius* les traces du martyrologe compilé par le pape Anteros en 236 ; il y vit également les traces d'un autre martyrologe recueilli par les papes Melchiade et Boniface Ier, au quatrième siècle. Les plus anciens martyrologes romains, cachés en partie aux regards vulgaires, se sont donc découverts aux yeux du savant, dans le texte édité par Fiorentini. Pour obtenir ce résultat et triompher des difficultés incroyables soulevées par la corruption et la

confusion qui règnent dans les textes, il a fallu, on le conçoit, beaucoup de sagacité.

Le petit martyrologe romain dressé au huitième siècle parle également des cimetières de Rome; mais que d'erreurs déjà étaient accumulées dans cette compilation faite sans aucun caractère officiel! Ici encore, il a fallu rechercher dans les bibliothèques les divers manuscrits, les classer par familles et remonter à leur origine qui seule peut fixer leur valeur. Ces martyrologes sont loin de renfermer tous les noms des martyrs. La thèse des protestants, qui, comme Dodwell, ont voulu soutenir leur petit nombre (*De paucitate martyrum*), se trouve démentie par la découverte de nouveaux monuments; et des noms de confesseurs de Jésus-Christ jusqu'alors ignorés sont mis au jour (1).

Quant aux actes particuliers de martyrs, on sait qu'il y en a peu qui soient contemporains des siècles de persécution. Ceux même des saints Pierre et Marcellin commentés par Mazocchi, ceux de sainte Cécile édités par dom Guéranger, et de sainte Agnès publiés par Mgr Bartolini, quoique ayant une très-grande autorité, ne sont pas contemporains des faits qu'ils racontent. Mais encore qu'ils ne soient pas exacts en toutes leurs parties,

(1) Le plus ancien martyrologe d'Orient parvenu jusqu'à nous, indépendant de la compilation hiéronymienne, a été découvert en 1866, par M. Wright, dans un manuscrit syriaque de 412.

ils offrent pour la plupart une vive peinture des premiers temps et des premiers usages. Aussi ces actes, lorsqu'ils ont été écrits avant le huitième siècle, c'est-à-dire avant l'abandon des monuments dont ils parlent, contiennent des indications de grand prix ; même après cette époque, il ne faut pas les mépriser absolument. Au huitième siècle Beda, au neuvième siècle Adon, suivi par Usuard, ont fait grand usage des actes des martyrs ; et les Prolégomènes écrits par le P. Sollier en tête de son édition d'Usuard, sont, selon M. de Rossi, le plus docte et sagace traité écrit jusqu'à ce jour sur les martyrologes.

Le pape Damase, au quatrième siècle, composa en vers les éloges de nombreux martyrs ensevelis dans les Catacombes. Ces vers, en partie perdus, que l'on retrouve dans les antologies compilées au temps d'Alcuin, renferment de précieuses indications historiques et topographiques. Au seizième siècle, cinq seulement des pierres où ces éloges étaient gravés existaient dans les basiliques romaines. Depuis, Marangoni sauva des mains des ouvriers, qui se préparaient à la scier, la grande inscription placée aujourd'hui le long de l'escalier de l'église Sainte-Agnès. M. de Rossi a retrouvé à son tour, dans les galeries souterraines, de nombreux fragments de ces inscriptions, reconnaissables au premier coup d'œil par l'élégance de leurs caractères, imaginés par Furius Dionisius Filocalus.

Cet habile calligraphe du pape Damase est celui-là même qui fut l'éditeur de l'Almanach chrétien de 354, dont nous allons parler.

2° Outre les martyrologes, les actes et les éloges des martyrs, M. de Rossi s'appuie en effet sur une sorte d'Almanach chrétien pour la ville de Rome. La dernière rédaction que nous en possédons, publiée à Anvers en 1634 par le Jésuite Gilles Boucher (Egidius Bucherius) dans le *De Doctrina temporum*, fut faite sous le pape Libérius, en 354,  par Furius Dionisius Filocalus. Cet Almanach contient des documents reconnus alors comme officiels : le calendrier astronomique et civil pour l'année ; — le cycle lunaire adopté par l'Eglise romaine pour fixer la Pâque ; — la série des consuls, évidemment tirée des fastes capitolins ; — la table du jour de Pâques mentionné pour cent ans, à partir de l'an 312, cette première année de paix et de triomphe pour l'Eglise ; en sorte qu'on reconnaît là une nouvelle édition du Calendrier ecclésiastique dont le pape Melchiade ordonna la publication. Après ces documents, on trouve la liste des préfets de Rome de 254 à 354; la liste des jours de la *déposition*, c'est-à-dire de la mort des papes, depuis Lucius jusqu'à Sylvestre, auxquels on a ajouté ensuite Marc et Jules (255-352) ; l'indication des jours de la mort d'un certain nombre de martyrs avec la mention assez fréquente des cimetières où reposaient leurs corps. Enfin, l'ou-

vrage se termine par le catalogue des Papes, dit catalogue libérien, parce qu'il s'arrête à Libère. Ce catalogue provient de compilations successives : la première comprend les noms des papes depuis Pierre jusqu'à Urbain, extraits du travail de saint Hippolyte ; la seconde, ceux depuis Pontien jusqu'à Lucius, est fournie par une chronique contemporaine; la troisième, ceux depuis Etienne jusqu'à Marc; enfin une autre compilation ajoute les noms des papes de Marc à Libère.

3° Les vies des papes, ou mieux le Livre pontifical, *Liber pontificalis*, est connu sous le nom d'Anastase, bien qu'on sache très-bien aujourd'hui qu'Anastase n'en fut point le compilateur, et que les vies ont été écrites bien antérieurement à cet écrivain du neuvième siècle (1). Le travail à entreprendre était donc de discerner quelles étaient les leçons les plus anciennes, et M. de Rossi l'a fait en des pages où son esprit critique se révèle admirablement. La première source du Livre pontifical est précisément le catalogue des Papes inséré dans l'Almanach de Filocalus, et cette petite chronique écrite, au temps du pape Lucius, par le continuateur du catalogue dressé par saint Hippolyte. Il faut ensuite descendre au sixième siècle, en 530, sous le pape Félix IV, pour trouver une nouvelle

(1) *De vitis Romanorum pontificum, cum notis Blanchinii;* 4 vol. in-folio, 1718-1723.

recension du Livre pontifical, celle qui nous est parvenue.

4° N'oublions pas de citer parmi les sources consultées les anciens livres liturgiques, comme le *Sacramentarium*, conservé à Vérone, écrit au temps du pape Léon le Grand, qui contient le plus ancien recueil de prières liturgiques de l'Eglise romaine (1), et ce *capitulare Evangeliorum*, pour indiquer les Evangiles qui devaient être chantés à la messe le jour de la fête de chaque saint (2). Ces livres contiennent sur les cimetières des indications, peu nombreuses sans doute, mais que M. de Rossi n'a pourtant pas négligées.

5° Les anciennes topographies et les anciens itinéraires sont, au contraire, des documents les plus précieux : délaissés jusqu'ici, *leur étude a été la clef de la science moderne.*

Les topographies de la Rome païenne, la *Notitia regionum urbis Romæ,* le *Curiosum urbis Romæ*, ne disent pas un mot des cimetières, en sorte qu'on se tromperait beaucoup si l'on voulait abuser du silence d'un document pour discréditer leur antiquité.

La première mention des cimetières se trouve dans une description de Rome, écrite en 449 ; le

(1) Publié par Muratori, *Liturgia Rom. vetus,* t. I, p. 16. — (2) Publié par Fronton, par Martène, *Thes. anecd.,* t. V, p. 63, et enfin par Georgi, *De Liturgia Rom. Pontific.,* t. III, p. 232.

manuscrit unique est conservé à Bruxelles. Le cardinal Mai a publié (1) une autre description sommaire de Rome, tirée d'un manuscrit syriaque, écrit en 540. Mais ces descriptions ne fournissent pas tous les renseignements que nous aurions le droit d'espérer, et ils gardent le silence sur beaucoup de monuments importants.

Un papyrus du commencement du septième siècle, conservé dans le trésor de l'église Saint-Jean-Baptiste, à Monza, édité successivement par Muratori, Gori, Ruinart, Frisi et Marini (2), qui en donna la meilleure édition et en montra la valeur, fournit de précieuses indications topographiques sur les cimetières. En effet, ce papyrus indique la place où avaient été prises des huiles envoyées à la reine des Lombards, Théodelinde, par un abbé Jean. Les noms des tombeaux, devant lesquels brûlaient les lampes où ces huiles ont été recueillies, sont relatés au fur et à mesure que l'on les a prises dans les cimetières; cet inventaire, dressé par l'abbé Jean, devient donc un véritable itinéraire. Il ouvre la voie aux quatre principaux documents à l'aide desquels M. de Rossi a pu reconnaître la position exacte des différents cimetières et des cryptes dans ces cimetières.

(1) *Script. Veter.*, t. X, p. 12-14. — (2) *Papiri diplomatici*, p. 377. Les dessins de ces *ampullæ* ont été publiés pour la première fois en totalité dans l'ouvrage en cours de publication du P. Garrucci, *Storia delle arte cristiana*, tav. 432 et 433.

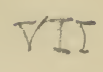
Le premier et le plus important de ces documents, conservé autrefois à Salzbourg, aujourd'hui à Vienne, a été édité, en 1777, par Froben, dans les Œuvres d'Alcuin, bien qu'il n'y ait aucun rapport entre cette œuvre et les écrits du savant moine. Nous avons ici le récit d'un voyage fait aux tombeaux des martyrs par un pèlerin sous le pape Honorius (625-638). On conçoit dès lors quelle doit être son autorité, car le pèlerin raconte ce qu'il a vu dans un temps où aucun tombeau n'avait été dévasté (1). Tout est clairement indiqué, et on retrouve encore aujourd'hui la voie qu'il a suivie.

Le second document en importance, vu la précision des renseignements, écrit probablement entre 648 et 682, fut inséré, au douzième siècle, par Guillaume de Malmesbury, dans le *Gesta Regum Anglorum* (2).

Le troisième, tiré d'un manuscrit de Wurtzbourg, datant du dixième siècle, édité par Eckart, en 1729 (3), est, comme le second, une topographie méthodique, extraite de notes diverses, abrégée sans doute d'une description plus étendue, aujourd'hui perdue.

(1) Le texte a été revisé par M. de Rossi, *Roma*, t. I, p. 138. — (2) Imprimé souvent, la meilleure édition de cette chronique a été donnée par M. Th. Duffus Hardy. Londres, 1840. La topographie est au t. II, p. 539-544. — (3) Dans *Commentar. de rebus Franciæ occidentalis*, t. I, p. 831.





Le quatrième enfin, appelé Topographie d'Einsiedlen, du nom du monastère où est gardé le manuscrit, écrit vers le temps de saint Grégoire le Grand, a été publié, en 1685, par Mabillon (1), et de nos jours par M. G. Haenel (2). Ce document ne remonte pas au-delà de la seconde moitié du huitième siècle, et a été sans doute écrit en ayant sous les yeux une de ces descriptions de Rome, comme il y en avait au temps de Charlemagne.

M. de Rossi a montré l'importance de ces documents : ils sont incomplets, ils oublient des tombeaux illustres ; mais malgré leurs erreurs et leurs obscurités, les renseignements qu'ils donnent concordent admirablement entre eux.



Le *De Mirabilibus novæ et veteris urbis Romæ*, si populaire au moyen âge, écrit sans doute dans la seconde moitié du dixième siècle, a un paragraphe sur les cimetières ; mais les erreurs y abondent ; et comme ce livre a été très-répandu et souvent reproduit, les erreurs se sont propagées avec lui (3). Les statistiques du treizième et quatorzième siècle, où l'on signale même les églises indiquées comme à demi-détruites, ne mentionnent

(1) Dans *Vetera analecta*, p. 538. — (2) Dans *Archiv. für Philologie*, t. V, p. 119-138. — (3) M. Giorgi a trouvé récemment à la bibliothèque Chigi, à Rome, un texte du onzième siècle sur quelques cimetières, plus correct que celui édité par Albertini, en 1510, dans l'édition du *De Mirabilibus*. M. de Rossi voit dans ce document une mutilation de la plus ancienne et de la plus précieuse topographie (*Bull.*, 1878).

aucun des cimetières. Le plan de Rome, grossièrement dessiné au treizième ou quatorzième siècle, qu'Hœffer a publié, indique seulement les Catacombes de Saint-Sébastien. Les livres sur les indulgences et reliques de Rome, véritables itinéraires à l'usage des nombreux pèlerins du quinzième siècle, traduits en allemand et en français, citent trois ou quatre églises suburbaines, mais gardent le silence sur les cimetières souterrains, à l'exception des *Catacumbæ* placées sous la basilique de Saint-Sébastien, seul souvenir, on le voit, qu'on eût alors gardé des premiers hypogées chrétiens. C'est ainsi que le nom *cœmeterium ad Catacumbas*, les Catacombes, spécial au cimetière de Saint-Sébastien, mais presque seul connu au moyen âge, fut étendu par l'usage à tous les cimetières de Rome.

Telles sont les sources consultées par M. de Rossi. Ses prédécesseurs les avaient en partie à leur disposition, mais ils n'en avaient point reconnu toute l'importance. Ces martyrologes, ces calendriers, ces itinéraires, ces topographies, confrontés les uns avec les autres, complétés au moyen les uns des autres, ont fourni, malgré la confusion des termes, des indications assez précises pour rectifier de nombreuses erreurs, restituer aux cimetières leur nom véritable et déterminer leur emplacement, jusqu'alors ignorés. *La méthode scientifique de remonter aux sources,*

de coordonner topographiquement et historiquement les renseignements puisés à ces sources, permet à M. de Rossi, avant même que les fouilles amènent les découvertes, d'annoncer sûrement quels tombeaux illustres on trouvera dans tel ou tel cimetière. Ce ne sont plus ici des rêveries d'archéologue dont on peut sourire, mais les inductions motivées du savant qu'il faut admirer.

Nous suivrons donc, dans son récit, M. de Rossi, le grand maître du l'archéologie chrétienne au dix-neuvième siècle, comme l'ont suivi ceux qui ont écrit en ces dernières années sur les premiers cimetières chrétiens; car, sans lui, nous ne saurions a peu près rien, et nous allons commencer en nous demandant pourquoi, comment, et à quelles places ont pu être établis les premiers cimetières chrétiens.

III

Des cimetières chrétiens. — Soins donnés après la mort au corps qui doit ressusciter. — Le cimetière chrétien comparé au cimetière étrusque, au cimetière juif et au tombeau païen. — Les *arenaria*. — Origine chrétienne des cimetières. — Leur emplacement, leur isolement les uns des autres.

La sépulture du chrétien fut toujours un acte religieux. Le prêtre priait sur la dépouille inanimée, et au jour anniversaire renouvelait les supplications au Dieu juge des vivants et des morts. Sans doute l'âme était sortie du corps, mais ce corps inanimé devait ressusciter au dernier jour et être associé à son âme pour une éternité. Telle est la raison qui fit toujours regarder la sépulture honorable des corps chrétiens comme un devoir sacré, en sorte que les prêtres romains, écrivant au clergé de Carthage, étaient les interprètes du sentiment de l'Eglise, lorsqu'ils disaient : *Quod maximum est, corpora martyrum aut cæterorum si non sepeliantur, grande periculum imminet eis quibus incumbit hoc opus.* « Un point très-grave est que, si les corps des martyrs et des autres fidèles ne sont pas ensevelis, ceux à qui cette tâche incombe courent un grand péril. » La foi en la résurrection des corps inspirait aux chrétiens un

tel respect pour cette enveloppe mortelle, qu'ils rejetaient comme un sacrilége l'idée de la livrer aux flammes; ils prenaient soin, au contraire, de laver après la mort, d'oindre et d'embaumer de parfums, puis de confier à la terre, conformément aux meilleures et plus anciennes coutumes, disait Minucius Félix, ce corps qui devait un jour ressusciter pour paraître devant Dieu.

Aussi, bien qu'aucune loi ne le prescrivît, bien que les chrétiens eussent souvent des cryptes isolées pour recevoir les restes de leurs morts, ils préférèrent, au lieu de les disperser çà et là, les réunir à ceux de leurs frères défunts, mais avec une place distincte pour chacun d'eux; car, dans le commencement du moins, ils avaient en horreur de mettre deux cadavres ensemble, et ils n'auraient pas souffert qu'on les jetât dans des fosses communes, comme l'étaient les *puticuli*, puits rectangulaires où les cadavres païens pourrissaient (1). Ainsi se forma le cimetière, le lieu de sommeil, κοιμητήριον, mot qui révèle de suite, comme tous les termes de l'épigraphie chrétienne, la foi en la résurrection (2). Ce mot désigne exclusivement, du consentement

(1) Un *puticulum* trouvé récemment dans les fouilles faites sur l'Esquilin mesurait 5 mètres de longueur sur 3^{m},50 de largeur. (Lanciani, *Bullett. archeol. municip.* 1874, p. 42.) — (2) « In christianis, dit saint Jérôme (Ep. XXIX), mors non est mors, sed dormitio et sommus appellatur. » — « Pour les chrétiens, la mort n'est pas la mort, on la nomme un repos, un sommeil. » (Cité par M. l'abbé Martigny, *Dict.*, p. 154.)

même des païens, un ensemble de tombeaux chrétiens. L'usage d'enterrer n'était cependant pas inauguré par les chrétiens, ceux-ci, nous l'avons dit, revenaient à la tradition. En effet, les peuples de l'Orient avaient construit leurs sépulcres au flanc des collines; Abraham avait ainsi fait creuser son tombeau dans le roc de la vallée de Mambré. En Palestine, comme en Phénicie, et dans toutes les stations maritimes de la Méditerranée où abordèrent les flottes de Tyr, le même usage se conserva. Lorsque les Juifs se furent répandus en Italie, ils y portèrent leurs usages, comme on le voit à Rome par leurs cimetières, l'un datant du deuxième siècle, découvert par Bosio au Monte-Verde; un autre, retrouvé près la voie Appienne sous la vigne Randanini, datant du troisième siècle, ou peut-être de la fin du deuxième siècle; un troisième, d'une origine plus ancienne, trouvé en 1867 au-delà des Catacombes de Saint-Sébastien; un dernier, enfin, découvert sur le Janicule. En Italie, les Etrusques avaient construit des chambres rectangulaires pour y déposer les morts. Seulement une différence essentielle existe même ici entre les sépulcres chrétiens et les sépulcres païens. Ceux-ci étaient seulement pour les morts : la chambre où ils étaient déposés était close à l'extérieur, et souvent le corps n'était pas enfermé; dans les sépulcres chrétiens, au contraire, construits pour être facilement visités, le corps est

toujours clos dans un *locus* ou étroit compartiment, et la chambre reste ouverte aux vivants.

C'est dans un monument semblable à ces tombeaux étrusques et juifs que Joseph d'Arimathie déposa, sous un *arcosolium* ou voûte cintrée, les restes mortels du Sauveur.

Chez les Romains, la coutume de brûler les corps et de recueillir leurs cendres dans des urnes, pour placer ces urnes dans les niches des colombaires, n'était pas celle des anciens temps; sous l'Empire, on commença de nouveau à creuser plus généralement qu'on ne pense, dit M. de Rossi, des hypogées garnis de *loci* (d'où on a fait *loculi*), le long des voies Latine, Appienne, Flaminienne, comme on voit sur cette dernière le tombeau des Nasons qu'a décrit Sante Bartoli, avec sa chambre régulièrement taillée dans le roc et garnie de niches horizontales. Mais ces tombeaux, ces hypogées garnis de *loculi* sont des chambres isolées; car, si plusieurs sont reliées entre elles, leur nombre est toujours restreint; ce sont des sépulcres séparés les uns des autres pour la famille ou la clientèle; tandis que chez les chrétiens, c'est une succession de chambres, une vaste nécropole de la grande famille religieuse. Dans les premiers, tout est petit, exclusif; rien ne révèle que le *lieu du sommeil*, le cimetière, est ouvert à tous; rien ne témoigne la pensée catholique. C'est, au contraire, avec ce caractère frappant de communauté que

les cimetières souterrains furent établis par les fidèles.

Il faut aussi le remarquer : les chambres (*cubicula*) souterraines n'ont été généralement construites par les païens qu'après l'ère chrétienne, en sorte qu'il est à croire que la coutume de brûler les corps, tombant peu à peu en désuétude, à partir des Antonins, les sépulcres souterrains prirent faveur à Rome en même temps que les chrétiens creusaient leurs cimetières et peut-être sous leur influence.

Mais je préjuge ici la réponse à une autre question, et l'usage chrétien d'enterrer les corps morts une fois indiqué, il faut examiner par qui les cimetières furent creusés et en quels lieux.

Si vous demandez à la première personne venue quelle est l'origine des sépulcres souterrains appelés vulgairement, bien qu'abusivement, comme nous l'avons vu, les Catacombes de Rome, elle vous répondra, d'après un grand nombre d'ouvrages, que les Catacombes étaient dans l'origine d'anciennes carrières, ouvertes par les païens, pour en extraire les matériaux propres à bâtir la Ville éternelle. Cette opinion déjà ancienne, fortifiée par une interprétation fautive donnée à d'anciens textes, où les cimetières sont appelés *arenaria*, *cryptæ arenariæ*, a été jusqu'en ces derniers temps à peu près généralement adoptée. Quelle a

été l'origine de cette opinion? Bosio n'ayant pas cru nécessaire d'établir les preuves de l'origine des cimetières chrétiens, Aringhi ayant avancé que les chrétiens avaient eu soin de choisir les *arenaria,* où les éboulements n'étaient pas à craindre, il arriva que des protestants, comme Misson et Burnet, profitèrent de ce silence et de cette demi-affirmation pour représenter les Catacombes comme d'anciennes carrières de sable, — comme des fosses communes, des *puticuli*, où l'on jetait les corps des esclaves, — comme des lieux de sépultures destinés au menu peuple, où païens et chrétiens étaient confondus, sépultures exploitées ensuite, disaient-ils, par des moines superstitieux pour alimenter je ne sais quel commerce de reliques. Les protestants trouvaient dans cette théorie l'occasion d'attaquer l'authenticité des reliques, dès lors leur culte; l'argument du théologien s'appuyait ainsi sur l'erreur de l'archéologue. Après Misson et Burnet, beaucoup d'auteurs répétèrent ces assertions. Boldetti lui-même crut faire preuve de saine critique en admettant que les cimetières étaient d'antiques arénaires occupés par des chrétiens. Mais l'ignorance la plus complète des monuments avait pu seule faire avancer et accepter une opinion que la simple observation des lieux aurait dû détruire. Aussi Boldetti avait-il déjà affirmé que les chrétiens augmentèrent les primitives excavations, et Buonaruoti avait reconnu que

beaucoup de travaux dans les Catacombes furent entrepris par les chrétiens; mais le principe que les cimetières occupaient d'antiques arénaires était conservé. Toutefois le P. Lupi alla plus loin et constata que les excavations faites par les chrétiens étaient beaucoup plus considérables que celles pratiquées auparavant par les païens. C'était un fait acquis; mais on ne voulut ou on ne sut tirer la conséquence légitime de ces premières observations. Du reste, le P. Lupi fut le dernier des écrivains habitués à venir chercher dans l'examen des souterrains la solution de leurs doutes; après lui, comme on crut avoir été trop loin dans le sens de l'origine chrétienne, on voulut restreindre le plus possible la part des chrétiens dans les excavations. Bottari se mit à la tête de ses archéologues aveugles ou timorés : il vit partout la trace d'anciennes arénaires, et dans les lucernaires pour éclairer les salles de réunion, il crut reconnaître les puits pour extraire la pouzzolane. L'autorité de Bottari donna plus que jamais créance à l'opinion vulgaire. Ce n'étaient point les archéologues théoriciens du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième qui eussent pu la combattre. Aussi le P. Marchi, en descendant sur les lieux mêmes dont on raisonnait, eut l'honneur de repousser le premier, d'une manière catégorique, l'opinion erronée qui plaçait l'origine des cimetières chrétiens dans d'anciennes carrières.

Par l'examen de la disposition des cimetières, de la direction des corridors qui les traversent, de la nature du terrain où les Catacombes sont creusées, le P. Marchi arriva à cette conclusion : *les cimetières souterrains ont été creusés par les chrétiens pour servir de lieu de sépulture* aux fidèles et non pour extraire des matériaux destinés à la construction. Il constata que le tuf où étaient creusés les souterrains était impropre au commerce, qu'aucune excavation solide ne pouvait être faite dans la pouzzolane ; et lorsqu'il vint à examiner les textes sur lesquels on s'appuyait, il en montra la fausseté. L'opinion émise par le P. Marchi sur l'origine exclusivement chrétienne des cimetières ne fut pas encore acceptée par tous ; elle fut même vivement combattue. Le P. Marchi fit une réplique et la discussion parut s'apaiser ; mais il fallait définitivement éclaircir la question. M. Michel de Rossi l'a reprise fort heureusement, et par les observations les plus scientifiques, appuyées sur des faits certains, il a pu accomplir l'œuvre extrêmement difficile de tracer l'icnographie de la Rome souterraine et de fixer son origine.

M. Michel de Rossi a discuté les textes des Actes des martyrs et du Livre pontifical où il est parlé des arénaires. Les preuves philologiques se sont alors accumulées sous sa plume pour fixer le sens des mots *crypta*, *arenarium*, et des mots réunis *crypta arenaria*; après avoir démontré que tous

les cimetières n'ont pas été nommés arénaires, il a fait voir que seul le mot *arenarium* signifie une excavation dans la pouzzolane, et que si, parmi les nombreux cimetières romains, un très-petit nombre, quatre ou cinq seulement, ont été nommés *arenaria*, c'est qu'il y avait là exceptionnellement des carrières. Ce mot a donc été employé avec justesse en de rares circonstances, et très-improprement étendu aux autres cimetières. Car *crypta arenaria* signifie non une excavation dans la pouzzolane, mais une grotte creusée dans une roche sablonneuse. Toutefois, l'argument le plus décisif indiqué par le P. Marchi, développé par M. Michel de Rossi, a été tiré des observations géologiques sur la campagne de Rome. Ainsi la géologie, cette science que l'on pourrait croire inutile à l'étude de l'archéologie sacrée, est venue ici lui prêter son concours. En effet, le sol romain, qui appartient à l'époque tertiaire ou pliocène, présente trois espèces de matériaux d'origine ignée : le tuf lithoïde ou vraie pierre propre à bâtir, *saxum quadratum*; — le tuf granulaire plus ou moins compact, plus ou moins terreux, *tophus*, *lapis tophaceus ;* — le tuf friable ou véritable pouzzolane, *arena*. Or l'observation montre que le terrain où sont creusés les cimetières de Rome est précisément celui du tuf granulaire dont les parties terreuses ne peuvent être employées dans l'industrie ni comme pierre, ni comme pouzzolane ou sable. Quelques rares

excavations ont été poursuivies çà et là dans la pouzzolane, mais on peut s'assurer que jamais elles n'ont été commencées dans ce terrain, et que toujours, lorsqu'on l'a rencontré, on a eu hâte d'en sortir. Le tuf lithoïde était trop dur pour qu'on pût le creuser commodément ; le tuf friable était trop inconsistant pour ménager un abri sûr. Si donc les excavations ont été faites dans un terrain impropre à la construction et à tout autre usage, on peut conclure qu'elles n'ont pas été entreprises par spéculation. Du reste, on connaît des carrières (*latomiæ*) ; on sait leurs formes, leur disposition, et l'on peut les comparer avec les excavations pratiquées par les chrétiens. Les galeries percées pour extraire la pouzzolane sont aérées; leur largeur atteint souvent 5 mètres, et au point de rencontre de deux galeries, les angles sont coupés, arrondis, évidemment pour faciliter les tournants. Les galeries des cimetières chrétiens sont au contraire étroites ; la largeur est ordinairement de 75 à 90 centimètres ; très-peu arrivent à 1 mètre ; quelques-unes seulement sont de 1^{m},20 et de 1^{m},50, mais il y en a souvent de 55 à 70 centimètres. Au point d'intersection de deux galeries, les angles se conservent très-droits, au lieu d'être arrondis pour laisser tourner les chars. Cette disposition répugne évidemment au but que se proposerait une entreprise industrielle pour extraire des matériaux. Un seul exemple d'une galerie curvili-

gne se voit dans la seconde *area* du cimetière de Callixte (1).

Le P. Marchi avait été frappé de ces observations, et elles pouvaient être appuyées encore par la comparaison entre une ancienne carrière, comme celle placée au-dessus du cimetière de Sainte-Agnès et ce même cimetière; dans le premier étage du cimetière de Saint-Hermès, plusieurs galeries ont été formées également au moyen d'un mur placé au milieu d'une ancienne carrière, dont les parois primitives étaient quatre fois plus larges ; au cimetière de Thrason, sur la voie Salaria, on construisit aussi des galeries étroites, rectilignes, régulières, au milieu des galeries irrégulières de l'arénaire (2); il en a été de même aux cimetières de Priscilla, de Callixte, de Saint-Nicomède, dont une partie, liée à un ancien arénaire, offre un lumineux exemple de la différence qui existe entre eux. Lors même que l'on viendrait donc à découvrir un arénaire dans tous les cimetières, les changements introduits pour établir postérieurement les *loculi* en cet endroit prouveraient que les cimetières ne sont pas d'anciens arénaires. Mais à plus forte raison on ne peut tirer une conséquence générale de faits exceptionnels, et si, dans quelques endroits, on voit des arénaires, on doit se rappeler qu'avant

(1) *Roma sotter.*, t. II, p. 66. — (2) Voir à la fin de ce volume la planche I.

Constantin on comptait déjà vingt-six grands cimetières et onze hypogées moins étendus. Tous ces faits, d'ailleurs, étaient appuyés et commandés par les prescriptions du droit, car les lois ecclésiastiques défendaient aux fidèles d'enterrer leurs morts dans le même lieu que les païens. Ainsi, il faut toujours revenir à cette conclusion fournie par les observations géologiques, philologiques, architectoniques, juridiques : *les cimetières souterrains de Rome sont entièrement l'œuvre des chrétiens.*

Ces *cimetières ne se sont pas étendus jusque dans Rome* et ne pouvaient pas s'y étendre, comme on l'a dit, car ils sont par le fait, et ils étaient de plus, par la loi, limités dans une zone comprise entre un mille et trois milles de l'enceinte bâtie par Servius Tullius. A l'intérieur de Rome, il était défendu d'établir des sépultures : pourquoi braver sans nécessité une défense formelle ? A plus de trois milles on arrivait en pleine campagne, et les cimetières nombreux que l'on rencontre en dehors de cette zone, témoins importants de la diffusion du Christianisme, appartiennent à des bourgades indépendantes de Rome, Albano, Tusculum, Boville, etc. (1).

(1) Voir des notices sur ces cimetières dans *Bullettino*, 1873, *passim*. M. Henri Stevenson, auquel nous devons déjà un volume sur le cimetière de Saint-Zotique, prépare une histoire de tous ces cimetières de la région suburbicaire.

Les cimetières ne sont pas et ne pouvaient pas être reliés entre eux, car les conditions géologiques du terrain s'y opposent. Le P. Marchi avait déjà fait remarquer que les galeries creusées à des niveaux différents se dirigent cependant toujours horizontalement ; commencées à 7 ou 8 mètres sous terre, elles arrivent en des endroits, par suite des ondulations du terrain, à se trouver seulement à 4 ou 5 mètres au-dessous du sol. Cette loi de l'horizontalité est constante, et comme on a observé que les vallées de la campagne romaine ont souvent 28 ou 30 mètres de profondeur, alors que la plus profonde galerie connue est celle d'un quatrième ou cinquième étage, dans le cimetière de Callixte, à 22 mètres sous terre, et que les galeries de profondeur moyenne sont à 10 ou 15 mètres, on se demande comment les galeries auraient pu traverser les vallées ?

Passons maintenant à une autre question, c'est-à-dire à l'histoire des premiers cimetières.

IV

Histoire des cimetières, *première époque* (premier et deuxième siècles). — Le cimetière se forme autour du sépulcre privé d'un patricien. — Le droit du propriétaire protége les premiers cimetières : cimetières Ostrien, du Vatican, de Lucina, de Domitilla, de Priscilla, de Prétextat, etc. — Caractères de la construction, de la décoration, de l'épigraphie des monuments de ces cimetières. — Ils prouvent la diffusion du christianisme parmi un grand nombre de familles patriciennes.

Comment, dira-t-on, les chrétiens purent-ils creuser d'aussi grandes galeries sans que les païens le sussent, ou s'ils ne l'ignoraient pas, sans être inquiétés? Dans les deux cas, une telle œuvre n'accuse-t-elle pas l'incurie des magistrats?

Il faut aborder cette nouvelle phase de la question, éclairée par M. de Rossi d'une lumière toute nouvelle, et montrer avec lui comment et à quelle place a pu être creusé le premier souterrain, comment et sur quel emplacement ces souterrains ont pu s'étendre.

Les lois romaines déclaraient religieux tout terrain sur lequel un propriétaire ensevelissait un corps. *Religiosum locum unusquisque sua voluntate facit dum mortuum infert in locum suum* (1).

(1) *Dig.* I, 8, 6, § 4.

« Chacun peut à sa volonté rendre religieux un terrain qui lui appartient s'il y porte un mort. » Tout lieu religieux n'était pas sacré (1). Pour devenir sacré, il devait être dédié au culte d'une divinité ; mais comme les fidèles, en faisant consacrer leurs sépulcres, auraient commis un acte d'idolâtrie, le tombeau chrétien ne fut pas sacré : il resta seulement un lieu saint et religieux : HUIC SANCTO ET RELIGIOSO LOCO SEPULTUS EGO SUM, lit-on sur une inscription de l'Agro Verano. A ce titre, néanmoins, le propriétaire de ce terrain pouvait y élever en paix un monument funéraire, y creuser une hypogée. Ce monument et cet hypogée, entourés d'une *area* ou emplacement plus ou moins étendu, devenaient, sous la juridiction des Pontifes (réduite, pour les monuments placés au-dessus du sol, à une surveillance de police acceptée par les chrétiens), inviolables, et selon la volonté du testateur, inaliénables, imprescriptibles. Les propriétaires chrétiens (et de bonne heure, grâces à Dieu, contrairement à l'opinion généralement reçue, qui représente les premiers chrétiens comme une foule ignorante, il y eut de riches chrétiens), purent, comme les propriétaires païens, construire ces sépulcres, et avoir un domaine funéraire intransmissible. Il leur était loisible d'y faire transporter les corps de leurs parents, de leurs amis, de

(1) *Domaines funéraires païens et chrétiens,* par Paul Allard, in-8°. Rouen, 1879, p. 25.

leurs clients. Or quels pouvaient être les plus chers clients des propriétaires chrétiens, si ce n'étaient ceux qui appartenaient à leur religion. MONUMENTUM... LIBERTIS, LIBERTABUSQUE, POSTERISQUE EORUM AT (ad) RELIGIONEM PERTINENTES MEAM, « monument élevé aux affranchis et affranchies et à leurs descendants appartenant à ma religion, » dit une inscription très-ancienne, chrétienne on peut l'affirmer, trouvée dans les jardins de la villa Patrizzi, où était le cimetière de Saint-Nicomède (1). M. ANTONIUS RESTUTUS FECIT YPOGEUM SIBI ET SUIS FIDENTIBUS IN DOMINO, « Antonius Restutus fit cet hypogée pour lui et ceux qui avec lui croient en Dieu, » dit une inscription, probablement de la fin du premier siècle, trouvée dans une partie très-ancienne du cimetière de Domitilla (2). « Ceux qui ont foi dans le Seigneur... ceux qui appartiennent à ma religion, » sont évidemment les chrétiens.

Il faut même se rappeler que les corps des martyrs suppliciés pouvaient légalement être réclamés et enterrés, selon les paroles du jurisconsulte Paul : *Corpora animadversorum quibuslibet petentibus ad sepulturam danda sunt* (3) ; « les corps des criminels seront donnés pour être ensevelis à quiconque les demandera, » maxime confirmée, dit très-bien M. de Rossi (4), par l'édit de 290,

(1) *Bullettino*, 1865, p. 54. — (2) *Roma sotter.*, t. I, p. 109. — (3) *Dig.* XLVIII, 24, 2 et Ulpien, *ibid.*, I. — (4) *Bullettino*, 1864, p. 27.

promulgué par Dioclétien. C'était la règle, même pendant les persécutions; et quoique cette règle subît parfois des exceptions, les chrétiens purent, sans trop de peine, ensevelir leurs morts (1).

Autour de l'*area*, dont la grandeur variait, on ajouta souvent un champ plus ou moins étendu, *area adjecta monumento* ou jardin, *hortus*, *pomarium*, ordinairement cultivé, aussi inviolable que le sépulcre lui-même. Or M. Michel de Rossi a calculé que dans une *area* de grandeur moyenne, ayant 125 pieds romains de chaque côté, on pouvait établir 250 à 300 mètres de galeries par chaque étage, c'est-à-dire 700 ou 900 mètres pour trois étages. A cette *area* ajoutez donc l'*area adjecta*, c'est-à-dire les vignes, jardins voisins, appartenant au *monumentum*, et voici déjà un espace suffisant pour commencer les galeries souterraines. Ainsi donc *les cimetières chrétiens purent commencer légalement autour des sépulcres appartenant à des particuliers*, et en fait, ils ont commencé autour d'un monument funéraire dans la propriété, *prædium*, d'un patricien.

Il faut examiner à présent s'il a existé à Rome de vrais cimetières chrétiens remontant à l'âge apostolique. S'ils ont existé, où sont-ils ? et comment peut-on en reconnaître aujourd'hui la haute antiquité ?

(1) Il y a des exemples de refus de sépulture dans les Actes des martyrs. Voir Paul Allard, *Domaines funéraires*, p. 33.

La tradition, d'accord avec les monuments, fait remonter aux premiers temps : le cimetière Ostrien sur la voie Nomentana, le cimetière du Vatican sur la voie Cornélia, le cimetière de Lucina sur la voie d'Ostie, le cimetière de Domitilla sur la voie Ardéatina, le cimetière de Priscilla sur la voie Salaria ; puis, viennent les cimetières de Maximus, de Prétextat, etc.

M. de Rossi établira tous ces points, l'un après l'autre, dans les volumes de *Roma sotteranea*. Mais dès aujourd'hui il peut affirmer, à la lumière de la critique archéologique la plus exacte, qu'*il y a des cimetières remontant à l'âge des Apôtres*. Il faut dire quelques mots sur ces cimetières primitifs.

Le CIMETIÈRE OSTRIEN ou *ad nymphas S. Petri*, dont M. de Rossi a le premier déterminé la position entre la voie Salaria et la voie Nomentana, est aujourd'hui uni à celui qui porte le nom générique de Sainte-Agnès, quoiqu'il en soit distinct (1).

Saint Pierre y a baptisé, la tradition en est constante, et, à ce titre, il fut peut-être un des plus importants de ceux possédés par l'Église romaine. Le cimetière de Sainte-Agnès a été en ces derniers temps un des plus visités, mais la forme de ses

(1) Voir *Bullettino di archeol. crist.*, 1864, p. 82 ; 1865, p. 10-46 ; 1867, p. 35-40 ; 1871, p. 30-34.

galeries ne permet pas de les faire remonter au-delà du troisième siècle.

La forme architectonique de la partie ancienne du cimetière est au contraire remarquable. En 1871, on a découvert sous la basilique de Sainte-Agnès des galeries avec des sépulcres tellement intacts, avec des vases, des lampes et divers objets fixés dans la chaux, que bien peu d'ambulacres dans les Catacombes romaines présentent un spécimen mieux conservé de l'état primitif de ces nécropoles. Bosio y avait vu des chambres revêtues de stucs très-fins, ornés de peintures (1). Au sixième siècle on vénérait, près de là, sans doute, *ad nymphas S. Petri*, un siége de pierre où le premier apôtre s'était assis, siége bien différent de celui en bois, aujourd'hui revêtu de bronze, conservé dans la basilique du Vatican (2).

(1) Sur les dernières découvertes du cimetière Ostrien, voir outre le *Bullettino*, le travail de M. Armellini : *Scoperta della cripta di S. Emeranziana e di una memoria relativa alla cattedra di S. Pietro nel cemeterio Ostriano.* Roma, 1876. — (2) Ce siége qui, pour la première fois depuis longtemps, fut rendu visible en 1867, lors du centenaire de saint Pierre, n'est pas, comme Lady Morgan l'avait écrit, un siége oriental, portant une inscription arabe proclamant la croyance en la religion mahométane; il n'est pas davantage, comme Wiseman le conjecturait d'après une ancienne description, une chaise curule sénatoriale du temps de Claude, mais un siége à porteur, car elle a quatre anneaux de fer attachés à quatre pilastres, ou quatre pieds en bois de chêne reliés par un dossier et des traverses horizontales; quelques-unes de ces traverses ont été remplacées à une époque postérieure par

Les *sculptures* trouvées dans cette partie ancienne du cimetière ne présentent guère que le symbole de l'ancre ; celles des sarcophages sont très-simples.

Les *inscriptions* forment un groupe particulier; elles sont gravées en très-beaux caractères reconnaissables entre tous ; leur tour classique et leur laconisme est remarquable. Les hommes sont désignés souvent par les *tria nomina*, ce qui à l'époque suivante n'aura lieu que rarement : il y a une relation visible entre le *prenomen* et le *gentilitium.*

des pièces d'acacia dont le siége intérieur est également formé. Dix-huit plaques d'ivoire, disposées en trois rangées, contenant chacune six plaques où sont sculptés en relief les travaux d'Hercule, travail du deuxième ou troisième siècle, couvrent la traverse du devant, pour laquelle évidemment elles n'ont pas été faites. Les autres traverses et le dossier ont été aussi couverts de sculptures sur ivoire représentant des combats de centaures et d'hommes, travail du huitième et du neuvième siècle. Au centre de la traverse horizontale du tympan est le buste d'un empereur (peut-être Charlemagne), la tête couronnée, la main droite tenant le sceptre et la gauche le globe. Deux anges de chaque côté lui offrent chacun une couronne. (*Bullettino*, 1867, p. 37-47 ; — le dessin est dans Northcote, trad. Allard, p. 474.) Il est évident que les pilastres de chêne où sont fixés les anneaux de fer sont seuls du temps de saint Pierre. — Deux chaires au lieu d'une, ayant servi à saint Pierre, ont été conservées à Rome, l'une au cimetière Ostrien, dont le souvenir a été fêté le 18 janvier ; l'autre, plus illustre, ayant servi à Pierre dans la maison de Pudens, transportée par le pape Damase au Vatican, a été fêtée le 22 février, jusqu'à ce que Paul IV, en 1558, croyant à une erreur dans cette double mention, assigna au 18 janvier la solennité qui se célèbre aujourd'hui pour la chaire du Vatican.

Les *cognomina* et les *gentilitia* se rapportent aux familles vivantes à Rome aux temps de Néron et des premiers Antonins. On y rencontre le *gentilitium* des Clodii, des Munatii, des Flavii, des Ulpii, etc.

On rencontre l'acclamation : *Vivas in Deo.*

Le CIMETIÈRE DU VATICAN a été malheureusement détruit en partie par les constructions élevées au quatrième siècle, et surtout par celles plus considérables qui les remplacèrent au seizième siècle, pour former la grande basilique de ce nom. On ne peut ainsi rien savoir de positif au sujet d'un cimetière où saint Pierre et les successeurs de saint Pierre furent enterrés pendant le premier et le second siècle. Bosio a vu cependant quelques galeries découvertes de son temps, et on conserve à ce sujet des notes écrites par un chanoine de Saint-Pierre. Le sarcophage de Livia Primitiva, trouvé alors dans une crypte, aujourd'hui au musée Campana, à Paris, présente des caractères évidents de la plus haute antiquité. On y voit représenté le Bon Pasteur entre deux brebis ; un poisson est placé à côté de l'une, une ancre à côté de l'autre (1). Au commencement du dix-septième siècle, on a découvert un sarcophage antique, sur lequel était simplement inscrit le nom de *Linus*, nom assez rare, qui est précisément celui du successeur de saint Pierre.

(1) Un dessin est dans *Bullettino,* 1870, tav. V.

Le CIMETIÈRE DE LUCINA, situé sur la voie d'Ostie, reçut le corps de saint Paul. Aujourd'hui, il est presque impraticable : une partie a été détruite lors de la construction de la basilique élevée en l'honneur du grand apôtre; une autre partie fut remplie de terre et de débris; mais Boldetti a retrouvé dans cet endroit les deux plus anciennes inscriptions, ayant une date consulaire, qui soient sorties des Catacombes : l'une, de l'an 107, tracée sur la chaux d'un *loculus*, l'autre de l'an 110. C'était quarante ans après la mort de saint Paul (1). M. de Rossi y a également trouvé une inscription non datée, mais mentionnant un Titus Flavius Eutychius, nomenclature qui convient à un affranchi ou client des Flaviens Augustes.

LE CIMETIÈRE DE DOMITILLA, situé entre la voie Ardéatine et la voie d'Ostie, nommé à tort par Bosio cimetière de Callixte, fut établi au bord de la colline de Tor Marancia, dans un *prædium* appartenant sans doute à Flavia Domitilla ; en effet, une inscription atteste qu'une *area* de 35 pieds de large sur 40 de long avait été concédée par la générosité de Flavia Domitilla, EX INDVLGENTIA FLAVIÆ DOMITILLÆ, à Sergius Cornélius Julianus et à deux autres personnes (2). Une autre inscription rappelle une sépulture concédée par Flavia Domi-

(1) Il y a une inscription de l'an 72, mais on ne sait où elle fut trouvée. — (2) *Roma sotter.*, t. I, p. 267.

tilla, nièce de Vespasien, FLAVIÆ DOMITIL (*læ divi*) VESPASIANI NEPTIS... BENEFICIO. Cette Flavia Domitilla, nièce de l'empereur Vespasien, était femme du consul Titus Flavius Clémens, fils de ce Titus Flavius Sabinus qui était préfet de Rome l'année même du martyre de saint Pierre (1). On a retrouvé dans ce cimetière les tombeaux, voisins l'un de l'autre, des saints qui y furent ensevelis au premier siècle : Pétronille et les deux eunuques martyrs Nérée et Achillée. Commencées en 1854, les fouilles, interrompues par suite des prétentions du propriétaire du terrain, purent être reprises au mois de novembre 1870, lorsque Mgr de Mérode, dont la perte doit être déplorée, eut acheté le domaine de Tor Marancia, où est situé le cimetière (2). Les travaux amenèrent, au mois de mars 1874, le déblaiement de la basilique souterraine, établie, au quatrième siècle, sur l'emplacement du tombeau des saints Nérée et Achillée, près de celui de la vierge Aurélia Pétronilla qu'on

(1) Cinq personnes de la famille Flavia étaient chrétiennes : Titus Flavius Clémens, — Flavia Domitilla, — Plautilla, sœur de Clémens, — Flavia Domitilla, fille de Plautilla, — Pétronilla. (M. de Rossi, *Bullettino*, 1865, p. 17. — Beulé, les Chrétiens de la famille Flavia dans le *Journal des Savants*, 1870, p. 27). Cf. *Bull.* 1875, p. 69 et suiv. Dans le tome IV de la *Roma sotteranea*, M. de Rossi donnera la description du cimetière de Domitilla. — (2) Des colonnes et deux sarcophages découverts en 1854, et recouverts lors de l'interruption des fouilles, ne furent pas retrouvés en 1874. On les avait enlevés en 1870.

a nommée la fille spirituelle de saint Pierre (1).

Il faut signaler en quelques mots ce que peuvent nous indiquer, quant à l'âge du cimetière, les formes architectoniques, les peintures, les sculptures et les inscriptions qu'on y a trouvées.

Les *formes architectoniques* sont particulières. On a découvert en 1865 un vestibule élégant, très-simple et de style classique, couronné d'une belle corniche en terre cuite, semblable à celles élevées dans le premier siècle de l'Empire. Il est bâti à ciel ouvert, au flanc de la colline coupée à cet effet, et sa façade ressemble à celle du sépulcre des Nasons, par exemple, taillé dans le roc sur la voie Flaminienne (2).

Là est l'entrée du cimetière. Le style de l'édifice, qui peut se rapporter aux trente années entre Néron et Domitien, est certainement plus pur, par conséquent plus ancien que la façade de la crypte du tombeau de saint Janvier qui, d'après la date du martyre de ce saint, a été construite au second siècle, en l'an 162, sous Marc-Aurèle. La galerie qui succède au portique est large, ornée de peintures, revêtue de stucs très-fins. Le long de cette galerie il n'y avait pas primitivement les *loculi* que l'on y voit aujourd'hui ; il n'y avait pas non plus d'*arcosolium*, mais seulement quatre grandes

(1) Petronilla est cependant un diminutif de Petronius, non de Petrus. — (2) *Bullettino*, 1865, p. 33; voir planche II.

niches quadrangulaires pour placer des sarcophages. Il semble donc que, dans l'origine, on ait peu employé le *loculus* et qu'on se soit beaucoup servi du sarcophage. M. de Rossi voit même dans ce cimetière le passage, pour ainsi dire, du sarcophage au *loculus* dans deux *loculi*, auxquels on a donné, sur la face extérieure en stuc blanc, la forme et l'aspect de deux sarcophages. On observe aussi que les *loculi* primitifs du cimetière sont très-grands, plus grands qu'il n'est besoin (il y en a de $2^{m},10$ de longueur), et qu'ils furent plus tard, lorsqu'il devint nécessaire d'économiser l'espace. M. de Rossi remarque encore dans ce cimetière la trace du passage du sépulcre juif au *cubiculum* souterrain. Un *cubiculum* lui semble comme une copie de celui où Joseph d'Arimathie déposa les divins restes du Rédempteur avec un seul *arcosolium* bas et un banc taillé dans le tuf où était posé le corps.

L'ensemble de ces dispositions architectoniques indique donc un temps où les persécutions, en devenant plus rapprochées, n'avaient pas encore forcé les chrétiens à se montrer prudents. Assurément, le propriétaire de ce monument, construit si ostensiblement sur la voie publique, croyait n'avoir rien à craindre, car la loi protégeait sa propriété insaisissable, et le propriétaire était celle dont il est fait mention plus haut, Domitilla, nièce de l'empereur Vespasien.

Un vieux mur visible encore près du mur relativement récent de la basilique, a tous les caractères de la plus haute antiquité. Près de l'emplacement de cet autel élevé sur les tombeaux de Nérée et d'Achillée, dont on a retrouvé les deux colonnes du ciborium où sont écrits les noms des deux martyrs, M. de Rossi a découvert les restes d'une chambre carrée d'un assez bon travail en briques, mesurant 5 ou 6 mètres de chaque côté, où descendait directement un escalier spacieux et décoré.

Les *peintures* du cimetière de Domitilla sont parfois très-antiques : une voûte d'escalier ornée de rameaux de vigne entrelacés, avec des oiseaux et des petits génies occupés à la vendange (sujet affectionné par les chrétiens, car Jésus-Christ avait dit : « Je suis la vigne et vous êtes les branches »), et un *cubiculum* où l'on voit des paysages, sont du style le plus classique, semblable en tout point aux fresques de Pompéi et des plus élégants colombaires du siècle d'Auguste. Tel est le jugement du professeur Kugler (1) ; et un archéologue éminent, M. Charles Lenormant, remarquait en 1858 que cette fresque, découverte peu de temps avant sa visite, rappelait à s'y méprendre le style des pein-

(1) Le même professeur a dit : « En ce qui concerne la distribution des sujets et le caractère de l'ornementation, les décorations des Catacombes approchent des peintures murales des meilleurs temps de l'Empire ; leurs légères arabesques rappellent les fresques de Pompéi ou des bains de Titus. » Cité par M. Northcote, p. 251.

tures de la chambre sépulcrale de la pyramide de Caïus Sextus, c'est-à-dire celles des meilleurs temps de l'art. En effet, la légèreté, la grâce, la libre imitation de la nature qui se montrent dans ces fresques, sont loin de la symétrie conventionnelle et des grêles compostions des fresques du troisième et du quatrième siècle.

On rencontre aussi dans cette partie ancienne du cimetière, creusée dans l'*area* de Domitilla, des peintures représentant des scènes bibliques : elles ne sont pas nombreuses, mais on voit Noé dans l'arche avec la colombe, et Daniel entre des lions; on y voit aussi des personnages assis autour d'une table sur laquelle sont posés un poisson et trois pains, représentations dont nous étudierons la signification.

Les *sculptures* ne se trouvent que sur des fragments de sarcophage en marbre; leurs ornements sont des sujets purement décoratifs, comme des dauphins et des hippocampes. Il y a aussi des sarcophages en terre cuite, d'une très-belle facture; or on sait que cette fabrication de sarcophages a dû cesser avec le second siècle, car ils sont rares au troisième, époque où l'on construisit des tombeaux recouverts en grandes tuiles reliées ensemble. En outre, cette terre cuite des sarcophages est d'une très-bonne pâte, et son grain est semblable à celui employé dans les plus beaux temps de cet art. Certaines tuiles, dont les fragments subsis-

tent, ont des marques de fabrique qui remontent aux années 123 et 137. Les symboles gravés sur la pierre ou le marbre sont l'ancre seule, l'ancre et l'oiseau.

Les *inscriptions* doivent être considérées dans la forme des lettres ou paléographie, et dans le style de l'inscription ou épigraphie.

La paléographie de certaines inscriptions trouvées dans ce cimetière de Domitilla est des plus antiques. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, les hastes horizontales, isolées dans les lettres grecqres H. Θ. E., sont très-rares dans les épitaphes des cimetières romains, tandis qu'on en voit des exemples dans les inscriptions gravées au temps de Trajan (98-117).

L'épigraphie emploie souvent la langue grecque, ce qui est toujours un indice d'antiquité, le nombre des inscriptions grecques allant en diminuant à mesure qu'on descend vers les époques postérieures. Au second siècle, les inscriptions grecques sont en nombre égal aux inscriptions latines. Parmi les inscriptions provenant des anciennes pierres, on voit sur un fragment AV (*relia*) E CYR (*iacae con*) IV (*gi*) écrit en très-beaux caractères; or ce *gentilitium* AVRELIAE est celui-là même de la sainte Aurélia Pétronilla qui fut enterrée dans ce cimetière, et vivait à la fin du premier siècle. On rencontre aussi le *gentilitium* de Clodius, Flavius, Ulpius, Elius, Annius, etc., tous noms qui se rap-

portent à des affranchis ou clients des Antonins, c'est-à-dire à des générations de la seconde moitié du premier siècle et de la première moitié du second. C'est près d'un cubiculum, au pied du grand escalier, que fut trouvée l'inscription de Restutus, signalée plus haut (p. 53). C'est dans ce cimetière également, dans l'enceinte de la basilique élevée postérieurement, que M. de Rossi a trouvé des fragments d'inscriptions comparables aux inscriptions païennes de l'époque des Flaviens. Que dis-je ? avec ces lettres visibles RVM ORVM, le savant archéologue croit possible de lire un jour : SEPVLCRVM FLAVIORVM.

On a lu aussi, dans ce cimetière, le nom d'une Flavilla, diminutif très-rare, ceux d'un Flavius Sabinus et de Titiana, sa sœur, inscription qui date du second siècle.

Le CIMETIÈRE DE PRISCILLA, sur la voie Salaria, à deux milles de la porte actuelle de Rome, tire son nom ou de la mère du Pudens qui accueillit saint Pierre, ou de la femme du juif Aquila dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, sans doute affranchie des Pudens ; en tout cas, il a été établi à l'époque apostolique dans une propriété des Pudens de la *gens* Cornélia. L'empreinte du cachet d'un Pudens Félix se trouve plusieurs fois répétée sur le ciment qui scelle un *loculus* de l'étage inférieur.

La *forme architectonique* du souterrain présente des caractères de haute antiquité : ainsi, au pied d'un ample escalier, s'étend un grand

vestibule de 24 mètres de longueur sur une largeur moyenne de 4 mètres : ce vestibule donne accès du côté droit à une grande crypte, d'abord rectangulaire, à laquelle un remaniement postérieur donna à la fin du troisième siècle la forme à peu près d'une croix latine, et du côté gauche à une crypte, grande aussi, à peu près rectangulaire, et à des chambres plus petites.

La première crypte est appelée vulgairement la chapelle grecque, *capella greca*, à cause de deux épitaphes en cette langue qu'on y a trouvé tracées au minium. C'était d'abord une nef rectangulaire d'environ 6 mètres de longueur : elle ne fut pas taillée dans le tuf, mais a été construite sans aucun *loculus*, ni *arcosolium*, ayant seulement des niches rectangulaires pour placer des sarcophages. Les parois sont revêtues de stucs fins, et sont surmontées d'une corniche ; à l'entrée de la crypte, il y a une archivolte avec une guirlande de feuillages. Dans l'une des petites chambres il y a des génies en stuc avec de semblables guirlandes. Cette région est le point où commence l'excavation du cimetière (1).

Les *peintures* de la grande crypte sont moins

(1) M. de Rossi : *Immagini scelte della B.-M. Maria*, p. 18; *Roma sotteranea*, t. I, p. 188; *Bullettino di archeol.*, 1867, p. 45; et 1870, p. 56. M. l'abbé Davin a donné une série d'articles sur la *capella greca* dans la *Revue de l'art chrétien*, 1876-1878.

belles que celle du cimetière de Domitilla, mais leur style est aussi classique et le type gréco-romain s'y accuse fortement (1).

Des *sculptures* ont été rarement trouvées dans ce cimetière ; les symboles ne sont pas communs ; les plus anciens sont des ancres ; dans des inscriptions plus récentes, il y a des poissons unis aux ancres.

Les *inscriptions*, celles surtout de la région centrale, présentent un caractère spécial qui constitue une famille à part. Beaucoup, en effet, au lieu d'être gravées sur la pierre sont peintes en minium sur les grandes tuiles qui ferment les *loculi :* une de ces tuiles porte une marque de fabrique de l'empereur Antonin. Si quelques inscriptions semblables ont été vues çà et là dans les autres cimetières, comme celui de Domitilla, par exemple, jamais on n'en a trouvé une série aussi nombreuse. Cet usage paraît avoir cessé sous Marc-Aurèle (161-180). Beaucoup d'autres inscriptions, gravées sur marbre, sont rehaussées de vermillon et sont en très-beaux caractères.

Dans cette région, la paléographie est antique : très-souvent les noms romains sont écrits en langue grecque ; et on y voit ces accusatifs absolus,

(1) Ces peintures ont été photographiées à la lumière du magnésium et publiées par M. Parker. *Historical Photographs illustrative of the archéology of Rome*, nº 612, 613, 1473, etc. London, 1873.

propres à l'ancien style épigraphique grec. Ce style est très-laconique et de la plus exquise latinité épigraphique. Les inscriptions contiennent seulement le nom propre du mort accompagné d'ancres et de palmes. On n'y rencontre pas encore les invocations solennelles, sauf l'*in pace*, mais il y a *in Deo vivas* qui est d'un style très-antique. La formule de salut apostolique donné aux morts, *pax tecum*, *pax tibi*, qui se rencontre rarement dans les autres cimetières, se voit ici fréquemment et semble particulière, pour ainsi dire, à la très-ancienne famille d'épitaphes tracés au minium. On l'a trouvée aussi au cimetière de Saint-Hermès sur une inscription du second siècle.

Les noms relevés sur les inscriptions appartiennent à des personnes dont la nomenclature se rapporte à la génération qui vivait au temps des Julii Clodii et des premiers Aurélii Augusti. Ainsi M. de Rossi a recueilli en 1851 dix-neuf fragments de cette épitaphe : TITUS FLAVIUS FELICISSIMUS POSITUS EST, exemple d'inscription portant les *tria nomina*.

Outre ces cimetières, dont la haute antiquité est manifeste, on peut noter encore, comme très-antiques : le CIMETIÈRE DE LUCINA, sur la voie Aurélia, où saint Pierre baptisa saint Procès et saint Martinien ; le CIMETIÈRE AD CATACUMBAS, sur la voie Appia, à côté de la basilique de Saint-Sébastien, où l'on voit une salle, non creusée dans le tuf,

mais construite, ornée de stucs colorés ; le CIMETIÈRE DE SAINT-HERMÈS, dont nous venons de citer le nom, porté par un magistrat romain, martyrisé au commencement du second siècle, et enterré dans son *prædium* sur l'ancienne voie Salaria ; le CIMETIÈRE DE MAXIMUS (personnage inconnu), où furent déposés le corps de sainte Félicité et celui d'un de ses fils, Silanus, martyrisé, comme sa mère, en l'an 162 ; l'emplacement de ces deux cimetières, indiqué parfois dans le voisinage de la voie Appia, ou compris, comme tous les cimetières de la voie Salaria, sous le nom général de Priscilla, a été nettement déterminé par M. de Rossi sur la Salaria Nova, ainsi que le CIMETIÈRE JORDANORUM, un peu plus loin que le cimetière de Maxime, où furent enterrés trois des fils de sainte Félicité, martyrisés en 162, etc. Mais nous devons parler plus longuement du cimetière de Prétextat et du cimetière de Lucina, sur la voie Appia.

Le CIMETIÈRE DE PRÉTEXTAT, que l'on commença à explorer en 1847, est situé sur la gauche de la voie Appia, entre le premier et le second mille au-delà de la porte actuelle de la ville, au point où aboutit le chemin qui sépare le cirque de Maxence de l'église de Saint-Urbain *alla Caffarella*. Selon Bosio, il tire peut-être son nom du Prétextat chrétien mentionné, au temps d'Adrien, dans les Actes de sainte Sophie. Mais, en tout cas, des observations précises démontrent qu'il est plus ancien que

le *pagus Triopius*, fondé dans le voisinage par Hérode Atticus, l'un des précepteurs de Marc-Aurèle et de Lucius. Si on ignore l'histoire de ce Prétextat, il est certain néanmoins qu'on enterrait dans son cimetière durant les dix premières années du second siècle.

Devenu, au temps de la paix, un des plus vénérés sanctuaires de l'Eglise romaine, il renfermait alors quatre groupes de monuments plus célèbres que les autres : 1° celui de saint Urbain, martyr... VS MARTYS (1), dit un fragment d'inscription. On ignore encore si c'est le pape de ce nom qui succéda au pape Callixte en 222, ou le simple évêque contemporain de Marc-Aurèle et de Commode qui baptisa Valérien et Tiburce, l'époux et le frère de sainte Cécile, ensevelis en 177, avec Maxime, leur compagnon, dans ce même cimetière ; 2° le monument des saints Agapitus et Félicissimus, diacres du pape Sixte II, tués à ses côtés en l'an 258, dans le cimetière même de Prétextat (2) ; 3° le monument du tribun Cyrinus ou Quirinus, martyrisé en l'an 130, découvert en 1866, simple et élégant, ne le cédant en rien aux constructions de Néron sur le mont Célius et aux monuments du

(1) Cette ancienne forme grecque régulière du vocable consacré par l'Eglise avec la désinence éolique en ρ, est, sur un monument latin, un notable indice d'antiquité. — (2) M. Armellini a récemment trouvé leurs noms dans un *graffito* sur la table de l'*arcosolium* où furent déposés leurs corps (*Bullettino*, 1874, p. 36.)

plus bel âge de l'Empire. Le sarcophage, un des plus anciens qu'il y ait dans les cimetières romains, est sobrement décoré et a sur le devant le buste du défunt, personnage revêtu du laticlave; 4° enfin le monument de saint Janvier, fils aîné de sainte Félicité ; ce tombeau, le plus important du cimetière, fut retrouvé en 1857. La chambre quadrangulaire où fut déposé son corps n'était pas creusée dans le tuf, mais était entièrement bâtie en briques. D'une architecture moins ancienne que la crypte de Quirinus, elle avait une façade ornée de pilastres et de corniches en briques rouges et jaunes, et ne contenait primitivement ni *loculi*, ni *arcosolium*, mais seulement trois niches rectangulaires destinées à recevoir des sarcophages aujourd'hui malheureusement brisés. Saint Janvier y fut déposé là en l'an 162, année de son martyre, dont la date, longtemps incertaine, est déterminée à présent par les travaux de Borghesi, de Cavedoni et de M. de Rossi (1).

Les *peintures* du cimetière rappellent par la pureté de leur style celles de l'époque des premiers Antonins.

Quelqus-uns des sujets représentés dans les *cubicula* : l'hémorrhoïsse aux pieds du Sauveur, les soldats frappant avec un roseau la tête Notre-Seigneur, etc., comptent parmi les plus anciens mo-

(1) *Bullettino*, 1863, p. 3, 19; 1872, p. 51.

numents artistiques, aujourd'hui connus, de l'histoire évangélique. Dans la voûte de la crypte de Saint-Janvier, l'on voit quatre guirlandes successives de roses, d'épis de blé, de vigne, de laurier, au-dessous desquelles est une scène de moisson.

Les *inscriptions* en langue grecque adhérentes encore aux *loculi* sont nombreuses dans certaines parties : une de ces inscriptions porte le nom d'Urania, fille d'Hérode, probablement Hérode Atticus, le maître de Marc-Aurèle, propriétaire d'une villa voisine, située près de l'endroit où l'on voit aujourd'hui l'église Saint-Urbain *alla Caffarella*. Or la disposition des lieux et des peintures qui couvrent les parois sont évidemment antérieures à la sépulture de cette Urania (1).

Le style est toujours très-laconique (2).

Le CIMETIÈRE DE LUCINA, près celui de CALLIXTE, situé sur la voie Appia, à droite lorsque l'on sort de Rome, commença dans une *area* large de 100 pieds, longue de 180, possédée par une noble famille, probablement celle des Cécilii, qui éleva sur la voie consulaire, à l'entrée de l'*area*, le monument dont les ruines se voient encore. Le

(1) *Bullettino*, 1863, p. 1; et 1871, p. 71. — (2) On sait que les fouilles ont dû être interrompues au cimetière de Prétextat par suite des réclamations des propriétaires du sol de dessus, qui se prétendent propriétaires du dessous, alors que toute la tradition et les titres constatent le caractère public des cimetières chrétiens et en donnent à l'Eglise une propriété que l'intérêt de la science revendiquerait d'ailleurs à bon droit.

nom de Lucina, porté par la propriétaire, était peut-être un surnom pris par elle au moment de sa conversion au christianisme, car il se pourrait, comme le devine M. de Rossi par une de ces intuitions nées de l'étude des faits, qui, grâce à de nouvelles découvertes, devient peu à peu une certitude, il se pourrait que cette grande matrone chrétienne fût la Pomponia Grécina, femme de Plaute, vainqueur des Bretons au temps de l'empereur Claude, dont Tacite (*Ann.*, XIII, 32) a parlé comme ayant été sous Néron, en l'an 58 (l'année où saint Paul fut absous à Rome), accusée d'avoir embrassé une superstition étrangère, *superstitionis externæ rea.* M. de Rossi a appuyé cette opinion sur les plus fortes probabilités; il a rencontré, d'ailleurs, dans le cimetière des tombes de Cécilii Fausti, de Pomponii Attici et de leurs héritiers, les Pomponii Bassi, en sorte que, probablement, la branche des Cécilii, devenus chrétiens, a été liée à la famille des Pomponii, dont Pomponia était membre. Il y a même une inscription de la fin du second siècle, ou commencement du troisième siècle, où est relaté le nom d'un Pomponius Grécinus. Or comme ce *cognomen* est très-rare depuis le premier siècle de l'Empire, Pomponius Grécinus était certainement parent de la Pomponia Grécina, femme du vainqueur des Bretons. Si la conjecture si plausible de M. de Rossi était acceptée, et elle a tout lieu de l'être, comme l'a montré M. Wandinger, le

cimetière de Lucina remonterait au premier siècle de l'âge chrétien.

Les *formes architectoniques* de ce cimetière sont les mêmes que celles des cimetières précédents : un ample escalier, placé près du monument tumulaire (peut-être celui d'un chrétien) élevé au-dessus de l'*area*, conduit au commencement de l'hypogée, et débouche dans une large galerie souterraine dont l'entrée est ornée de deux petites demi-colonnes taillées dans le tuf et revêtues d'un stuc très-fin. Près de là, un *cubiculum* double est revêtu de stuc fin et blanc; les galeries sont très-hautes; il y a peu d'*arcosolium;* la forme du sépulcre *a mensa* est au contraire très-usitée.

Les *peintures* qui ornent ce *cubiculum* sont d'un style très-classique; mais l'artiste, on le voit, est médiocre. Certaines décorations, sans être trop simples, ne sont pas surchargées d'ornements, et le professeur Welcker, si compétent pour juger les antiquités, a estimé qu'elles pouvaient être du premier siècle (1).

Les *inscriptions* fournissent les noms d'Annia Faustina, d'Acilia Véra, d'Annius Catus, de Cécilius Maximus, de Pomponius Bassus, etc., noms du second siècle; beaucoup d'entre elles sont écrites en langue grecque, et le style est très-laconique. Le nom y est mis presque toujours

(1) Cité dans *Roma sott.*, t. I, p. 322.

au cas direct. Jamais on n'y voit la date de la mort.

Ainsi, tout concorde dans la disposition et la décoration de ces premiers cimetières : formes architectoniques particulières avec des ambulares amples, avec des sarcophages de style classique; famille d'inscriptions ayant la nomenclature classique, écrites très-souvent en grec, toujours avec laconisme, sans aucun titre de dignité civile ou ecclésiastique (1). Tels sont les principaux caractères qui saisissent l'observateur et accusent une haute antiquité.

Ajoutons que ces différents cimetières, portant le nom de leurs propriétaires, furent désignés dans le quatrième siècle par ceux des martyrs les plus illustres qui y avaient été ensevelis. Ainsi, le cimetière de Domitilla fut appelé le cimetière des Saints-Nérée et Achillée, ou de Sainte-Pétronille; le cimetière de Prétextat devint celui de Saint-Janvier ; le cimetière de Maximus devint celui de Sainte-Félicité ; le cimetière de Callixte fut nommé cimetière de Saint-Sixte et de Sainte-Cécile, etc. ; et cette double nomenclature, fondamentale dans l'histoire de la Rome souterraine, résout plus d'une difficulté et répond à la grande division chronologique établie par l'histoire entre les souvenirs con-

(1) Voir planche XVIII.

cernant les monuments de l'âge de la persécution et ceux de l'âge du triomphe.

Ainsi, sous la protection de la loi, *les cimetières de la communauté chrétienne s'établirent légalement* dans les *areæ* de propriétaires riches et puissants, comme les Pudens, les Cécilius, les Flavia Domitilla, les Commodilla, les Prétextat, etc. Il n'y a pas encore d'entrées mystérieuses; les escaliers sont spacieux et apparaissent aux regards comme les constructions mêmes du sépulcre qui, sur la voie romaine, présente sa façade élevée, ornée de corniches et d'inscriptions. Aucun monument funéraire de la voie Appienne ou Latine ne semble bâti plus publiquement et n'atteste une plus grande sécurité de la part du propriétaire. Ce fait, confirmé par les inscriptions assez nombreuses de membres de grandes familles trouvées dans les cimetières, vient tout d'abord modifier l'opinion, ordinairement reçue, sur les origines obscures du christianisme à Rome. Non, le christianisme ne se cacha pas, mais il parut en plein jour et s'empara immédiatement de l'âme des plus intelligents et des meilleurs d'entre les citoyens de la Rome impériale. On le vit pratiqué jusque dans la famille impériale des Flaviens.

Saint Pierre, en venant à Rome descendre chez le riche industriel Aquila, qui habitait avec sa femme Priscilla sur l'Aventin, y rencontra vraisemblablement ces étrangers, juifs et prosélytes (on

appelait ainsi ceux qui embrassaient le judaïsme et ceux qui repoussaient les pratiques idolâtres), qui avaient été à Jérusalem témoins du miracle de la Pentecôte. Lorsque l'Apôtre vint ensuite habiter au pied de l'Esquilin, chez Pudens, sénateur allié à la famille de ce centurion Cornélius (s'il n'était, dit-on, Cornélius lui-même), converti par lui à Césarée (1), il dut évidemment entrer en relations avec ces chrétiens « de la maison de César, » salués par saint Paul, chrétiens confondus alors par les païens avec les juifs, et jouissant encore, grâce à cette confusion, de la protection légale accordée depuis Jules César aux usages et aux pratiques religieuses des Hébreux. On ne peut s'étonner dès lors de voir les fastes généalogiques des plus illustres familles romaines, les Cornélii, les Cécilii, les Emilii, etc., liés à l'histoire des premiers cimetières chrétiens ; et tous les jours M. de Rossi signale un fait nouveau, une famille nouvelle à joindre aux faits déjà connus, et aux familles patriciennes dont la foi est déjà attestée (2).

Ainsi l'archéologie sacrée, en éclairant merveilleusement des textes plus ou moins obscurs de Tacite, de Dion Cassius et de Suétone, vient ouvrir à l'histoire de nouvelles perspectives.

(1) Voir la supposition de Bianchini, *Vitæ Pontific.*, t. II, reproduite par dom Guéranger, *Sainte Cécile*, p. 118. — (2) M. de Rossi, *Roma sotter.*, t. II, p. 362 et 365; *Bullettino*, 1865, p. 17, et, d'après lui, Northcote et Brownlow, *Rome souterraine*, p. 48.

V

Histoire des cimetières, *seconde époque* (fin du second siècle et première partie du troisième). — Les chrétiens obtiennent, comme membres d'une association funéraire, une situation légale. — Le cimetière de Callixte est le cimetière officiel de l'Eglise. — Tombeau de sainte Cécile, tombeaux des Papes, chambre des Sacrements. — Caractères de la décoration et de l'épigraphie des monuments de cette époque.

Les chrétiens, d'abord considérés comme une des sectes judaïques, prirent ainsi part au bénéfice de légalité ou de tolérance dont elles jouissaient. Mais bientôt accusés par les Juifs, ils commencèrent à être persécutés : Néron envoya aux supplices cette espèce d'hommes adonnés à une superstition nouvelle et malfaisante (1) (première persécution). Domitien fit recueillir par Ulpien, dans le VIIe livre *de Officio Proconsulis,* toutes les lois criminelles en vertu desquelles il fallait frapper les adorateurs du Dieu, *cultores Dei*, et on leur appliqua les lois de lèse-majesté et de sacri-

(1) Christianos genus hominum superstitionis novæ et maleficæ suppliciis afficit, dit Suétone *in Nerone* c. xvi. Sur le fondement juridique de la persécution de Néron, voir le *Bullettino,* 1865, p. 93 ; M. Le Blant, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions,* 1866, et *Mém. de la Soc. des antiq. de France,* t. XXXI ; M. Tourret, dans *Revue catholique de Inst. de Droit,* juin-juillet 1878.

lége, lois très-sévères qui entraînaient les tortures et des supplices atroces (1) (seconde persécution). Alors, comme membres des religions étrangères, *superstitionis externæ rei*, prohibées par l'Etat, on les accusa de préparer des révolutions, *res novas moliri;* leur existence fut même mise en question, *non licet esse vos*, et leur vie fut sous Trajan (troisième persécution) à la discrétion du premier accusateur; cependant, au milieu de toutes ces crises sanglantes, les tombeaux chrétiens restèrent une possession religieuse, protégée par la loi. Ni Pline, ni Trajan, ni les premiers empereurs poursuivant encore contre les chrétiens l'application des lois portées contre les éteries (clubs,) ne parlèrent de leurs rites funèbres; tous respectèrent le droit du propriétaire placé sous la garde de la religion des sépulcres et du droit privé.

Toutefois ce qui peut se comprendre pour un sépulcre isolé, devient plus difficile à admettre pour le vaste terrain de l'*area adjecta,* et cependant, avec le développement du christianisme, le cimetière dut vite s'étendre au-delà de l'*area* primitive. Le droit d'un homme a-t-il suffi pour

(1) M. de Rossi (*Bullettino,* 1867, p. 28 et suiv.) a remarqué la différence du but poursuivi contre les païens et les chrétiens accusés de crime de lèse-majesté. On voulait punir le païen en lui arrachant par la torture l'aveu de son délit; on prétendait par la torture arracher au chrétien la négation de sa culpabilité, pratique contraire aux principes du droit criminel romain.

protéger des multitudes de tombes? Ou y a-t-il eu des lois en vertu desquelles les chrétiens, multipliés au point de ne plus pouvoir passer pour les clients d'un propriétaire, ont pu se creuser des lieux de sépulture assez vastes? Tombés sous le coup des lois terribles de lèse-majesté, comment ont-ils osé développer ainsi leurs cimetières? S'ils se cachaient, comment les magistats ne les ont-ils pas découverts? Si les magistats le savaient, comment ne les ont-ils pas empêchés? La réponse est simple, et cependant, avant les travaux de M. de Rossi, nul ne l'avait faite et personne n'avait soupçonné la possibilité de la faire. C'est que l'ombre et le secret dont on parle tant, utile aux chrétiens par mesure de prudence, nécessaire en temps de persécution, n'étaient point indispensables en tout autre moment. Les chrétiens ne constituaient pas vis-à-vis du gouvernement une société secrète, *les chrétiens ont formé une association légale,* dont le gouvernement a violé le droit lorsqu'il l'a persécutée. C'est ce qu'il faut indiquer en résumant l'exposition toute nouvelle et lumineuse du savant archéologue romain.

Les associations et les colléges, *collegia*, *sodalitates*, remontent aux plus anciens temps de Rome; interdits peut-être par César, en tout cas mal vus par les empereurs, qui redoutaient l'influence d'une association, ces colléges auraient été supprimés, si d'assez larges exceptions n'avaient

été admises. Ainsi, il fut permis aux pauvres gens de se réunir une fois par mois, et de mettre en commun leurs cotisations mensuelles pour s'assurer mutuellement des funérailles, *permittitur tenuioribus stipem menstruam conferre dum tamen semel in mense coeant* (1) L'exception emporta la règle, et Mommsen a interprété ce texte par un sénatus-consulte relaté dans l'inscription trouvée en 1816, au milieu des ruines de l'ancienne Lanuvium, où on lit : « Tous ceux qui veulent payer une cotisation mensuelle pour les funérailles (*funeraticium*) peuvent former une association et avoir un lieu commun pour ensevelir leurs morts. » L'inscription (2) faisait connaître en même temps l'organisation intérieure du collége érigé en l'an 133, en l'honneur de Diane et d'Antinoüs, pour la sépulture des morts. Or c'est un de ces colléges « de pauvres gens » (*tenuioribus*) dont les chrétiens purent très-bien adopter la forme légale.

Les colléges, les associations se multiplièrent beaucoup pendant la seconde moitié du second siècle, et peut-être, dit M. de Rossi, l'action cachée mais puissante du christianisme ne fut-elle pas étrangère à de telles tendances. Les chrétiens usèrent en effet du droit conféré par la loi

(1) *Digest.* XLVII, 22, 1. Voir, sur les colléges, Mommsen : *De collegiis et sodalitiis Romanorum,* Kiliæ, 1843 ; M. Boissier, *la Religion romaine,* t. II, p. 266-342. — (2) Dans Orelli, Ed. Henzen, nº 6086.

pour former des associations, droit étendu par Septime Sévère à toute l'Italie et aux provinces romaines; ils purent, au nom de leur corps réprésenté par l'évêque quant à la possession, et par le diacre quant à l'administration financière, posséder en commun des lieux de sépulture. Le texte de saint Paul, sur la *domestica ecclesia* (Rom. XVI, 5), ne rappelle-t-il pas la réunion païenne *quod est in domo Sergiæ Paullinæ?* Tertullien parle, à ce sujet, comme le jurisconsulte Marcien, et c'est ainsi que de propriété privée, pour ainsi dire, les cimetières, au moins quelques-uns, devinrent une propriété publique, reconnue à ce titre par la loi. M. de Rossi l'a démontré : *Les associations funéraires et de secours mutuels, furent le titre sous lequel la communauté chrétienne posséda des cimetières.* Le docteur Kiessling a trouvé à Bâle, sur un parchemin servant à couvrir un manuscrit, la moitié environ d'un testament qu'un érudit de l'école d'Alcuin avait relevé sur le marbre d'un sépulcre romain, à Langres. Ce testament (1) suit les prescriptions de la loi païenne. Le testateur pouvait légalement faire construire un tombeau et une chapelle, élever un autel et préparer des chambres pour les repas funéraires; les affranchis du mort pouvaient chaque année payer une cotisation, pour subvenir aux sacrifices offerts

(1) *Bullettino,* 1864, p. 395.

chaque mois sur l'autel, et nommer des curateurs chargés de recueillir leurs cotisations, etc... Or les dispositions de ce testament romain, convenant précisément aux besoins et aux rites des chrétiens, pouvaient être adoptées par eux. *Le droit particulier du propriétaire chrétien* put se transformer, et en fait, *se transforma dans un droit collectif exercé par l'association chrétienne;* seulement, comme le mot *collegium* sentait le paganisme, les chrétiens ne l'employèrent pas; ils s'appelèrent *ecclesia fratrum*, *cuncti fratres*, *fratres*, *fraternitas*.

Les inscriptions apportent à ce sujet des données précieuses. On voit tantôt l'église des frères, *ecclesia fratrum* de Césarée en Mauritanie, ordonner la pose d'une épitaphe, tantôt un prêtre préparer un cimetière pour tous les frères CUNCTIS FRATRIBUS FECI (1). Sur un côté d'une stèle du troisième ou quatrième siècle trouvée en Phrygie (2), on lit : EIC THNΔE TO HΩON KOINON TΩN AΔEΛΦΩN, c'est-à-dire : « Jusqu'à cette (pierre), la partie orientale (de l'*area*) est commune aux frères. » On parle également en Asie Mineure d'une « amende à payer à la caisse des frères (3). »

On a trouvé sur une pierre, qui semble une stèle

(1) *Roma sotter.* t. I, p. 106. — (2) *Bullettino,* 1864, p. 32. — Kirchoff, *Corpus Insc. græc.*, t. IV, p. 9266. Cavedoni, *annot. ad Corpus Insc. græc.* dans *Opusculi relig. e litter. di Modena,* 1860, p. 176. Voir *Roma sott.,* t. I, p. 106. — (3) *Roma,* t. I, p. 106.

posée sur terre plutôt qu'une plaque destinée à fermer un *loculus*, une demande de prières adressée aux frères : PETO A BOBIS (SIC) FRATRES BONI. — LEONTI PAX A FRATRIBUS VALE, dit une inscription du cimetière de Priscilla (1) ; et comme les colléges païens prenaient parfois leur nom du lieu où se réunissaient les associés, les chrétiens purent désigner aussi leurs associations sous le nom du fidèle autour duquel on se réunissait : *Sepulcrum Eutychiorum*, dit une inscription du cimetière de Sainte-Sotère; d'un autre côté, de même que le païen, dans son collége, s'appelait le dévot de quelque divinité, *cultor Jovis*, *Herculis*, *Dianæ*, etc..., on a rencontré en Algérie, près Cherchell, une inscription mentionnant qu'un certain Evelpius *cultor Verbi* a donné à la sainte Eglise une *area* pour des sépultures et a bâti une *cella* (2). Evelpius ajoute : « Avec un cœur pur et simple, Evelpius vous salue, frères nés du Saint-Esprit. » Voilà, en effet, le titre spécial sous lequel les chrétiens pouvaient légalement, comme les autres sociétés funéraires, établir des cimetières communs; ils formaient une réunion de frères, *Eccle-*

(1) *Bullettino*, 1864, p. 12. — *Hunc locum cunctis fratribus feci*, dit une inscription touvée en Afrique. — (2) Aream at (ad) sepulcra *cultor Verbi* contulit et cellam struxit, suis cunctis sumptibus Ecclesiæ sanctæ hanc reliquit memoriam; salvete fratres puro corde et simplici Evelpius vos satos Sancto Spiritu. Ecclesia fratrum hunc restituit titulum. (*Bullettino*, 1864, p. 28.)

sia fratrum, expression touchante que les païens n'imaginèrent jamais, car, pour le dire en passant, cette explication donnée par Gaetano Marini que les frères Arvales se disaient « frères, » parce qu'ils auraient fait partie d'une confrérie religieuse, appellation étendue par Borghesi à toutes les confréries païennes, a été justement, dit M. de Rossi, repoussée par M. Mommsen (1).

C'est à ce titre légal d'associés que les chrétiens purent ensuite intervenir (vers 225) dans leur contestation avec les *popinarii*, autre association légale; les édits portés précédemment contre les chrétiens n'empêchèrent pas l'empereur Alexandre Sévère, jugeant la cause en leur faveur, de reconnaître également le droit de l'association et de les maintenir dans leur lieu de réunion, au Transtevère.

De l'âge des Apôtres à la paix de Constantin, il y eut à Rome des églises domestiques dans l'intérieur des habitations où les fidèles purent avoir la faculté de garder chez eux la sainte Eucharistie dans un lieu secret, dérobé aux regards; toutefois, dans les cimetières ou à côté des cimetières, il y eut des réunions nombreuses de fidèles et la trace en est demeurée.

(1) Suivant la tradition, le collége des Arvales fut constitué dans le principe par les douze fils d'Acca Lorentia. Les douze prêtres Arvales se donnèrent le titre de frères, pour rappeler leur origine commune.

A l'entrée du cimetière de Domitilla, on a dernièrement reconnu une construction du troisième siècle; une salle, attenante à la porte même du souterrain, mais ne contenant aucun tombeau, était garnie tout autour d'un banc de pierre; c'était une sorte de *triclinium*, destiné au repas funéraire des membres du collége. La réunion funèbre a eu lieu chez tous les peuples; mais l'agape chrétienne fut distincte du *silicernium* des obsèques païennes, en ceci surtout, que celui-ci était donné aux parents et que l'agape était offerte à tous (1). A côté de la salle principale, il y avait plusieurs chambres étroites où étaient le puits, le réservoir d'eau, la fontaine, que l'on trouve mentionnés par les inscriptions et les testaments païens. C'était alors le temps où Tertullien (2) parlait publiquement de la cotisation mensuelle payée par les fidèles, dont le premier emploi était de subvenir à l'entretien des pauvres et à la sépulture des morts, disposition qu'aucune loi ne défendait, dit à ce sujet Mommsen (3). C'était le temps aussi où, pour la première fois, l'auteur des *Philosophumena* nous montre le pape Zéphirin remettant au diacre Callixte, administrateur du trésor ecclésiastique (en 197), le soin du cimetière. Ce cimetière ainsi spécialement désigné

(1) M. de Rossi, *Roma sotter.*, t. III, p. 499. — (2) *Apolog.*, CXXXIX. Voir aussi *Dig.*, III, 4, 1, § 1, sur le droit que possédait le collége. — (3) *De Collegiis*, p. 95.

n'était plus dès lors l'hypogée d'un particulier, c'était le *cimetière officiel d'une association publique, administré par les chefs de cette association* (1).

Où fut placé ce premier cimetière dont l'auteur des *Philosophumena* fait ainsi mention? Ce ne fut point au Vatican, et pourquoi? La raison ordinairement invoquée d'une translation du corps de saint Pierre dans le cimetière *ad Catacumbas* de la voie Appienne est aujourd'hui abandonnée, car au temps de Zéphirin, cela est certain, le corps de Pierre reposait au Vatican; puis le cimetière *ad Catacumbas* n'est pas le cimetière de Callixte; mais profitant du rescrit de Septime Sévère, qui confirmait et étendait à chaque collége le privilége de posséder des sépultures, et, pour s'administrer, d'avoir un *syndicus* ou un *actor*, le corps des chrétiens, ayant à sa tête le pape Zéphirin, établit le cimetière officiel; or où pouvait-il l'établir plus sûrement que sur la voie Appienne, près la crypte de Lucina, dans le lieu où, vingt ans auparavant, avait été déposé le corps de sainte Cécile, dans

(1) Pour tous les faits rapportés par l'auteur des *Philosophumena,* voir M. de Rossi, *Bullett. di archeol. crist.,* 1870, et, outre les auteurs allemands Dollinger et Hagemann, M. l'abbé Cruice, *Etudes sur de nouveaux documents historiques, empruntés à l'ouvrage des Philosophumena,* Paris 1853, et *Histoire de l'Eglise de Rome,* de 192 à 224, Paris, 1859: l'abbé Le Hir, dans les *Etudes religieuses,* octobre et novembre 1865. etc.

les terrains appartenant à la puissante famille chrétienne des Cécilii, alliée aux Annii Pomponii, etc...? (1) La populace le sut sans aucun doute, car justement en cette année 197, où le pape Zéphirin monta sur le trône, Rome retentit de cris furieux proférés contre les *clarissimi* de la secte des chrétiens; et quels pouvaient être ces *clarissimi*, sinon les membres des familles illustres que nous avons nommées? Ainsi se forma légalement le cimetière de la communauté chrétienne avec son caractère officiel et quasi-civil. Ce cimetière fut appelé le cimetière de Callixte, à cause des travaux considérables que, malgré la longue persécution (la cinquième) de Septime Sévère (199-211), l'administrateur nommé par le pape Zéphirin, et qui devint pape après lui (218), y fit exécuter.

Le CIMETIÈRE DE CALLIXTE est le plus célèbre des anciens cimetières de l'Eglise romaine, et cependant, au moyen âge, on perdit le souvenir de sa position exacte. Les documents sont remplis à cet égard de renseignements contradictoires. Bosio lui-même le confondit avec les Catacombes de Saint-Sébastien; d'autres auteurs l'ont appelé in-

(1) On n'a pu malheureusement savoir à qui appartenait le monument ruiné qui est à l'entrée, le long de la voie Appia. En 1820, on a trouvé le *colombarium* des affranchis et esclaves de la gens Cécilia près de l'endroit sous lequel est le cimetière. On a trouvé aussi le *colombarium* des affranchis d'Annius Pollion. (*Roma sotter.*, t. III, p. 628.)

différemment cimetière de Prétextat, cimetière de Balbine, etc... A force de critique dans l'étude des textes, M. de Rossi put, avant même toute exploration et toute découverte postérieure, distinguer en théorie, comme ils sont distincts en fait, le cimetière de Callixte à la droite de l'Appia, le cimetière de Prétextat à la gauche de cette voie, et les Catacombes de Saint-Sébastien, situées plus au midi sur la droite. Il reconnut ainsi nettement l'emplacement du cimetière dont Zéphirin confia l'administration au diacre Callixte. Nous pouvons en parler plus longuement, car c'est le seul qui soit aujourd'hui complétement déblayé, M. de Rossi l'ayant étudié tout d'abord, parce qu'il eut l'insigne honneur d'être le premier cimetière public de l'Eglise et de servir pendant tout le troisième siècle de lieu de sépulture aux Souverains-Pontifes. Dans l'histoire de ce cimetière et l'observation de ses monuments, nous trouverons d'ailleurs, à très-peu de différences près, l'histoire même de tous les cimetières romains.

Les galeries souterraines du cimetière de Callixte, la plus grande des nécropoles chrétiennes situées sur la voie Appienne, se rattachent à quatre classes distinctes d'excavations successivement creusées selon les besoins : 1° les hypogées préexistant au cimetière de Callixte, c'est-à-dire les cryptes de Lucina dont nous avons parlé ; 2° les hypogées du cimetière proprement dit de Callixte, où, de-

puis le pape Zéphirin jusqu'au pape Melchiade, furent ensevelis les papes; 3° les hypogées voisins ayant chacun un nom particulier : cimetière de la vierge Soteris, où cette martyre, une ancêtre de saint Ambroise, fut enterrée en 304; — arénaire d'Hippolyte, retrouvé en 1646, dépouillé alors, mais où, malgré de grands efforts, on n'a pu retourner depuis, bien qu'on ait vu l'escalier qui conduisait les fidèles aux tombeaux des martyrs grecs; — région appelée par M. de Rossi, Libérienne, parce qu'elle fut creusée surtout au temps du pape Libérius, etc.; — le cimetière de Balbine, situé au nord de celui de Callixte et retrouvé en 1867, très-vaste, avec de grandes chambres rectangulaires terminées en abside, semble plutôt contigu qu'ajouté à la nécropole callixtienne; 4° enfin les galeries qui, à la fin du troisième siècle ou au commencement du quatrième, ont relié ensemble ces divers hypogées et en ont fait un seul corps : c'est ainsi que la troisième *area* du cimetière de Saint-Callixte a été réunie par le prolongement de ses galeries à la première *area* du cimetière de Sainte-Soteris, etc.

Chacune de ces provinces souterraines que M. de Rossi, dans son plan du cimetière, rattache à quinze divisions, a son développement propre et son histoire.

Les hypogées du cimetière proprement dit de Callixte sont compris en trois délimitations d'*area*,

parfaitement reconnaissables. La première, rectangulaire, de 100 pieds de largeur sur 250 de longueur (1), a des chambres qui ont été creusées pendant la seconde moitié du deuxième siècle, sous Marc-Aurèle et Commode. Les excavations furent agrandies par Callixte sur l'ordre du pape Zéphirin, entre deux voies principales et parallèles entre elles, qui commencent à deux escaliers magnifiques : l'un d'eux, dont les parois sont revêtues de beau stuc, a été retrouvé, en 1864, sous l'escalier construit au quatrième siècle par le pape Damase. Cet escalier ample, visible à tous les regards, donnant accès au cimetière, atteste évidemment sa primitive légalité. On reconnaît dans cette *area* quatre ou cinq périodes de travaux, car les *areæ* les plus anciennement occupées sont à présent les plus compliquées.

La seconde *area* longue de 150 pieds, large de 25, et la troisième, de même dimension, appelée l'*area* de saint Eusèbe, parce que le corps de ce Pape y a reposé, ont été, comme nous le verrons, successivement ajoutées à la première, l'une au commencement, l'autre à la fin du troisième siècle.

Dans la première *area*, on avait placé, après son martyre, sous Marc-Aurèle (en 177), le corps de

(1) On a retrouvé sur le sol le mur qui séparait au midi cette *area* des terres contiguës.

la jeune Romaine, issue d'une branche chrétienne de la noble famille des Cécilii Maximi Fausti, qui porta le nom de Cécile. Elle reposait ainsi dans la propriété de sa famille. D'abord petite, mais plus tard agrandie jusqu'à mesurer 6 mètres dans sa longueur, un peu moins dans sa largeur, cette crypte, où furent aussi enterrés un Septimus Prétextatus Cécilianus, un Octavius Cécilianus, une Pomponia Attica, conserve aujourd'hui les restes des peintures exécutées 300 ans après, sous le pontificat de Sixte III. A côté, on avait également placé l'image de la sainte, richement ornée, exécutée vraisemblablement au septième siècle; au-dessous, on aperçoit encore une niche dont le fond est décoré par une grande figure de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le tout dans le style byzantin du neuvième siècle (1).

A côté de la chambre de sainte Cécile, il y en a une autre, plus ancienne, qui fut sans doute le premier lieu où reposa le corps de la sainte. Construite sous Marc-Aurèle, comme M. de Rossi l'a prouvé par l'étude des niveaux des excavations, et par les marques de fabrique des tuiles employées dans la construction des escaliers et la clôture des *loculi*, cette chambre devint, sous Zéphirin, *la chambre des tombeaux des Papes* (2). Comme celle de sainte Cécile, elle a été découverte, sur les in-

(1) Voir planche IV. — (2) Voir planche V.

dications précises de M. de Rossi, dans les premiers jours du mois d'avril 1854. Elle était alors remplie de décombres, était longue de 3^{m},50, large de 4^{m},50, et n'avait pas d'*arcosolium ;* mais les parois contenaient d'amples niches rectangulaires, destinées à placer des sarcophages. Au fond, on découvrit dans la muraille les restes d'un grand tombeau, surmonté d'une niche rectangulaire construite en maçonnerie, revêtue d'un stuc blanc et fin. Sur les murs il y avait des peintures ; mais on en retrouve à peine la trace. En avant, sur un gradin en marbre, quatre trous, pratiqués régulièrement en carré, indiquent la place des quatre piliers sur lesquels un autel fut placé. Autour de l'autel était un espace étroit, *septum*, circonscrit par une balustrade en *clatri* ou *transennæ*, décoration dont on a retrouvé des fragments. Telle était la disposition d'une église primitive, avec son autel isolé, sur lequel le prêtre, la face tournée vers les fidèles, célébrait les saints mystères. Derrière l'autel se trouvait la place du siége où s'asseyait l'évêque.

Parmi les décombres et sur les *loculi* disposés dans la chambre, on n'a pu retrouver (encore étaient-ils en treize morceaux) que les pierres sépulcrales de quatre papes ΑΝΤΕΡΩϹ ΕΠΙ — ΦΑΒΙΑΝΟϹ ΕΠΙ μρ — ΛΟΥΚΙϹ — ΕΥΤΥΧΙΑΝΟ ΕΠΙϹ.

Toutefois, ces noms portent témoignage pour les autres et viennent établir l'identité de la crypte

où douze papes furent ensevelis (1). D'ailleurs la vénération qu'on eut ensuite pour elle est attestée par de nombreux *graffiti* trouvés sur les murailles.

Non loin du tombeau de sainte Cécile et des tombeaux des Papes, on rencontre cinq chambres, ouvrant sur le même corridor, appelées *chambres des Sacrements*, à cause du sujet des peintures que le diacre Callixte fit exécuter à la fin du deuxième siècle ou au commencement du troisième. C'est là que se trouvent les types, non point les plus anciens, mais les plus hiératiques de la peinture symbolique chrétienne : les scènes de la Bible, mises en pendant avec les scènes correspondantes du Nouveau Testament, y sont représentées pour rappeler aux chrétiens la vertu des sacrements dont ils sont les figures. Nous décri-

(1) Le pape Pie IX y vint prier, pour la première fois, le 11 mai 1854. — Une remarque peut être faite ici : les noms de ces papes est en grec ; le grec aurait-il été la langue ecclésiastique de Rome au troisième siècle ? On avait déjà discuté cette question pour chercher l'origine de la version latine des Livres saints, mais ces épitaphes en grec confirment la croyance, fondée sur des remarques nombreuses, que la liturgie et la lecture publique des Ecritures se faisait en cette langue à Rome, au second et au troisième siècle. A la fin du troisième siècle, et dans le quatrième siècle, la langue grecque tomba en désuétude et fut ensuite tellement oubliée, qu'au sixième siècle il fallut traduire en latin, pour le faire lire au clergé romain, un texte venu d'Orient. (Voir l'abbé Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes,* p. 354. — Rossi, *Roma,* t. II, p. 72.)

rons plus loin les principales; mais l'unité de la conception atteste qu'elles furent peintes presqu'en même temps, encore que l'exécution trahisse une différence de mains jusque dans la même chambre. Ce n'est pas un peintre qui a conçu le plan, c'est un docteur, dit M. de Rossi, c'est un prêtre qui a combiné les sujets et les a indiqués à l'artiste, et ce prêtre, quel autre peut-il être que ce Callixte, « le préposé au cimetière, » dont le portrait y a été peint sans doute en l'honneur de ses grands travaux (1)?

Ici, avec le développement des excavations de la première *area* du cimetière de Callixte, se termine une époque dans l'histoire des cimetières souterrains, et nous allons résumer brièvement les caractères principaux de l'architecture, de la peinture et des inscriptions dans les monuments de cette époque, c'est-à-dire ceux de la fin du deuxième siècle et du commencement du troisième.

L'*architecture* des galeries nous les montre d'une forme régulière, moins larges qu'à l'époque précédente : les chambres sont carrées, petites, ornées de fresques; elles sont isolées; jamais il n'y en a de doubles; il n'y a pas encore beaucoup d'*arcosolium*.

La *sculpture* mise sur les sarcophages *est alors purement décorative :* ce sont des dauphins, des

(1) Voir les planches VI et VII.

emblèmes marins, ou simplement des cannelures; aucun signe n'est spécialement païen, mais aucun non plus n'est exclusivement chrétien (1). On emploie des symboles. Ainsi l'ancre est sculptée sur la pierre : or ce symbole est très-rare et pour ainsi dire introuvable sur les inscriptions païennes. A l'ancre est quelquefois joint le poisson. On rencontre aussi la colombe avec le rameau d'olivier. Le Bon Pasteur et l'*Orante* qui, par sa ressemblance avec la *Pietas* des païens, pouvait être sculptée par eux ou sous leurs yeux, se rencontrent aussi sur des sarcophages (2).

La *peinture* offre une plus grande richesse; mais elle *conserve un caractère symbolique,* et la représentation des faits tirés de la Bible ou de l'Evangile, et concordant entre eux, est plus allégorique qu'historique. Cependant au cimetière de Prétextat on a découvert une peinture de cette époque (fin du deuxième siècle ou dix premières années du troisième), dont le sujet, tiré de l'Evangile, « l'Hémorrhoïsse aux pieds du Sauveur, » a tous les caractères d'une peinture historique, et est à coup sûr un des plus anciens monuments historiques aujourd'hui connus de l'histoire évangélique.

Les *inscriptions,* écrites en langue grecque, sont

(1) Abbé Martigny, *Dict.*, p. 593. — (2) Abbé Martigny, *Etude archéologique sur l'Agneau et le Bon Pasteur*. Mâcon, 1860.

au moins égales en nombre aux inscriptions gravées en langue latine; celles-ci sont en général en très-bon latin. La paléographie est plus ou moins négligée, mais ordinairement elle est d'un bon type et quelquefois très-belle. *La simplicité est alors le grand caractère des épitaphes.* Le style est très-laconique, plus laconique peut-être qu'à l'époque précédente, car les persécutions sont devenues plus nombreuses et plus cruelles. La sécurité des premiers temps qui permettait les épitaphes plus développées, que l'on rencontre dans la première époque, n'existe plus. Le plus grand nombre d'entre elles contient seulement le *cognomen* ou nom du défunt, qui est ordinairement d'origine grecque ou de bonne latinité; il n'y a pas souvent la mention du *prenomen;* on rencontre encore des *gentilitia*, et un, celui d'Aurélius, est fréquemment répété dans le cimetière de Callixte. Or, justement, ce sytème de noms tirés des Aurélii Augusti, concorde chronologiquement avec l'époque des grandes excavations de la fin du second siècle et du commencement du troisième (1).

Le nom de celui qui fit poser l'inscription se rencontre très-rarement; très-rarement aussi on trouve indiqué le jour de la mort du défunt et son âge; jamais, à cette époque, on ne trouve le mot solennel κατάθεσις ou *depositio.*

(1) M. de Rossi, *Bullettino,* 1863, p. 87.

Les acclamations, rares au commencement du deuxième siècle, deviennent plus fréquentes : les plus usitées sont : *Vivas in Deo*, *Vivas in Spiritu Sancto*, et la formule d'origine apostolique : *Pax tecum*, d'où naquit la formule solennelle *In pace*.

VI

Histoire des Cimetières, *troisième époque* (fin du troisième siècle et commencement du quatrième). — Le corps de Pontien ramené à Rome. — Constructions du pape Fabien. — Lieux de réunion dans les cimetières. — Tombeau du pape Corneille. — La persécution sous Valérien atteint pour la première fois les cimetières; mesures prises pour y échapper. — Persécution de Dioclétien. — Les cimetières confisqués sont rendus à l'Eglise. — Caractère de la décoration, de l'épigraphie des monuments de cette époque.

Après une paix relative, les chrétiens subirent une persécution (la sixième) ordonnée par Maximin, meurtrier d'Alexandre Sévère. Le pape Pontien fut alors déporté en Sardaigne, où il abdiqua sa charge de Pontife suprême (30 octobre 235). Antéros fut élu à sa place (22 novembre 235), et fit rechercher aussitôt dans les bureaux de la préfecture de Rome les Actes des martyrs morts dans les derniers temps. Mais arrêté pour ce fait, Antéros fut lui-même mis à mort (3 janvier 236). L'année suivante, l'empereur Maximin fut tué, et l'Eglise respira ; aussi, comme l'édit de persécution une fois révoqué ou tombé en désuétude, la loi commune sur les associations reprenait son empire, le nouveau pape Fabien demanda à l'empereur la permission de ramener de Sardaigne à Rome le corps de son prédécesseur Pontien, qui

lui aussi y avait trouvé le martyre. On trouve dans ce fait, de la permission demandée par le pape et accordée par l'empereur, une preuve de plus de la légalité des cimetières chrétiens. La translation eut lieu solennellement, sans aucun obstacle.

Le même pape Fabien commença à exécuter, en l'an 238, de grands travaux; et comme le cimetière de Callixte n'était plus alors le seul à être possédé et administré officiellement par l'*Ecclesia fratrum*, comme les cimetières étaient déjà nombreux, Fabien, en 240, en partagea l'administration entre sept diacres, tout en maintenant sous l'autorité directe du Souverain-Pontife le cimetière de Callixte. Ces sept diacres, M. de Rossi l'a montré en reconstituant, à l'aide d'inscriptions, une page d'histoire jusqu'alors inconnue, avaient chacun sous leur surveillance deux des régions civiles entre lesquelles Rome était partagée. A chacune des sept régions était attribué un certain nombre des vingt-cinq cimetières alors établis. Ainsi la première région ecclésiastique, formée par la douzième et la treizième région civile, comprenait les cimetières entre la voie d'Ostie et la voie Appienne; la seconde région, formée par la seconde et la dixième région civile, comprenait les cimetières de la voie Latine et Asinaria jusqu'à la voie Labicane, etc. (1).

(1) *Roma soter.*, t. III, p. 515. — Cette division ecclésiastique de Rome en sept régions remplaça, à partir du milieu du sixième siècle, la division civile de Rome en quatorze

La première *area* du cimetière de Callixte fut alors reliée à la seconde, dont le terrain appartenait encore aux Cécilii. Les chambres qui furent creusées dans ce nouvel espace ne semblent pas avoir été destinées, dès le premier moment, aux sépultures, mais aux réunions qu'Alexandre Sévère venait de permettre aux chrétiens. Une de ces chambres a trois absides, une au fond et deux de chaque côté ; d'autres fois, comme au cimetière de Prétextat, en face d'un monument vénéré, on creusait la paroi en abside, au fond de laquelle on ouvrait une galerie, afin que plus de monde pût y contenir. La lumière arrivait par des lucernaires ouverts en même temps que les chambres. Ces observations architectoniques viennent réfuter l'opinion de ceux qui, après Ciampini et Ansaldi, voudraient soutenir que les cimetières ne furent pas pour les fidèles des lieux de réunion. Au siècle dernier, le P. Fassini (*De Veterum christianorum synaxibus*) avait cherché à établir la vérité sur ce point, désormais hors de doute, car le P. Marchi a de nos jours donné une notice complète sur les églises souterraines, qu'il a retrouvées avec leur vestibule, leur enceinte et leur presbyterium ; il a

régions établie par Auguste. Ce point a été établi avec science par M. l'abbé Duchesne, *Revue des questions historiques*, juillet 1878, p. 217, contrairement à l'opinion de M. Jordan, qui fait durer au moins jusqu'au douzième siècle les régions d'Auguste, et prétend que les régions ecclésiastiques n'ont jamais servi à désigner les quartiers de Rome.

rencontré encore au cimetière de Sainte-Agnès des bancs creusés dans le roc, autour de chambres à absides, communiquant les unes avec les autres, ainsi que des siéges épiscopaux creusés également dans le tuf. Or ces chambres étaient de véritables églises, et les salles devaient correspondre, selon le P. Marchi, à la division qui eut lieu dans les basiliques, où une partie était réservée aux hommes et une partie destinée aux femmes. Au cimetière de Sainte-Sotère (fin du troisième siècle), il y a aussi de nombreux exemples de salles, encore plus grandes, éclairées par des lucernaires, pouvant servir de lieux de réunion. C'est à ces temps de protection accordée aux chrétiens par Alexandre Sévère (222-235) et Philippe (244-249) (1), que doivent être encore rapportées les constructions des *cellæ memoriæ*, « chambres du souvenir, » *basiliculæ* ou chapelles élevées sur le sol, au-dessus des cryptes souterraines où reposaient les corps des martyrs qu'on voulait ainsi honorer, constructions ayant tantôt la forme circulaire, tantôt la forme rectangulaire avec hémicycles, comme l'église *tricora* de Saint-Sixte, véritables *scholæ* que tout collége ou asso-

(1) Voir abbé Greppo, *Notes concernant les premiers siècles des chrétiens*, p. 127-164; Moniglia, *De annis J.-C. et de religione utriusque Philippi Aug., dissertationes duæ*, in-4°, Romæ, 1741; *Du Christianisme de quelques impératrices romaines* dans les *Mélanges d'archéologie*, par les PP. Cahier et Martin, t. III, p. 163.

ciation pouvait légalement posséder, lieux de réunions où le peuple chrétien célébrait les anniversaires des défunts et les agapes, recevait les distributions de vivres et d'habits que la charité des particuliers et le trésor de l'Eglise accordaient aux pauvres (1).

A la même époque a été construit sans doute le *triclinium*, dont nous avons déjà parlé, récemment découvert à la porte du cimetière de Domitilla. Cette salle, nous l'avons dit, devait servir aux repas des fidèles, après la célébration des saints mystères. La construction, donnant sur la voie publique, convenait à des lieux de réunions autorisées par la loi ; toutefois, dans les peintures qui la décorent, on voit seulement des bandes, des oiseaux, des fleurs et des fruits ; les sujets bibliques ou évangéliques sont bannis.

La (septième) persécution éclata de nouveau (249).

Dèce, étant monté sur le trône, se mit, par haine des deux Philippes, à poursuivre les chrétiens que ces derniers princes avaient protégés. Le pape Fabien fut une de ces premières victimes (janvier 250), ainsi que Calocérus et Parténius (mai 250), tuteurs de la fille du consul Emilien, Anatolie, qui probablement avait donné aux chrétiens le terrain de la troisième *area* du cimetière de Callixte, où elle enterra les corps des deux martyrs

(1) M. de Rossi, *Bullettino*, 1864, p. 60.

dont elle était pupille. De nombreuses victimes de la persécution furent alors ensevelies dans des polyandres, tombeaux contenant un grand nombre de corps.

Après la mort du pape Fabien, l'empereur défendit d'élire son successeur, car le césarisme, après avoir individuellement poursuivi les chrétiens, s'attaquait à présent à la constitution de l'Eglise et à sa hiérarchie. Le pape Corneille, élu malgré la défense (2 juin 251), fut arrêté par ordre de Gallus, successeur de Dèce, et alla mourir à Civita-Vecchia (14 septembre 252); toutefois son corps fut ramené à Rome par une matrone, Lucina (sans doute une Cécilia, sa parente), et déposé dans les plus anciennes cryptes du cimetière restées la propriété privée de sa famille, tandis que le cimetière officiel des chrétiens avait été confisqué. Le tombeau de Corneille, soupçonné en 1849 par M. de Rossi, lorsqu'il vit sur une pierre, dans la campagne, les lettres RNELIVS MARTYR, fut découvert en 1852. Il est placé dans une galerie qui fut élargie, en cet endroit, en forme de chapelle, ornée de beaux stucs, et décorée ensuite par les deux figures de saint Corneille et de saint Cyprien, exécutées, au commencement du neuvième siècle, à la place de peintures plus anciennes.

Jusqu'alors, nous l'avons dit, les empereurs poursuivaient les chrétiens comme coupables de sacrilége et de lèse-majesté, *sacrilegii et majestatis*

rei convenimur, dit Tertullien, comme coupables de maléfices et sectateurs de cultes étrangers non approuvés par le sénat, *nova et malefica superstitio*. Mais peu après le commencement de la huitième persécution sous Valérien (253-260), qui d'abord respecta les lieux de sépulture, puisque le pape Etienne fut déposé à côté de ses prédécesseurs (257), les empereurs Valérien et Gallien défendirent aux chrétiens de se réunir dans les cimetières : « Ni à vous ni à personne, disait en 258 le préfet d'Alexandrie à saint Denis, évêque de cette ville, il n'est permis de tenir des assemblées et d'aller dans ce que vous appelez vos cimetières. » — « Les très-saints empereurs Valérien et Gallien ont défendu de se réunir en aucun lieu et d'entrer dans les cimetières, » disait le proconsul d'Afrique à saint Cyprien. Or c'était là un édit contre le droit de propriété, contre le droit de réunion et le droit d'association reconnus par la loi aux colléges funéraires.

Cet édit (257 et 258) *marque une nouvelle phase dans l'histoire des persécutions et des cimetières*.

Les chrétiens, en voyant leurs cimetières envahis par les soldats, furent réduits à se réfugier dans des arénaires, dont plusieurs devinrent, comme les cimetières eux-mêmes, des lieux de martyre. Alors le pape Sixte II, arrêté dans le cimetière de Prétextat, au moment où il célébrait les saints mystères, conduit à Rome pour y être jugé, et ramené, pour subir sa condamnation, sur

le lieu de son prétendu crime, y fut décapité avec ses diacres Félicissimus et Agapitus, sur la chaire pontificale rougie de son sang (258); alors sainte Emérantienne périt lapidée pendant sa prière au cimetière de Sainte-Agnès; alors, dans l'arénaire contigu au cimetière de Thrason, entre ce cimetière et celui dit *Jordanorum*, où furent enterrés Crisante et Daria, une multitude de fidèles périt étouffée, pendant qu'elle assistait aux divins mystères, devant la tombe des saints. Deux siècles plus tard, le pape Damase retrouvait avec leurs ossements blanchis la scène même du désastre.

En présence de ces attaques nouvelles, les chrétiens songèrent à mettre entre eux et leurs persécuteurs des obstacles infranchissables. Ils démolirent les vastes escaliers qui de l'extérieur donnaient accès dans les souterrains, et se mirent à pratiquer des entrées secrètes, en poursuivant, au-delà des limites de l'*area* légale, des galeries qui, depuis les précédentes persécutions, menaient déjà dans la campagne à travers d'anciennes arénaires. Ces galeries, séparées les unes des autres par des constructions ou des remparts de terre, formèrent un vrai labyrinthe que l'on retrouve encore au midi de la première *area* du cimetière de Callixte. Dans l'intérieur de l'arénaire, proche ce cimetière, on creusa un escalier très-étroit, qui de l'extérieur n'arrivait pas à l'étage souterrain, mais restait suspendu à moitié hauteur sur un point encore

parfaitement visible, d'où une échelle mobile conduisait dans les galeries du cimetière. Les observations architectoniques et topographiques de M. Michel de Rossi font reconnaître que ces galeries ont été creusées à cette époque, en même temps que les derniers travaux exécutés dans la première *area*.

Toutefois, Valérien, en défendant les réunions dans les cimetières, n'avait pas prohibé la sépulture chrétienne, car on voit plusieurs martyrs, le pape Sixte à Rome, saint Cyprien à Carthage, etc., enterrés publiquement dans les anciens cimetières.

En 260, Gallien, à la prière peut-être, dit dom Guéranger, de Cornélia Salonina sa femme qui était chrétienne, révoqua les édits de son père, qui avaient violé la loi protectrice de la sépulture du collége des chrétiens. Il ordonna à tous ceux qui avaient occupé les « lieux religieux » confisqués par Valérien de les restituer aux chefs de chaque église, et il écrivit aux évêques pour leur permettre de reprendre le libre usage de leurs cimetières. Cette différence dans les ordres indique peut-être une différence entre les « lieux religieux » confisqués, par conséquent rendus, et les cimetières occupés seulement par l'Etat, revenant dès lors tout naturellement au collége des Frères lorsque les agents de l'Etat se retiraient. Ici ce n'étaient pas des particuliers, c'étaient les représentants officiels du collége légal (*religio licita*), qui recou-

vraient l'usage des biens dont ils avaient pu perdre la possession, mais jamais la propriété.

Le pape Denis (259-269) reprit l'œuvre du pape Fabien, interrompue par la persécution. Les *cellæ memoriæ* placées au-dessus des cimetières furent restaurées; des chambres de la troisième *area* du cimetière de Callixte et du cimetière de la vierge Sotéris furent éclairées par de nouveaux lucernaires ; des tombeaux de martyrs furent revêtus de marbre et décorés de colonnes. Les chrétiens étaient alors tranquilles, et jusque dans Rome on éleva des églises. Cependant l'expérience du passé fut mise à profit : on consolida les travaux de défense improvisés sous Valérien, afin de se tenir prêts en cas de nouveau péril. Ce péril vint un jour, plus grand encore qu'il n'avait jamais été. Aurélien, qui avait reconnu la légalité des biens de l'Eglise et l'Eglise elle-même comme association légale, se mit soudain à poursuivre les chrétiens (neuvième persécution, 275). Dioclétien, après un premier moment de rigueur, les laissa ensuite en paix, et ceux-ci en profitèrent pour ouvrir de nombreux lucernaires afin de faire descendre le jour dans les cryptes souterraines. On transporta toutefois des corps de martyrs, ceux par exemple du pape Caius et des saints Calocérus et Parténius, dans l'intérieur du cimetière défendu par les travaux. Galère entraîna bientôt Dioclétien dans sa haine contre les chrétiens, et la (dixième) persécu-

tion se déchaîna terrible et dévastatrice (303) ; l'empereur ordonna de détruire les églises et de confisquer les terrains où étaient les cimetières.

De même que le corps du pape Corneille, mort à Civita-Vecchia, mais ramené à Rome par la matrone Lucina, n'avait pu être descendu au lieu ordinaire de la sépulture des Souverains-Pontifes, les deux papes Marcellin (+ 304) et Marcel (+ 310) ne purent point davantage reposer dans le lieu de sépulture de leurs prédécesseurs, car l'entrée en était obstruée, et durent être portés dans le cimetière de Priscilla, resté lui aussi sans doute la propriété particulière des Pudens et dès lors exempt de la confiscation. Ce qui confirme cette dernière supposition, c'est que les Pudens firent alors exécuter dans leur cimetière de grands travaux, aujourd'hui encore parfaitement reconnaissables.

Sous le coup des édits de Dioclétien, comme les cimetières de l'Eglise étaient confisqués, il fallut chercher des lieux nouveaux pour ensevelir les morts; le cimetière auquel le chrétien Thrason donna son nom sur la voie Salaria reçut les corps d'illustres victimes de cette persécution; le martyr Castulus, camérier de Dioclétien, ayant été enseveli vivant sur la voie Labicane, un cimetière en partie ouvert dans la pouzzolane se forma autour de son tombeau. En 1868, on a découvert à cinq milles de Rome, hors la porte Portèse, un

cimetière établi postérieurement en ce lieu, où furent déposés les corps de trois victimes de la persécution, saint Faustinien, saint Rufinien et leur sœur sainte Viatrice (1). Ce cimetière, auquel la matrone Générosa donna son nom, s'étendit sous le bois sacré qui, jusque vers l'an 240, avait été occupé par le célèbre collége sacerdotal des Arvales. Beaucoup de riches familles quittèrent alors Rome, pour se retirer, avec leurs affranchis et leurs clients, dans leurs propriétés rurales; et c'est ainsi qu'on retrouve au loin, à Piperno et ailleurs, des traces évidentes de cette émigration (2).

Ainsi les témoignages historiques et des observations architectoniques entièrement nouvelles, attentivement faites par M. Michel de Rossi dans tous les cimetières, principalement dans celui de Callixte, viennent révéler cette succession de faits jusqu'alors inconnus et montrer, par des témoignages encore subsistants, les conditions contradictoires, mais également vraies, dans lesquelles les chrétiens se trouvaient pendant les trois premiers siècles de l'Eglise, touchant la possession et l'usage de leurs cimetières : légitimité de la corporation et illégalité de la religion. *En temps de paix*, *et en vertu de la loi générale*, *sécurité dans l'exercice public du droit de la corporation :* par

(1) M. de Rossi, *Bullettino,* janv. et fév. 1869. Dans *Roma sotter.,* t. III, il y a une description complète de ce cimetière de Générosa. — (2) *Bullettino,* 1878, p. 96.

conséquent, réunions religieuses tenues légitimement, sépultures paisibles, possession incontestée des édifices construits en plein air; puis, *dans les temps de persécution, en vertu d'édits spéciaux, poursuite de la religion devenue illégale :* par conséquent, violation de la propriété, dévastation, invasion des cimetières.

En 306, Maxence publia à Rome la fin de la persécution, qui cependant continua à sévir en Orient surtout. Aussi la restitution des biens confisqués aux églises n'eut-elle lieu qu'en 311. Non-seulement l'édit de Milan rendit aux chrétiens les endroits où ils avaient l'habitude de se réunir, mais il les rendit avec la mention spéciale qu'ils appartenaient de droit non à des particuliers, mais à des corporations, c'est-à-dire aux églises, *ad jus corporis eorum, id est ecclesiarum, non hominum singulorum, pertinentia.* Ainsi ce texte vient attester encore l'existence de l'Eglise chrétienne comme corporation légalement établie. Le pape Melchiade (311-314) reprit, en qualité de chef de l'Eglise, possession du cimetière de Callixte; il y fit rapporter dans la troisième *area* le corps de son prédécesseur, Eusèbe, mort pendant son exil en Sicile. En effet, comme la chambre des Papes n'était pas encore accessible et que les corridors qui y conduisaient restaient obstrués de terres, le corps d'Eusèbe dut être déposé dans une autre crypte, distante de cent pas environ de

celle où reposaient ses prédécesseurs. M. de Rossi la reconnut de 1852 à 1856, et y trouva, en 59 petits morceaux de marbre, l'inscription qui y fut mise par le pape Damase (1).

Le pape Miltiade fut également, pour la même raison, déposé dans une crypte, voisine sans doute de celle d'Eusèbe, où un sarcophage, le sien peut-être, dont il reste seulement le couvercle, est le plus grand qu'on ait trouvé jusqu'à présent dans les souterrains. Ce dernier fait seul, peu important en apparence, révèle toutefois le changement qui s'était fait dans la condition des chrétiens. Après Miltiade, aucun pape ne fut plus enseveli dans les Catacombes : l'empereur Constantin était déja monté sur le trône impérial.

(1) L'inscription damasienne en l'honneur d'Eusèbe avait été gravée sur le dos d'un marbre où était inscrite une inscription païenne en l'honneur de Caracalla. Brisée par les Barbares au cinquième siècle, elle fut rétablie par les papes au sixième; mais alors le copiste inintelligent ne reproduisit pas exactement les caractères de l'original, et même, dans les endroits où les fragments de cet original n'avaient pu être retrouvés, commit des erreurs de transcription. M. de Rossi, en rassemblant les fragments de l'original et ceux de la copie, l'a démontré. L'inscription est des plus importantes : c'est un chapitre de l'histoire de l'Eglise ; le texte accueilli avec doute par Baronius, lorsqu'il le vit dans des manuscrits défectueux, est aujourd'hui attesté par l'inscription lapidaire. Les troubles auxquels donna lieu le schisme tenté par Héraclius, lors de la discussion sur les *lapsi,* sont ici mis au jour : *Scinditur in partes populus... Seditio, cædes, bellum, discordia, lites.* L'exil et le bon droit du pape sont indiqués. (M. de Rossi, *Roma sotter.;* J. Spencer Northcote et Brownlow, *Rome souterraine,* trad. Allard, p. 235-230, pl. XII et XIII.)

Alors finit la *troisième époque* de l'histoire des cimetières, et il convient de résumer, avant d'aller plus loin, les caractères principaux de l'architecture, de la peinture, de la sculpture et de l'épigraphie pendant cette période qui, du premier tiers du troisième siècle à peu près, s'étend aux années qui virent la paix de l'Eglise, sous le premier empereur chrétien.

L'*architecture* modifia quelques détails : ainsi on abaissa des niveaux de galeries afin de trouver de l'espace pour placer de nouveaux *loculi*. Ces *loculi*, plus serrés les uns contre les autres, sont souvent creusés d'après la forme du corps, larges pour les épaules, étroits pour les pieds, afin de ménager l'espace. Des corniches, des pilastres taillés dans le roc, servent à la décoration des *cubicula*, à formes parfois hexagonales, octogonales avec absides. Les *arcosolium* sont nombreux ; il y a des *areæ*, où ils abondent, le long des galeries ; il y a peu de *loculi à mensa* (1).

Les *peintures*, jusqu'alors purement allégoriques, *deviennent plus historiques*. C'est pendant la seconde moitié du troisième siècle qu'a été peinte, par exemple, dans le cimetière de Callixte (2), la scène où un martyr comparaît devant le tribunal d'un juge ou d'un empereur. Le visage de celui-ci exprime la colère ; celui du martyr porte l'expres-

(1) Voir planche VIII — (2) *Roma*, t. II, p. 359.

sion d'une calme tranquillité (1). Les peintures décoratives sont d'un style moins classique que précédemment; *elles sont* moins élégantes, *plus grêles*, *plus mal exécutées :* ainsi, dans une chambre du cimetière de Callixte, dite chambre de l'Océan (parce qu'on a vu dans une tête peinte à la voûte la représentation symbolique de l'Océan, on trouve un système assez grossier de décoration : ce sont de grands paons, hors de proportion avec le reste de la composition, encadrés dans de larges bandes peintes en diverses couleurs, rouge, jaune, vert, formant un ensemble peu harmonieux; évidemment, *le style est en décadence.*

Les *sculptures* des sarcophages travaillés dans les ateliers païens, ou du moins sous les yeux des païens, n'offrent toujours que des sujets susceptibles d'être acceptés par les chrétiens. Le pasteur au milieu de brebis rentre lui-même dans cette catégorie. Ulysse, représenté lié à l'arbre de son navire écoutant le chant des sirènes, est une sculpture païenne qui se voit sur un sarcophage trouvé dans le cimetière de Callixte. Ce sujet, toutefois, pouvait être acheté par les chrétiens, car il renferme un sens moral. Les chrétiens y virent le symbole de la Croix et du Crucifié, qui ferme aux séductions du mal les oreilles des fidèles navi-

(1) Au lieu de cette scène, M. Et. Cartier y voit celle de Suzanne entre les vieillards.

guant sur la mer orageuse, interprétation conforme, selon la remarque de M. de Rossi, aux poroles de saint Maxime de Turin (1).

Quelques sculptures à sujets tout à fait païens, comme celle où on voit l'Amour et Psyché, ont été descendues dans les cimetières, mais on les cachait aux regards, en plaçant les sculptures dans l'intérieur du *loculus* (2).

Les symboles, très-usités dans l'âge précédent, commencent à devenir moins fréquents. L'ancre est de moins en moins répétée, en sorte que sur les monuments du commencement du quatrième siècle, il n'y en a plus guère d'exemple. Le poisson et le Bon Pasteur sont aussi plus rarement représentés; la colombe persiste, mais comme elle se retrouve dans les monuments des six premiers siècles, elle ne peut servir de note chronologique.

Le monogramme ou le rhau grec P, entrelacé avec le chi X : ☧, X P (ιστος), ou l'iota avec le X : ⁎, X (ριστος) I (ήσους), se rencontre parfois comme une abréviation, comme un sigle dans le corps d'une inscription, pour signifier *christus*, *christi ;* il n'est pas encore isolé comme il le sera plus tard. Les fonds de coupe dont nous parlerons, où l'on voit des dessins variés, commencent à devenir nombreux ; précédemment il y en avait peu.

Les *inscriptions* ont, depuis la moitié du troi-

(1) *Bullet.,* 1863, p. 35. — (2) Northcote et Brownlow, p. 377.

sième siècle, une paléographie moins bonne en général qu'à l'époque précédente. A mesure que l'on s'approche du temps de Constantin, les épitaphes en langue latine sont beaucoup plus nombreuses que celles en langue grecque. Les mots κατάθεσις ou *depositio*, très-rares auparavant, sont, à la fin du troisième siècle, d'un usage fréquent. Le mot *depositio* est souvent abrégé par le sigle DP, ou l'abréviation DEP. Le sigle R (*recessit de sæculo* ou *reddidit spiritum*) est usité à partir du troisième siècle; bientôt il devient très-fréquent, comme les mots *dormit*, *quiescit*.

Le jour de la mort ou de la sépulture est souvent mentionnée, ainsi que les noms de ceux qui ont posé l'inscription. On indique assez souvent l'âge du défunt. Il y a peu de *tria nomina*. Ordinairement le prénom n'a que la seule lettre initiale. Le *gentilitium* devient de moins en moins fréquent vers la fin du troisième siècle et au commencement du quatrième. Les *gentilitia* que l'on rencontre sont très-variés, mais ils diffèrent naturellement de ceux de l'époque précédente.

Les acclamations *In pace*, *Vivas in Christo*, l'épithète *benemerens*, deviennent chaque jour plus fréquentes dans les inscriptions sépulcrales de cette époque, à mesure qu'on se rapproche du temps de Constantin. On commence à employer des formules qui deviendront de plus en plus développées (1).

(1) Voir la planche XX.

VII

Histoire des cimetières, *quatrième époque* (quatrième siècle et commencement du cinquième). — Basiliques élevées sur les tombeaux. — Travaux dans les cimetières. — Le pape Damase et ses inscriptions. — Pèlerinages, les cryptes historiques. — La sépulture dans les souterrains devient une entreprise de *fossores*. — Elle devient plus rare et cesse.

Melchiade fut, nous l'avons dit, le dernier pape enseveli dans les cimetières souterrains (314). Nous sommes, en effet, à l'âge de la paix de l'Eglise, sous Constantin. Les successeurs de Melchiade, Sylvestre (+ 335) et Marc (+ 336), reposèrent dans les églises construites à la place des petites *cellæ*, élevées sur l'emplacement des tombeaux de martyrs. Or, pour construire ces églises, ces basiliques, il fallut souvent entamer la colline sous laquelle était creusé le cimetière, l'effondrer, sacrifier ainsi une quantité considérable de *loculi*, afin de former un emplacement convenable autour du tombeau principal, qui restait immobile à sa place primitive. Telles nous apparaissent les basiliques de Saint-Pierre au pied de la colline du Vatican, de Saint-Paul au cimetière de Commodilla, etc., basiliques reconstruites depuis et agrandies, mais sur le même emplacement où furent élevées celles du quatrième siècle.

Au lieu de les construire à ciel ouvert, on les établit parfois dans l'intérieur du souterrain, comme à Sainte-Agnès, à Saint-Laurent, etc.

Des basiliques furent également élevées dans la ville, sur l'emplacement des maisons où les fidèles s'étaient réunis pendant les premiers siècles comme dans de véritables églises. Ainsi les églises de Sainte-Pudentienne, de Sainte-Cécile, de Saint-Clément, remplacèrent la maison des saints dont elles portent le nom (1).

Les sépultures chrétiennes dans l'enceinte de Rome, rares avant Constantin, devinrent en usage

(1) Les fouilles dirigées par le P. Mullooly ont fait reconnaître sous la basilique actuelle de Saint-Clément, qui date seulement du douzième siècle, l'église primitive du quatrième siècle. Au-dessous de l'abside de cette dernière, on a reconnu deux chambres en briques, antérieures à Constantin, remontant même au premier siècle. C'est dans ces chambres qu'était la statue tronquée du Bon Pasteur, rare morceau de sculpture chrétienne antérieure à Constantin. Au même niveau et un peu en arrière de l'abside, on a trouvé un *spelæum* mithriaque établi pendant le temps des persécutions, lorsque les biens de l'Eglise furent confisqués. (*Bullett.*, 1863, p. 29; et 1870, p. 149. — *S. Clement pape and martyr, and his basilica in Rome,* by. R. Jos. Mullooly. Rome, 1869.)

Sous toute l'étendue des nefs de l'église s'étend un gigantesque édifice composé de grandes masses en tuf du Cœlius, œuvre de la République romaine. Il y a peu de lieux qui offrent une telle succession de couches monumentales architectoniques. Ces différents niveaux se retrouvent dans tous les édifices entre le Cœlius et l'Esquilin. C'est ainsi que sous les thermes d'Antonin on retrouve une maison de l'époque impériale, et que sous le palais des Césars apparaissent des vestiges de la Rome républicaine et même royale.

et peu à peu se multiplièrent. Cependant le pape Marc augmenta et décora le cimetière de Balbine, dont l'origine était plus ancienne, et l'éleva à la dignité de cimetière paroissial. C'est au cimetière de Balbine que l'on rencontre cette suite de cryptes, ordinairement en carré long terminé en abside, éclairées par des lucernaires, qui forment le groupe le plus grand, le plus régulier, le mieux ordonné qu'on ait trouvé jusqu'ici. Rien qu'à voir ces vastes proportions, on comprend que les chrétiens ont retrouvé la paix et la sécurité.

Le pape Libérius (352-366), reconnu pour successeur légitime de saint Pierre à Rome, fut maître des cimetières, comme le montre une inscription où, pour protester sans doute contre le schisme soutenu par son antagoniste, un chrétien a daté une épitaphe : SVB LIBERIO PAPA, note chronologique très-rare, car on ne connaît que deux ou trois exemples où le pontificat d'un pape soit ainsi relaté.

Après l'élection du pape Damase en 366, de violentes émeutes éclatèrent dans Rome ; mais une fois qu'elles furent apaisées, le saint pontife se donna la mission de remettre en honneur les tombes des martyrs dont beaucoup, dans le cimetière de Callixte notamment, étaient restées inabordables derrière les remparts de terre entassés pendant les jours de la persécution de Dioclétien. L'entreprise de Damase s'étendit à tous les cime-

tières de Rome. Il fit construire des escaliers spacieux pour multiplier et agrandir les entrées; il fit revêtir de marbre les salles les plus célèbres, et ouvrit des lucernaires pour amener la lumière dans les souterrains. Il composa aussi en l'honneur des martyrs des inscriptions en vers, d'où l'on peut tirer plus d'un renseignement historique, et il les fit graver sur le marbre près de leurs tombeaux (1).

Les caractères employés pour graver ces inscriptions sont d'un type élégant, d'une forme particulière, en sorte qu'on les reconnaît entre toutes dès le premier coup d'œil. Furius Dionysius Filocalus, qui aimait et vénérait le pape Damase (*Damasis papæ cultor atque amatot*) (sic), fut l'habile calli-

(1) Dans la chambre des papes il y avait une inscription célèbre qui s'appliquait à tout le cimetière (Rossi, *Roma*, t. II, p. 23. — Northcote, p. 197) :

HIC CONGESTA JACET QVAERIS SI TVRBA PIORVM
CORPORA SANCTORVM RETINENT VENERANDA SEPVLCRA, ETC.

Voir le *fac-simile* que nous en donnons, planche XXII. En voici une traduction :

« Ici, si vous désirez le savoir, gisent entassés une foule d'hommes pieux; des sépulcres vénérés renferment des corps de saints : la cour du ciel nous a ravi leurs nobles âmes; ici sont les compagnons de Xyste, qui ont triomphé de l'ennemi; ici de nombreux notables qui gardent les autels du Christ; ici est enseveli l'évêque qui a passé sa vie dans une longue paix; ici sont les saints confesseurs que la Grèce nous a envoyés. Ici reposent des jeunes gens et des enfants, des vieillards et leurs neveux qui, de préférence, ont voulu garder la chasteté virginale. Moi, Damase, j'eusse souhaité, je l'avoue, de reposer ici mon corps, mais j'ai craint de troubler les cendres sacrées des saints. »

graphe dont se servit le Souverain-Pontife. En même temps, des travaux de consolidation furent exécutés dans les galeries menaçant ruine, et, récemment, on a retrouvé au cimetière de Prétextat le plus grand exemple, jusqu'ici connu, de ces constructions élevées de chaque côté d'un vaste ambulacre pour recevoir les nouveaux lucernaires et soutenir l'antique hypogée ; les *loculi* primitifs sont ainsi recouverts en cet endroit par des murs du quatrième siècle. C'est donc au pape Damase que nous devons de pouvoir étudier encore les cimetières souterrains ; sans ses travaux, ils se seraient en beaucoup d'endroits effondrés. Aussi M. de Rossi, en dédiant son ouvrage *Roma sotteranea* au pape Pie IX, dont la sollicitude, secondant le zèle du savant archéologue, a permis d'arracher à des ruines séculaires les vieux cimetières, n'a pu lui donner une louange plus délicate et plus vraie que de l'appeler un second Damase (1). Damase ayant été dans sa jeunesse, durant la persécution de Dioclétien, notaire archiviste de l'Eglise

(1) Voici la dédicace mise en tête du premier volume :

PIO. IX. PONT. MAX.
ALTERI. DAMASO.
QVI. MONVMENTA. MARTYRVM ☧
MILIARII. SAECVLI. RVINIS. OBRVTA.
IN. LVCEM. REVOCAT.
HAEC. VOLVMINA, JVSSV. EIVS. CONFECTA.
AVCTOR.
D. D.

romaine, était prédisposé par ses études à l'œuvre qu'il entreprit. Il avait, du reste, un but plus élevé en consolidant les galeries, en construisant des escaliers, en ouvrant des lucernaires plus amples que ceux de l'âge précédent ; il voulait exciter les fidèles à se rendre en pèlerinage aux tombeaux des martyrs afin d'y raviver leur foi. Ils vinrent, en effet, nombreux d'Orient et d'Occident à cette Jérusalem, « cité et ornement des martyrs du Seigneur, » comme le disait une inscription ou *graffito* placée sur la porte extérieure de la chambre du tombeau des Papes.

Les pèlerinages furent alors très en honneur et le poète Prudence en a parlé (1). « Où y a-t-il autre part, écrivait également saint Jérôme, un aussi grand zèle pour accourir en foule aux tombeaux des martyrs : » *ubi alibi tanto studio et frequentia ad martyrum sepulcrum concurritur ?* Aujourd'hui, après quinze siècles, on peut encore suivre la trace du pèlerinage souterrain à toutes les stations, nommées par M. de Rossi cryptes historiques, parce que, renfermant les sépultures de martyrs illustres, elles furent plus particulièrement visitées par les fidèles : tombeau des Papes, appelé

(1) Le Dr Brockhaus a publié (en allemand), à Leipzig, en 1872, un livre sur Aurélius Prudentius Clémens et son influence sur l'Eglise de son temps, où il examine les rapports qui peuvent exister et existent réellement entre les peintures des Catacombes et les vers du poète.

station de saint Sixte ou de sainte Cécile, tombeau ou station de saint Eusèbe, tombeau ou station de sainte Sotère, etc. (1). Là les lucernaires se succédaient les uns aux autres à intervalles si rapprochés, que, sans lumière, la foule pouvait se diriger à travers l'hypogée; ils indiquent aussi la voie ordinairement suivie, comme les *graffiti*, inscriptions de noms ou proscynèmes, la font également connaître. Un pèlerin qui, sans doute, avait perdu sa femme ou sa fille, a inscrit trois fois sur la muraille le nom de celle qu'il a perdue, Sophronia, et à mesure qu'il avançait dans sa course et multipliait ses prières, sa foi semblait devenir plus vive. Il commence par la formule optative : *Sofronia vibas*, plus loin : *Sofronia in Domino*, et il termine en affirmant le bonheur dont jouit en Dieu sa douce Sophronia : *Sofronia dulcis semper vives Deo*.

Les tombeaux des martyrs furent donc visités et vénérés; mais dans leur dévotion indiscrète, les fidèles commirent plus d'un abus. Afin de reposer plus près des corps saints, ils mutilèrent les peintures pour ouvrir des *loculi* ou creuser des cryptes neuves derrière la tombe du martyr. Le pape

(1) Ces cryptes sont ordinairement en étroite connexion avec les escaliers qui mènent au dehors. Ainsi, dans le cimetière de Callixte et les parties ajoutées, on trouve onze cryptes en rapport avec onze escaliers. — Les anciens topographes nomment environ 140 sépulcres insignes. Nous n'avons que vingt des marbres ou fragments de marbres des inscriptions damasiennes.

Damase s'émut de ces profanations, et bien que personne plus que lui n'eût pu revendiquer l'honneur de reposer dans les cimetières souterrains, il fit connaître sa résolution de n'y être pas enseveli, prêchant ainsi de parole et d'exemple pour arrêter le zèle inconsidéré des fidèles, qui compromettait et la beauté des souterrains et leur solidité.

Hic fateor Damasus volui mea condere membra,

disait-il dans l'inscription de la chambre du tombeau des Papes.

Sed cineres timui sanctos vexare piorum.

« Moi, Damase, je l'avoue, j'eusse souhaité de déposer ici mon corps, mais j'ai craint de troubler les cendres sacrées des saints. » Il avait préparé pour sa mère, sa sœur et pour lui-même, près de la voie Ardéatine, à l'est du cimetière de Domitilla, un mausolée à fleur de terre, recouvrant une crypte, dont le chef des *fossores*, Diogène, fut probablement l'architecte (1). »

Le successeur de Damase, le pape Siricius, continua l'exécution de l'œuvre commencée et construisit ainsi, au milieu du cimetière de Domitilla, une basilique souterraine. Cette basilique, retrou-

(1) Ce monument de Damase est à la veille d'être découvert. (*Bullettino,* 1878, p. 132.)

vée en 1873 par M. de Rossi, a trois nefs longues de 30 mètres, décorées de colonnes de marbre. La grande nef, large de 7 mètres, se termine par une abside au-devant de laquelle est le tombeau même des saints Nérée et Achillée, choisi comme centre, parce qu'ils étaient de vrais martyrs du Christ, de préférence au tombeau très-voisin de sainte Pétronille, qui ne reçut pas la couronne du martyre. Ce tombeau resta adossé à l'abside (1).

Depuis le pape Damase, et sans doute d'après ses avis, l'usage d'enterrer dans les cimetières souterrains tomba peu à peu en désuétude. « Il n'est pas besoin, disait à son tour l'archidiacre Sabinus, de placer son corps près du corps des saints ; c'est par l'âme qu'il faut se rapprocher d'eux. L'âme une fois sauvée sauve le corps. » La surveillance des sépultures cessa d'appartenir aux prêtres et devint une entreprise de *fossores*. Leur importance s'accrut : la corporation devint plus indépendante, et ils vendaient, à ceux qui la réclamaient, la faveur d'avoir un tombeau ; ce furent eux surtout qui mutilèrent les anciennes peintures pour creuser de nouveaux *loculi* et satisfaire ainsi à prix d'argent, prix souvent fort élevé, les désirs des fidèles. Les inscriptions font mention de ces ventes : une de 381 remarque qu'un tel reçut la sépulture dans l'enceinte du sanctuaire des saints,

(1) Voir la planche XIV.

et elle ajoute : « Beaucoup le désirent, mais peu l'obtiennent. »

Pendant les vingt-cinq dernières années du quatrième siècle, le nombre des épitaphes provenant des souterrains est déjà d'un tiers seulement contre deux tiers d'épitaphes venant de sépulcres établis à ciel ouvert. Cette proportion diminue encore sensiblement dans les années suivantes, et à partir de l'an 400, les sépultures dans les souterrains commencèrent à devenir très-rares. La dernière date relevée jusqu'ici est 407, dans le cimetière de Callixte ; à partir de 410, *les inscriptions datées ne relatent plus de sépultures.* Cette année-là, le roi des Goths, Alaric, entrait dans Rome en vainqueur.

Alors finit la quatrième époque de l'histoire des cimetières, et nous allons, comme nous l'avons fait jusqu'ici, résumer les principaux caractères de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et de l'épigraphie pendant cette période.

L'*architecture* présente des galeries nouvellement ouvertes, dont les unes ont de larges cryptes, de grands *arcosolium,* mais dont les autres, petites, étroites, obscures, sans plan arrêté, s'étendent souvent en dehors des limites géométriques de l'*area* primitive ; on modifie le niveau des galeries : ici on abaisse le sol, là on exhausse la voûte. Les *loculi* sont petits, juste assez grands pour placer le corps. Beaucoup d'entre eux viennent cou-

per les anciennes peintures, ou sont placés sous les degrés des escaliers. Il est évident qu'il n'y a plus de plan régulier déterminé d'avance, et que a surveillance n'existe pour ainsi dire plus.

La *sculpture* peut désormais se montrer dans les basiliques construites et les cimetières établis au-dessus de terre ; néanmoins quelques sarcophages sont encore descendus dans les souterrains, mais tous à présent reproduisent librement les scènes de l'Ecriture, que jusqu'alors on n'avait pas sculptées et qu'on s'était contenté de peindre. Les plus fréquemment reproduites sont : la résurrection de Lazare, Jonas sous l'arbre, Daniel dans la fosse aux lions, la multiplication des pains, le miracle du vin à Cana, etc... Les nombreux sarcophages conservés au musée chrétien du Latran, celui de Junius Bassus conservé à Saint-Pierre, et tant d'autres, en sont d'illustres exemples.

Les symboles deviennent très-rares ; on les abandonne ; il n'y a plus aucun exemple de l'ancre ni du poisson, mais la colombe est encore représentée (1). On rencontre souvent le monogramme. La croix monogrammatique ☧ est pos-

(1) On parle ici de Rome, car, on le sait, les symboles épigraphiques employés à Rome se sont répandus lentement dans les provinces, qui en gardèrent ensuite l'usage longtemps après qu'ils furent abandonnés dans la métropole du christianisme. (Cf. J.-B. de Rossi., E. Le Blant, *Manuel d'épigraphie ; passim.*)

térieure au monogramme de Constantin ☧, et apparaît à la fin du quatrième siècle : au milieu de ce siècle, l'A et l'ω deviennent souvent, comme nous le verrons plus loin, le solennel accouplement du monogramme A ☧ ω.

Les *peintures* sont d'un style moins pur, la pâte de l'enduit est moins bonne, le dessin est grêle, les couleurs sont heurtées, et le style, déjà affaibli au siècle dernier, révèle de plus en plus la décadence (1).

Les *inscriptions* à cette époque sont très-rarement écrites en grec. Dans la seconde moitié du quatrième siècle, cette langue ne se rencontre pour ainsi dire plus. Tout est latin (2). Plus encore que dans l'époque précédente, on trouve la mention des années de la vie du défunt, des années qu'a duré le mariage, ainsi que le nom de celui qui posa l'inscription : le jour de la *depositio* (sépulture) est ordinairement marqué, et le sigle DEP. qui l'indique est très-usité au quatrième siècle. Les formules, précédemment simples et laconiques, deviennent prolixes, souvent

(1) Voir la planche XIII. — (2) Voir la planche XXI. Voici un exemple d'inscription prise entre beaucoup d'autres. Elle est de l'an 348 :

MIRI BONITATIS ATQ. SANCTITATI ESVBIAE IANVARIAE CONIVGI QVE VIXIT MECVM ANNOS XVIII M.V.D.XXV ARCADIVS MELISSVS MARITVS ET SIBI FECIT. DEPOSITA IN PACE III KAL. APR. FILIPPO ET SALLIA COSS. (M. de Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, p. 63.)

ampoulées; elles sont bonnes encore, mais mal agencées, l'éloge est verbeux ; c'est alors qu'apparaissent les expressions *miræ bonitatis, miræ sanctitatis, miræ sapientiæ*, etc...; rien ne rappelle la concise élégance des inscriptions précédentes. Les épitaphes métriques commencent à être en vogue et le seront davantage au cinquième siècle. Les inscriptions chrétiennes suivent ainsi l'exemple des inscriptions païennes. Au cinquième siècle, les épitaphes sont tantôt ampoulées, tantôt simples ; mais en ce dernier cas purement historiques, et tout souvenir classique y est perdu. Les formules d'achat ou de préparation de tombeaux *comparavit — sibi locum fecit, — suis fecerunt locum*, sont alors très-usitées. La mention des *tria nomina*, indice de grande antiquité dans l'épigraphie chrétienne de Rome, tombe en désuétude; il n'y a plus que les *cognomina,* et on en rencontre fréquemment terminés en *antius, entius*, *ontius*, *osus,* comme Amantius, Léontius, etc. Ceux dérivés d'un dogme chrétien ou d'une fête chrétienne, dès lors fréquents comme Paschasius, Deusdedit, Adéodatus, ne se rencontraient pas avant Constantin; souvent il y a un double *cognomen,* seulement on les unit par les mots *qui et :* ainsi *Symmachus qui et Nonnus; qui et* est souvent remplacé par le mot *sive.*

Les acclamations comme *Vivas in Deo,* etc., ne sont plus de cet âge, elles sont tombées en désué-

tude avec le quatrième siècle; on continue seulement à les mettre sur divers objets de dévotion, ou sur les ustensiles personnels et domestiques.

VIII

HISTOIRE DES CIMETIÈRES, *cinquième époque.* — Tolérance par les empereurs chrétiens de certaines habitudes et préjugés du paganisme. — Les monuments de Rome respectés par les chrétiens sont, comme les cimetières souterrains, détruits par les barbares. — Ceux-ci sont encore un but de pèlerinage. — Translation des restes des corps dans l'intérieur de Rome. — L'oubli descend sur les cimetières.

Avant de poursuivre notre récit de l'histoire des cimetières, il convient de présenter quelques observations importantes.

Au premier moment du triomphe du christianisme sur le paganisme, rien à Rome ne fut changé. La religion s'insinua dans les idées, pénétra dans les mœurs doucement, sans faire d'éclat, sans amener d'orage. Constantin, victorieux de Maxence et arborant à son entrée dans Rome le signe du Christ, eut même la condescendance de conserver dans son palais du Palatin le Palladium païen, comme la garantie de l'empire, *pignus imperii*, et d'en confier la garde à un magistrat spécial (1). Les lois portées par ce prince et par ses fils contre le culte idolatrique furent peu

(1) Ce fait, inconnu jusqu'à présent, a été tiré par le savant M. Henzen d'un *titulus* de Piperno. C'est une raison plus politique que religieuse qui dicta cette conduite.

observées dans la capitale de l'empire. Tous les monuments païens restèrent debout, aucun ne souffrit, et ces faits, attestant une tolérance que, d'après le texte des lois, on ne soupçonnerait pas, montrent la grande modération des empereurs chrétiens dans leur triomphe (1). La distinction des rites et usages du paganisme, dont le caractère était essentiellement religieux et idolatrique, d'avec ceux qui pouvaient être tenus pour civils de leur nature et regardés comme les actes d'un culte politique, est, selon le mot de M. de Rossi, la clef de toute la législation des empereurs chrétiens, même dans le cinquième siècle. On défendit les sacrifices faits au nom de l'Etat, mais l'Etat n'abattit point les temples, qui gardèrent ainsi leurs autels et leurs statues; car, en dehors du culte officiel, toute liberté était laissée aux particuliers. Le collége des Arvales, dont le culte était abandonné depuis les Gordien, conserva probablement la possession de son bois sacré jusqu'en l'an 382. On ordonna alors de le raser, mais on respecta le temple comme monument public, suivant la loi païenne : *Ædificiorum sit integer status*. Les édits contraires à ces prescriptions ne furent pas appliqués à Rome. Ainsi, lorsqu'en 382 on construisit

(1) *Bullettino di Archeologia cristiana*, 1865, p. 5 et suiv.; *ib.*, 1866, p. 53; *ib.*, 1867, p. 69-76; *ib.*, 1868, p. 30. Les faits qui y sont relatés contredisent les assertions de plusieurs historiens.

la basilique du cimetière de Générosa, on n'employa aucune pierre du temple des Arvales, situé à quelques pas de là (1). L'empereur Gratien lui-même, en enlevant aux temples et à leurs prêtres les subsides du trésor et les rentes constituées (en 383), ne proscrivit pas le paganisme, qui continua à avoir un culte public subventionné par des dons privés. Les patriciens païens payaient alors des professeurs pour maintenir l'enseignement de leurs rites; et nous savons qu'entre 382 et 391, un temple de Mithra fut rétabli à Rome aux frais de simples particuliers. En 394, un effort sérieux était même tenté par le préfet, chef de la faction païenne, pour rétablir officiellement l'idolâtrie; et la découverte faite par M. Léopold Delisle de quelques vers inédits a jeté une assez vive lumière sur ce fait intéressant pour l'histoire chrétienne dans le monde romain (2). L'empereur Eugène et le chef de ses partisans, Nicomaque Flavien, restaurèrent alors le culte idolatrique et provoquèrent même audacieusement les chrétiens par un *lustrum* ou cérémonie expiatoire, célébrée pendant trois mois, et par des fêtes d'Isis et de Cybèle. Alors on voulut par mille artifices entraîner les chrétiens à l'apostasie; on menaça de changer les basiliques chrétiennes en écurie, et d'enrôler les clercs dans

(1) M. Morel, *Revue archéologique,* juin et juillet 1868. M. de Rossi, *Bullettino,* 1868, p. 35. — (2) *Bullettino,* 1868, p. 61-75.

la milice. Alors on annonça comme assurée la ruine de la religion chrétienne ! Mais après un moment de grande crise religieuse et politique, la religion du Christ triompha définitivement. La victoire de Théodose sur les partisans d'Eugène et du polytéisme, en amenant une réaction plus politique que religieuse, qui épargna les personnes, mais fut inexorable contre l'idolâtrie, fit éclater de toutes parts la foi publique. Les temples païens dans la Ville éternelle furent pour toujours fermés et leurs autels renversés (1). L'église Sainte-Pudentienne fut alors reconstruite avec magnificence en 398, et sa mosaïque représentant notre Seigneur au milieu des douze Apôtres, la plus belle de Rome, au jugement du Poussin, en tous cas la plus ancienne, date de cette époque. Néanmoins, après ce nouveau triomphe d'un empereur chrétien, les statues païennes furent encore respectées, et si on les enleva des temples, ce fut pour les placer au dehors sur les places publiques, comme des ornements et objets d'art.

Lorsque cent ans après, en 465, le pape Simplicius, en vertu d'une disposition testamentaire d'un général des milices romaines, dédia à l'apôtre saint André la basilique construite par Junius Bassus, toute la décoration profane fut conservée,

(1) Le temple fut dévasté seulement plus tard, au sixième siècle.

et les œuvres artistiques, en marqueteries de couleurs variées, furent ainsi sauvées par une consécration religieuse. Quelques années plus tard, Félix IV convertissait en église un temple profane et le dédiait aux saints Cosme et Damien, en ajoutant seulement à l'ancienne construction une abside ornée d'une mosaïque. Ainsi *les monuments païens de Rome souffrirent très-peu des chrétiens; ils furent détruits par les barbares*, par Alaric en 410, par Genséric en 455, surtout par Vitigès en 537, enfin par Narsès qui, en 571, enleva les statues demeurées encore intactes au Capitole et au palais des Césars (1). L'histoire des monuments nous donne par conséquent la preuve de la modération dont les empereurs chrétiens usèrent pour vaincre les habitudes païennes et faire pénétrer peu à peu, dans cette société profondément malade et corrompue, les idées chrétiennes qui devaient la régénérer et la sauver (2).

A partir des invasions barbares, le travail souterrain devenu, depuis quelques années déjà, une entreprise privée des *fossores*, fut, nous l'avons

(1) *Bullettino*, 1867, p. 18. Beaucoup de monuments furent aussi détruits par les Normands, au dixième siècle. — (2) On en a un autre exemple dans les combats de gladiateurs abolis par Constantin en 325, et cependant tolérés par ce prince, tolérés même par Théodose, vainqueur de la faction païenne. Il fallut le dévouement du moine Télémaque, en 404, pour les faire cesser. (M. de Rossi, *Bullettino*, 1867, p. 87.)

dit, interrompu; à peine rencontre-t-on désormais quelques rares et incertains exemples de sépulture dans les *loculi* d'un cimetière. Même dans les premières années du cinquième siècle, le nom des *fossores* ne serait pas une preuve d'excavation nouvelle, puisqu'une inscription nous montre une sépulture donnée par eux dans la basilique de Balbine *sub teglata*, c'est-à-dire sous un toit, par conséquent en plein air, au niveau du sol.

Comme la tranquillité n'existait plus nulle part alors dans l'Empire romain ravagé par les hérétiques et par les barbares, les fidèles songèrent peu à peu à mettre en sûreté les reliques de leurs saints. On apporta à Rome plusieurs corps vénérés dans les provinces, et on les déposa dans les souterrains. Sixte III fit peindre les images de trois saints dont les restes avaient été ainsi rapportés de Pannonie vers l'an 427; et vers 429, le corps de l'évêque Optat, martyrisé par les Vandales, fut également apporté de Numidie au cimetière de Callixte; déposé dans la crypte de Saint-Eusèbe, il fut le dernier des évêques et des saints ensevelis dans ce cimetière.

En effet, les prières pour les défunts et pour la bénédiction des cimetières, insérées dans les livres liturgiques de l'Eglise romaine, compilés vers la seconde moitié du cinquième siècle, font allusion aux sépultures dans les basiliques, ou autour des basiliques, et jamais à la sépulture

dans les cimetières souterrains. Ces témoignages viennent donc contredire, eux aussi, la croyance vulgaire sur l'époque où cessèrent les inhumations souterraines. Cette croyance s'appuyait sur certains documents montrant, par exemple, les papes Siricius, Célestin et Vigile, ensevelis dans le cimetière de Priscilla, et le pape Célestin commandant des peintures pour orner son propre cimetière; mais M. de Rossi a opposé à ces documents, dont le sens est indéterminé, les témoignages précis du pèlerin qui a écrit l'itinéraire de Salsbourg, indiquant que Siricius a été enterré dans une basilique, et qu'à sa droite ont été placés les papes Célestin et Marcel; M. de Rossi a produit des actes établissant que le pape Vigile a été enterré à côté du pape Marcel. Il en est de même de plusieurs autres pontifes, en sorte qu'il est certain que les cimetières où, au cinquième siècle, furent déposés les papes, étaient tous à ciel ouvert, comme celui qui, au-dessus du cimetière de Callixte, s'étendait autour de la *cella* à trois absides. Les sarcophages y étaient souvent couverts de *tegurium* ou de *ciborium* avec colonnes, soutenant une architrave, décoration que le moyen âge conserva. Le *paradisus* fut l'*area* entourée de portiques devant la basilique où on ensevelissait, nom qui s'est conservé autour de presque toutes les églises de nos villages. Le mot *cœmeterium*, nous l'avons déjà fait remarquer, désigne désormais

tout aussi bien les oratoires et édifices construits sur terre que les excavations souterraines. Le chanoine Settele, sans connaître les documents sur lesquels s'appuie M. de Rossi, avait pressenti sur ce point la vérité mise en tout son jour par l'illustre archéologue romain. Dès la fin du cinquième siècle et certainement au sixième siècle, les cimetières suburbains à ciel ouvert furent peu à peu abandonés, et on enterra généralement dans l'enceinte de Rome, comme le montre le cimetière découvert sur l'Esquilin (1).

Cependant, en cessant d'être des lieux de sépulture, les *cimetières restèrent des sanctuaires visités* et entretenus par les fidèles. Le pape Sixte III (432-440) fit revêtir de marbre la crypte pontificale dans le cimetière de Callixte. Le pape Simmaque (498-514) fit restaurer et orner un grand nombre de cryptes; le pape Jean I (523-526) fit restaurer la basilique souterraine des Saints-Nérée et Achillée; mais lorsque les Goths, guidés par leur roi Vitigès, vinrent assiéger Rome en 537, plus d'un sanctuaire et plus d'un cimetière furent par eux saccagés : *Ecclesiæ et corpora sanctorum exterminata sunt à Gothis,* dit le Livre pontifical. Des inscriptions viennent confirmer ce fait en mentionnant les dégâts causés par les barbares aux sépulcres des saints martyrs, particulièrement dans

(1) M. de Rossi, *Roma sotter.*, t III. p. 555.

les cimetières de la voie Salaria, côté de Rome que ces barbares occupaient (1). Le pape Vigile s'empressa, après le départ des Goths, de réparer les dévastations; et comme les inscriptions mises par le pape Damase avaient été brisées en plus d'un endroit, elles furent reproduites en imitant un peu les caractères employés par le calligraphe Furius Dionisius Filocalus. M. de Rossi a cité plusieurs exemples de ces reproductions, entre autres cette double inscription de la crypte de Saint-Eusèbe, dans la troisième *area* du cimetière de Callixte dont nous avons parlé, témoin encore subsistant des ravages causés par les Goths et de la restauration ordonnée par le pape.

Totila étant venu de nouveau ravager la campagne romaine et briser les sépulcres des martyrs, le pape Jean III (560-573) eut donc encore à s'occuper des cimetières dévastés; il y pourvut à la célébration du saint sacrifice chaque dimanche de l'année; mais peu à peu cet usage tomba sans doute en désuétude, car Grégoire III (715-741) le rétablit, et institua un corps de prêtres chargés de dire chaque semaine la messe dans les souterrains ou dans les basiliques cimetériales cons-

(1) Cum peritura Getæ posuissent castra sub Urbe
Moverunt sanctis bella nefanda prius...
Diruta Virgilius nam mox hæc Papa gemiscens
Hostibus expulsis omne novavit opus.
(*Roma sotter.*, t. I, p. 217.)

truites au-dessus du souterrain et alors réparées par ses soins.

Autour de ces basiliques, on avait construit des habitations pour les *mansionarii*, et des monastères pour les moines qui, adonnés à la prière, psalmodiaient nuit et jour les offices ; on établit un roulement de prêtres pour desservir les basiliques, et cet usage dura jusqu'au treizième siècle, interrompu seulement par la translation du siége pontifical à Avignon.

Sous le coup des calamités publiques, la campagne romaine, jusqu'alors très-habitée, comme le montrent les divers cimetières qui y ont été récemment découverts, mais ravagée par les Lombards et les Sarrasins, se dépeupla de jour en jour ; elle devint presque déserte, et ses monuments tombèrent en ruines. En 648 et en 682, le pape Léon II eut la pensée d'ouvrir les tombeaux des martyrs, afin d'enlever leurs dépouilles exposées aux outrages des barbares et de les porter dans la ville. On commença par celle des martyrs enterrés un peu loin, comme Simplicius et Faustin, qui reposaient au cimetière de Générosa, sur la voie de Porto, à six milles de Rome. Mais lorsque Astolphe, roi des Lombards, eut, en 755, dévasté encore une fois les cimetières, le pape Paul I, ému de tant de malheurs et déplorant l'abandon de ces cryptes sacrées, transformées, disait-il, en étables et en bergeries, prit le parti ou de murer des

tombes illustres, comme celle de sainte Cécile, ou d'en transporter d'autres dans diverses églises de Rome. Plus de cent corps de saints furent ainsi ramenés dans la ville (juin 761), et un des premiers, en exécution d'une promesse faite par Etienne II au roi des Francs, Pépin, fut celui de sainte Pétronille (1). La dépouille de la sainte fut déposée près de l'église Saint-Pierre, dans le mausolée ou tombeau des empereurs chrétiens (2). Le pape Adrien I ne continua pas cette translation de corps saints, et il eut, au contraire, la pensée de faire une dernière tentative pour remettre les cimetières en honneur ; il restaura notamment l'église des Saints-Tiburce, Valérien et Maxime, la basilique de Saint-Zenon, etc., construites au-dessus du cimetière de Prétextat et fort abîmées par le temps. Léon III l'imita et continua les travaux entrepris : ainsi, il remplaça la basilique souterraine de Sainte-Pétronille, au cimetière de Domitilla, par une plus belle cons-

(1) Le pape Paul I, écrivant à Pépin, appelle Pétronille l'auxiliatrice du Roi : *auxiliatricis vestræ B. Petronillæ.* (Cenni, t. I, p. 136.) On sait que tout le côté méridional de l'emplacement, à Saint-Pierre, où est le monument de Pétronille, fut appelé *area Regis christianissimi.* Le souvenir de la dévotion des Carolingiens pour Pétronille est ainsi conservé. — (2) Ce mausolée, dont la dernière partie ne fut démolie que sous Pie VI pour construire la sacristie, occupa la place où est aujourd'hui la chapelle de Saint-Simon et Saint-Jude, au fond du transept, à gauche, lorsqu'on entre dans la basilique.

truite au-dessus du sol (1). Ce pape fit sans doute exécuter les peintures de style romano-byzantin que l'on voit dans la crypte de Saint-Corneille, à côté de son tombeau, et dans la crypte de Sainte-Cécile, bien que l'exécution soit meilleure que celle de cette époque, à en juger par les mosaïques grossières et les peintures plus barbares récemment trouvées dans l'église souterraine de Saint-Clément à Rome. Néanmoins, malgré ces soins, les tombeaux des martyrs restaient abandonnés; aussi, le pape Pascal I, voyant la campagne romaine dévastée, se souvint de l'exemple donné par le pape Paul I, et ramena à Rome, dans l'église de Sainte-Praxède, les corps de milliers de martyrs. Comme le Pape n'avait pas retrouvé le corps de sainte Cécile, caché depuis plus de soixante ans derrière un mur, et qu'il en déplorait la perte, il reçut dans un songe (lui-même le raconte) l'indication du lieu précis où il fallait chercher. Le succès ayant couronné ses nouvelles recherches, Pascal I (821) fit transporter le corps de la sainte dans la basilique élevée au Transtevère, sur l'emplacement de la demeure où la jeune et noble patricienne avait trouvé le martyre.

Les papes Sergius II et Léon IV continuèrent les translations de corps chrétiens : le plus grand

(1) *Bullettino,* 1874, p. 33.

nombre des tombeaux fut ouvert, mais les marbres des inscriptions restèrent à leur place, et c'est là que les marbriers romains vinrent les chercher au moyen âge pour le pavé des églises de Rome et d'Italie. On brisait alors les marbres pour faire cette décoration en sorte de mosaïque, commune à cette époque, faussement appelée alexandrine (1). Le pape Nicolas I, qui se plaisait à visiter les cimetières, y fit quelques travaux de réparation (858) ; peut-être lui doit-on les dernières peintures byzantines de la chambre de Sainte-Cécile. Toutefois, le texte du Livre pontifical pourrait s'appliquer aux basiliques cimetériales aussi bien qu'aux souterrains eux-mêmes ; en tout cas, c'est le dernier souvenir que l'on ait conservé d'eux. Les noms de quatre ou cinq cimetières apparaissent seuls de loin en loin, nous l'avons dit, dans les écrits du moyen âge, comme de lieux encore visités et accessibles. Après la fin du grand schisme d'Occident, les Papes voulurent s'occuper des cimetières. Mais le goût pour l'antiquité classique était trop dominant : il n'avait pas ramené, il avait même empêché la renaissance du goût pour les antiquités chrétiennes. Nous avons déjà dit combien étaient rares ceux qui avaient souci de ces monuments de la primitive Eglise.

Léon X fit déjà quelque chose en nommant

(1) *Bullettino d'archéol. crist.*, 1875, p. III-131.

Raphaël commissaire spécial pour l'examen des marbres, qu'on ne pouvait plus enlever et scier sans sa permission; car avec Raphaël on commençait à comprendre que, comme on l'a dit, *Rome est la vraie patrie de tout chrétien*, la patrie des arts et la patrie de la foi.

IX

PRODUCTIONS DE L'ART CHRÉTIEN. — Des premières églises chrétiennes dérivant des *exedræ* des cimetières et non des basiliques civiles. — Des cimetières souterrains et des cimetières à ciel ouvert. — Caractère de la sculpture et de la peinture; fonds de coupe en verre, leur usage; objets divers. — Inscriptions : deux familles d'inscriptions; *graffiti*. — Les chrétiens créent leurs sujets et ne les imitent pas. — Régénération momentanée de l'art par le christianisme.

Avant de présenter l'explication des symboles peints ou sculptés dans les cimetières souterrains, il convient de résumer et de compléter des notions utiles à connaître sur les formes des premières excavations, sur l'architecture des premiers oratoires chrétiens, et sur les sculptures, les peintures, les inscriptions et les divers objets trouvés dans les cimetières.

Les *premières excavations* furent une suite d'hypogées, séparés à leur origine, et communiquant chacun directement par un escalier avec le sol extérieur. Ces hypogées, établis dans le périmètre d'*areæ*, géométriquement définies par des limites fixées conformément à la loi civile sur les sépulcres, furent ensuite réunis entre eux.

M. Michel de Rossi a découvert la trace des différents travaux qui se sont succédé, et a pu reconstituer diverses formes architectoniques qui

correspondent aux événements historiques et aux conditions diverses du christianisme. Sous son œil exercé, ces formes architectoniques sont devenues un élément chronologique.

On a enseveli dans les souterrains jusqu'au commencement du cinquième siècle; les cimetières à ciel ouvert établis au-dessus des souterrains furent en usage, un peu pendant les trois premiers siècles, beaucoup à partir de Constantin, généralement au cinquième siècle jusque vers la fin du sixième, époque où on n'enterra plus que dans l'intérieur de Rome.

Les chrétiens se réunirent aussi dans les souterrains pour célébrer le saint sacrifice : l'autel fut d'abord adossé au mur, sous l'*arcosolium* ou la niche quadrangulaire, comme dans la chambre des Papes; au quatrième siècle, il fut placé en avant, isolé. Dès le second siècle, les réunions funéraires, permises par la loi, se célébrèrent à ciel ouvert, devant des chapelles, *cellæ*, rectilignes sur le front, circulaires des trois autres côtés (*hémicycle* ou *exedra*). Cet hémicycle devint l'abside des églises chrétiennes. Car, malgré l'opinion répandue que la basilique chrétienne a été copiée sur la basilique païenne, il faudra désormais, avant de répondre sur cette question, jeter les yeux sur les *exedræ* construites dans les cimetières, et considérer ce fait que la basilique classique n'a pas ordinairement d'abside, que le tribunal n'a pas néces-

sairement d'hémicycle, que les murs y sont le plus souvent droits ; tandis que dans la basilique chrétienne, la partie essentielle est le sanctuaire ou abside (1). A l'*area* en plein air, où se réunissait le peuple devant l'*exedra*, on substitua une couverture splendide, et la basilique chrétienne apparut.

La *sculpture* dans les cimetières se voit principalement sur les sarcophages, quelquefois sur les pierres qui ferment les *loculi*. Les sarcophages étaient en marbre, en terre cuite, etc. Juvénal, en parlant des sarcophages, l'appelait un mode de sépulture selon le rite oriental ; or les chrétiens qui suivaient ce rite ont pu contribuer à en multiplier le nombre et à en favoriser le commerce ; car on sait que l'usage des sarcophages prédomina à Rome à l'époque des Antonins. Mais le sarcophage, étant un objet coûteux, fut remplacé généralement par le sépulcre à table (*a mensa*), sorte de sarcophage taillé dans le roc. L'*arcosolium*, dont la table ou couvercle était fixé

(1) Voir la planche XV. Ce n'est que plus tard, au douzième siècle, que des églises, comme celles de Laon, furent à abside rectiligne. Voir les belles considérations de M. de Rossi (*Roma sotter.*, t. III, p. 496). Les églises chrétiennes rondes dérivent évidemment des mausolées à coupoles, placées dans les cimetières à ciel ouvert : le mausolée du Saint-Sépulcre avait cette forme. Notre savant maître, M. J. Quicherat, dans son cours d'archéologie professé à l'Ecole des Chartes, l'avait déjà observé.

à demeure sur la sépulture, et qui devint plus tard en usage dans les formes architectoniques, n'est pas autre chose qu'un sarcophage également taillé dans le roc et surmonté d'une niche cintrée. Quant aux sarcophages en terre cuite, ils disparurent dès le troisième siècle et furent remplacés par des sarcophages faits de plusieurs morceaux. Lorsque vinrent les persécutions du milieu du troisième siècle et les mouvements contre les cimetières, les sarcophages durent être moins employés; on n'a pas encore trouvé dans les sarcophages des trois premiers siècles de sculptures bibliques comme celles du quatrième siècle. Mais il ne faudrait pas expliquer, comme on l'a fait, cette absence de monuments par une certaine horreur que les premiers fidèles, subissant les idées juives, auraient eu pour l'idolâtrie; car, outre les peintures exécutées dès l'âge apostolique, on voit, au temps de la paix, se multiplier les sculptures selon les types religieux des fresques antérieures. La crainte seule d'éveiller l'attention arrêta au premier moment le libre développement de la sculpture chrétienne. Le sculpteur fût-il même chrétien, comme le pense M. l'abbé Martigny (1), obligé, en raison de la matière même sur laquelle il travaillait, d'agir en plein air et souvent sous les yeux des profa-

(1) *Dictionnaire d'antiq. chrét.*, p. 598.

nes, devait se montrer plus réservé que le peintre qui exerçait son art dans la nuit des Catacombes, car le ciseau était moins libre que le pinceau. Il est aussi probable, et l'examen des monuments porte à le croire, que les chrétiens achetaient pour leur usage des sarcophages préparés dans des ateliers païens; ils choisissaient alors parmi les décorations celles qui, en rappelant des scènes pastorales, des souvenirs d'agriculture et de chasse, n'offensaient pas la foi et évitaient les signes d'idolâtrie; s'ils avaient sous la main des sujets trop empreints de paganisme, comme des scènes bachiques, ou ils les cachaient en les revêtant de chaux, ou ils les mettaient à l'intérieur de la tombe.

Les deux lettres D M, abréviation évidente, malgré l'assertion de Fabretti (1) réfutée par Lupi (2), du *Diis manibus* des païens, gravées sciemment ou par habitude sur quelques pierres anciennes, provenant surtout du cimetière de Sainte-Agnès, loin de contredire ces observations, viennent, par leur rareté, les confirmer (3). On comprend donc pourquoi il faut attendre l'époque de la paix de l'Eglise, pour rencontrer dans les sculptures des sarcophages des scènes exclusivement chrétiennes (4).

(1) *Inscriptionum antiquarum explicatio*, p. 564. — (2) *Dissert. et animadv. ad nuper inventum Severæ martyris epitaphium*, p. 105. — (3) M. de Rossi n'a trouvé cette mention que trente-cinq fois sur quinze mille inscriptions. — (4) De nombreux sarcophages, la plupart venant des cimetières à

La *peinture*, protégée par les ténèbres souterraines, fut, pendant les trois premiers siècles, très-fréquemment employée. Elle mettait sous les yeux des fidèles, non-seulement des paraboles et des allégories empruntées aux scènes et personnages des deux Testaments, mais même des scènes historiques. La représentation symbolique d'un fait précéda cependant sa représentation historique. Partout où l'on rencontre des cryptes souterraines chrétiennes, dans la Cyrénaïque, en Crimée, à Alexandrie d'Egypte et en Gaule même, avant que l'incurie du dix-huitième siècle en eût fait perdre tout souvenir, on a découvert et on découvre au moins des traces d'anciennes peintures chrétiennes, semblables, pour le sujet, à celles trouvées dans les Catacombes romaines.

Ces peintures des cimetières sont exécutées selon l'art classique de l'école païenne, adopté, imité par l'art chrétien à son début. Les procédés d'exécution et de style sont les mêmes que ceux de l'école gréco-romaine, où les artistes chrétiens les ont puisés. Les images principales, — à part de

ciel ouvert du quatrième et du cinquième siècle, sont réunis au musée chrétien du Latran fondé en 1844, augmenté depuis. Le P. Garrucci avait commencé les *Monumenti del museo Lateranense descritti ed illustrati*, Rome, 1861, mais l'œuvre est inachevée. Elle a été reprise, en agrandissant les proportions, dans *Storia dell' arte cristiana nei primi otto secoli della chiesa,* grand ouvrage publié à Prato, dont le premier volume parut en 1872.

rares exceptions, Orphée, l'Océan, etc., — sont toutefois essentiellement tirées du récit biblique et évangélique, ou appartiennent au cycle des symboles secrets.

Il semble qu'on ait, dès les premiers temps, appliqué sur les murailles quelques *mosaïques*, mais elles sont rares avant Constantin, car cette décoration ne se répandit que dans les basiliques du quatrième siècle. Lorsqu'aux cinquième et sixième siècles les cimetières furent restaurés, on orna de peintures byzantines et de mosaïques les cryptes historiques (1).

Outre les peintures et les sculptures, on rencontre dans les Catacombes, non pas répandus également dans toutes leurs parties, mais réunis et groupés en quelques régions, des objets d'un genre de composition particulière, je veux parler des *fonds de coupe en verre doré* fixés sur la chaux fraîche qui cimente les bords des *loculi;* c'était un ouvrage d'artistes chrétiens, juifs et païens, comme l'ont enseigné Buonarruoti, l'abbé Cavedoni, etc. Sur une lame de verre enduite d'une matière visqueuse, on appliquait une feuille d'or,

(1) Abbé Martigny, *Dict.*, p. 421. — Ciampini, *Vetera monimenta in quibus præcipue muciva opera, sacrarum profanarumque ædium structura illustrantur* 1690-1699. Rome, 2 in-folio. — Plusieurs ouvrages sur les mosaïques de Rome ont paru depuis, en 1867 et en 1870. Le commandeur de Rossi publie en ce moment un ouvrage sur les *Mosaïques chrétiennes des églises de Rome, antérieures au quinzième siècle.*

sur laquelle on avait dessiné à la pointe des figures parfois modelées par de légères hachures et rehaussées de couleurs en pourpre, rouge, azur et vert. Cette lame ajustée au fond du vase y était recouverte d'une mince plaque de verre soudée par l'action du feu, et la dorure se trouvait ainsi protégée par l'épaisseur du double fond. On distingue parfaitement le point de jonction des deux verres par leurs nuances différentes. Bosio a donné seulement le dessin de cinq de ces fonds de coupe. Aringhi en a publié six autres. Buonarruoti, sénateur florentin, en publia soixante-douze dans son savant ouvrage (1). Boldetti en recueillit encore vingt-huit nouveaux; d'autres furent signalés depuis par Marangoni, Passeri, Olivieri, etc.; enfin le recueil imprimé par le P. Garrucci, en 1858, contient le dessin de trois cent quarante verres dont un grand nombre sont inédits; un savant et ingénieux commentaire est joint aux planches de cette belle publication (2).

Les opinions les plus diverses ont été mises en avant sur l'usage de ces morceaux de verre, plats ou à fond légèrement convexe, qui avaient besoin d'avoir un pied légèrement concave (3). On n'en a

(1) *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro ornati di figure, trovati nei cimiteri di Roma.* Florence, in-4°, 1716. Voir la planche XVII. — (2) *Vetri ornati di figure in oro.* In-4°. Roma, 1858. — (3) Abbé Martigny, *Dict. des antiq. chrétiennes*, p. 291.

guère trouvé hors de Rome, d'où l'on peut conclure que ces verres n'étaient pas d'un usage civil, mais servaient à quelque cérémonie religieuse, particulière à des usages romains (1). Des auteurs ont cru y reconnaître des fragments de tasses destinées à recevoir le vin eucharistique, ou des fragments de calice destinés au prêtre, même aux fidèles, lorsque la communion était donnée sous les deux espèces. Mais ces conjectures ne paraissent pas fondées, car la forme caractéristique des vases servant au sacrifice est nettement indiquée par les auteurs; elle est la même que celle actuelle (2). D'autres archéologues, et en particulier le P. Garrucci (3), ont pensé que ces coupes servaient aux agapes, à ces repas fraternels et charitables, célébrés par les premiers chrétiens aux jours d'enterrement, de mariage, ou aux fêtes de saints, agapes d'origine essentiellement chrétienne, disons-le en passant, et qui n'étaient point, comme l'a pensé

(1) Dans *Bullettino di archéol. crist.*, 1878, pl. V, il y a le dessin d'un verre qui vient d'Aquila. — (2) Dought, *De calicibus eucharisticis veterum christianorum liber.* Bréme, 1694. — *Notice sur les calices*, par l'abbé Barraud. Caen, 1842. — Il ne reste aucun ancien vase liturgique Le plus ancien calice parvenu jusqu'à nous, celui trouvé à Zamon, sur la frontière du Tyrol italien, peut dater du sixième siècle; mais on n'a que très-peu de calices antérieurs au onzième siècle. Le calice de Zamon, dont la forme est semblable à celle actuelle, est en argent et peut contenir un litre et demi de liquide. (*Bullettino di archéolog. crist.*, 1878, pl. XII.) — (3) *Vetri ornati*, p. XIII.

M. Raoul Rochette, une pure imitation des repas funèbres célébrés par les païens. A ce titre, bien que sans jamais faire partie du culte, ces repas avaient un caractère religieux qui motiverait suffisamment la représentation sur ces verres de scènes de la Bible ou de l'Evangile, et les inscriptions pieuses qu'on y lit : *Dignitas amicorum pie zeses cum tuis omnibus bibas* : « Au nom de l'amitié bois, et longue vie à toi et aux tiens. » *Hilaris vivas cum tuis omnibus feliciter semper in pace Dei zeses* : « Vis joyeux avec tous les tiens, vis éternellement heureux dans la paix de Dieu. »

Les sujets représentés sont ordinairement une tête de saint, comme saint Pierre, saint Paul, saint Sixte, saint Laurent, etc...; une scène de l'Evangile, comme Jésus et le paralytique emportant son lit, etc... ; une scène de la Bible, comme Moïse frappant le rocher, Noé dans l'arche, etc... ; une scène de famille, comme un père et une mère au milieu de leurs enfants, un mari et une femme devant l'autel nuptial, etc... Si plusieurs de ces coupes, déposées sur les tombeaux afin de les reconnaître, offrent des sujets mythologiques, des figures d'Apollon, de Vénus, d'Hercule et d'Achille ou des sujets indifférents, des lutteurs, des courses de char, des scènes de chasse, rien ne prouve qu'elles aient servi aux agapes; elles étaient, sans doute, l'œuvre d'ouvriers païens ou juifs ; ou bien elles parurent lorsque les agapes dégénérèrent en

un repas ordinaire, d'où la retenue était bannie (1). La licence des derniers convives pourrait à la rigueur expliquer l'emploi de coupes à si étranges représentations. On a prouvé d'ailleurs que plusieurs d'entre elles, et en particulier un dessin des trois Grâces, ont été fabriquées au seizième siècle par d'habiles faussaires (2).

Quant à l'âge de ces fonds de coupes, Buonarruoti pensait que plusieurs remontaient au second siècle, et que la plupart étaient du temps des Gordien et des Philippe, c'est-à-dire avant la seconde moitié du troisième siècle. Boldetti, Bianchini, Marangoni avaient également soutenu que ces verres étaient antérieurs à l'époque de la paix de l'Eglise; mais un examen plus attentif les a fait reconnaître en général moins anciens. Quelques-uns sont du commencement du troisième siècle; on en cite un du deuxième siècle, trouvé dans la première *area* du cimetière de Callixte (3); mais d'après le jugement du P. Garrucci et de M. de Rossi, *le plus grand nombre a été fabriqué pendant les dernières années du troisième siècle et*

(1) Saint Jérôme écrit à Eustochium, ép. XXXI : « C'est la fête du bienheureux Pierre; nous devons nous appliquer à honorer ce jour solennel non par l'abondance de la nourriture, mais par la joie de nos âmes. Il est absurde de manger avec excès pour fêter un martyr qui gagna le ciel par ses jeûnes; » et saint Augustin montre « les ivrognes poursuivant les saints avec leurs coupes comme les païens furieux les poursuivaient jadis à coups de pierre. » — (2) Garrucci., *Vetri,* p. 83. — (3) *Bullettino,* 1864, p. 82.

principalement au quatrième. Il n'y en a guère qui soient du cinquième siècle; ce jugement s'appuie sur la paléographie des inscriptions, sur le costume des figures représentées dans les dessins, etc... (1).

Indépendamment des fresques, des sculptures, des fonds de coupe, divers autres objets ont été trouvés dans les cimetières souterrains de Rome, ou par terre, dans les galeries, ou fixés dans la chaux près des *loçuli;* ce sont des pièces de monnaie des quatre premiers siècles, surtout du second et du troisième, jamais du cinquième; des anneaux de fer, de bronze, des lampes la plus part du temps faites d'argile, dont le type le plus élégant peut-être est la lampe de bronze en forme de barque fermée, trouvée dans les fouilles de Porto-Romano et donnée, en 1868, par le prince Torlonia au musée du Vatican; des morceaux d'ivoire, des tissus d'or, des objets de toilette; et si c'est un martyr, ce sont des instruments de supplice, déposés dans les tombes, crocs et clous de fer, lanières garnies de plomb, etc., pieusement conservés par les fidèles présents au supplice.

Raoul Rochette s'est égaré en interprétant les objets trouvés ainsi dans les Catacombes. L'abbé Cavedoni lui a répondu, mais en tombant dans

(1) De Rossi, *Bullettino,* 1864, p. 82; 1868, p. 2. — Garrucci, *Vetri,* n° 9.

un excès opposé, car il vit un sens symbolique dans chacun d'eux, ce qui ne peut être ; quelques-uns sont entièrement païens et ont appartenu aux morts dont ils ornaient les tombeaux. Les chrétiens, en effet, qui ne gardaient aucun des objets servant au culte idolâtre, conservaient très-bien ceux d'ornementation païenne, qui servaient aux usages ordinaires de la vie. D'après la version arabe des canons apostoliques récemment publiée, cette tolérance était expressément permise.

Pourquoi ces objets étaient-ils ainsi placés ? La différence notable qui existe sous ce rapport entre les tombeaux païens et les tombeaux chrétiens, semble l'indiquer. Les objets ne sont pas ordinairement renfermés dans les tombes chrétiennes comme ils le sont dans les tombes païennes ; ils sont fixés extérieurement sur la chaux qui clôt le *loculus*. Une infinité d'indices fait comprendre que ces objets ont été placés pour faire reconnaître les *loculi* ; ils servaient ainsi aux parents de signes mnémoniques.

Des *inscriptions* accompagnent souvent et expliquent ces peintures, ces sculptures, ces coupes, ces anneaux, lampes et objets divers. Le plus grand nombre des inscriptions se rencontrent isolément sur la pierre, le marbre ou la tuile, gravées avec un ciseau ou une pointe quelconque, tracées avec du charbon ou avec un pinceau, au minium et au cinabre, écrites en latin ou en grec, mais, en

général, en grec et en latin moins élégants que celui des inscriptions païennes de même date. La pierre ou le marbre sont, en quelques cas très-rares, empruntés à des inscriptions ou à des sculptures païennes. C'est ainsi que, outre les exemples que nous avons déjà donnés, on a trouvé dans le cimetière de Sainte-Agnès des fragments de rescrits impériaux en faveur des Péanistes, et dans le cimetière de Générosa, des fragments de tables arvaliques, pierres utilisées dans les derniers temps par les *fossores* pour clore les *loculi*.

Le recueil d'inscriptions, commencé par M. de Rossi dès 1842, doit renfermer les 15,000 aujourd'hui connues, dont 1374, les seules qui fussent alors datées (il y en a à présent plus de 1,500), ont été imprimées en 1861 dans le premier volume des *Inscriptiones christianæ urbis Romæ* (1). Les dates, toujours très-rares par con-

(1) *Inscriptiones christianæ urbis Romæ septimo sæculo antiquiores* edidit J.-B. de Rossi, vol. I. Romæ, 1857-1861. Voici la dédicace qui est un modèle :

LIBER. SACER. ESTO.
HONORI. ET. NOMINI.
PII. IX. P. M.
CVIVS. PROVIDENTIA. ET. JVSSV.
HAEC. VETERIS. AEVI. CHRISTIANI.
ROMANA. MONVMENTA.
IN. LVCEM. PRODEVNT.

M. J. Spencer Northcote vient de publier *Epitaphs of the Catacombs, or Christian Inscriptions in Rome during First Four centuries.* London, 1879, in-8° de 450 p. Au

séquent, apparaissent à peine pendant les trois premiers siècles pour devenir plus fréquentes seulement au quatrième siècle. La plus ancienne de ces inscriptions datées est de l'an 71 ; il y en a une autre en l'an 107, une autre en 111. Huit inscriptions, irrégulièrement échelonnées, conduisent à l'année 268. A partir de cette époque et jusqu'en l'année 542, elles se succèdent presque sans interruption d'année en année (1).

La note chronologique est la mention des consulats, mais, nous le répétons, les dates sont rares

seizième siècle, quelques érudits, Ciacconio, Pasqualini, etc., avaient commencé à recueillir des inscriptions chrétiennes. Le premier grand musée où elles furent conservées fut celui créé par Fabretti, déposé aujourd'hui à Urbino. Bianchini, Vettori, Kircher créèrent d'autres collections; Boldetti désirait que l'on ouvrît au Vatican un musée. Bianchini, Maffei, Bottari appuyèrent ce projet, qui reçut, sous Benoît XIV, un commencement d'exécution; mais ce fut seulement sous Pie VII que Gaetano Marini remplit tout le côté gauche de la galerie du Vatican d'inscriptions chrétiennes en regard des inscriptions païennes qui occupaient le côté droit. Mais aucune classification n'y fut suivie. Sous Grégoire XVI on prépara le musée chrétien du Latran, qui fut achevé sous Pie IX. Là les inscriptions ont été classées méthodiquement par les soins du commandeur de Rossi. — (1) En Gaule, la plus ancienne inscription *datée* est seulement de l'an 334 (M. E. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. I., p. 138). Mais on en a trouvé une à Marseille qui, selon toute apparence, remonte au second siècle, et récemment, sur une pierre formant le dallage de l'église de Maguelonne, on a lu ces mots : VERA IN PACE, qui, vu sa simplicité et la forme des caractères, atteste une fois de plus l'antiquité du christianisme dans nos provinces du Sud. (M. E. Le Blant, *Insc. chrét. d'Espagne*, dans le *Journal des Savants*, 1873, p. 3 du tirage à part.)

dans les trois premiers siècles. Il est à remarquer que, sauf quelques exceptions motivées par des circonstances particulières, aucune inscription n'est datée par le pontificat d'un pape ; aucune non plus ne se réfère à une ère propre aux chrétiens, comme serait l'ère de N.-S. Jésus-Christ ou celle des martyrs.

M. de Rossi a indiqué des règles pour classer les inscriptions non-datées. Il faut examiner à quel lieu et à quel temps appartiennent ces inscriptions.

Sous le premier rapport, il y a deux grandes familles d'inscriptions : celle des sépulcres souterrains et celle des sépulcres sur terre, celles-ci gravées en général sur des pierres plus épaisses, plus grandes. Beaucoup d'inscriptions venant de dessus terre sont tombées au fond des souterrains par les lucernaires et les escaliers ; réciproquement, beaucoup d'inscriptions placées d'abord sous terre, ont été ramenées à la surface. Il y avait dans les cimetières des ateliers lapidaires, en sorte que la paléographie a pu faire reconnaître que telle pierre provenait de tel ou tel cimetière. Ainsi le type des anciennes inscriptions du cimetière Ostrien est, nous l'avons dit, unique.

Quant au temps où elles se rapportent, les inscriptions se divisent en inscriptions de l'âge des persécutions, dont le caractère, nous l'avons vu, est la simplicité, le laconisme; et les inscriptions

de l'âge de la paix, dont la formule est plus développée, avec des mots ampoulés et des louanges verbeuses. Toutefois, les règles chronologiques de l'épigraphie chrétienne ne sont pas identiques et constantes dans les monuments de pays différents, pas même dans les cimetières de la campagne, situés à peu de distance de Rome (1).

Nous ne devons pas oublier que suivant la coutume des anciens, qui inscrivaient à la pointe leurs noms et leurs impressions dans les lieux célèbres visités par eux : pyramides d'Egypte, syringes ou sépultures souterraines des rois de Thèbes, colosses d'Ipsamboul et de Memnon, temples de la Grèce ou rochers du Sinaï, beaucoup de parois des Catacombes ont été, à différentes époques, et principalement aux quatrième, cinquième et sixième siècles, époque des pèlerinages, couvertes de noms de voyageurs, d'acclamations ou de prières (proscynèmes), inspirées par la vue des lieux.

Dans ces *graffiti* (de γραφειν, écrire), ordinairement gravés à la pointe, il y a toute une mine à exploiter, et M. de Rossi en promet et même en a déjà donné une collection peut-être plus importante que celle recueillie par M. Deville dans les cryptes sépulcrales des rois de Thèbes, ou par le P. Garrucci, dans son ouvrage sur les *graffiti* de Pompéi. Ces *graffiti* des Catacombes forment trois

(1) *Roma sotter.*, t. III, p. 685.

classes : 1° il y a des noms à étymologie romaine ou grecque, sans indication de la qualité des personnes, aux troisième et quatrième siècles ; presque toujours à étymologie barbare, à une époque plus avancée, précédés de croix et suivis de sigles indiquant une qualifiation, comme *episcopus*, *presbyter*, *peccator* ; 2° il y a des acclamations comme : *Vivas in Deo Christo*, *Amate in pace*, et autres formules semblables qui, dans l'épigraphie, cessent à l'âge de la paix, bien que sur les objets domestiques elles durent jusqu'au milieu du cinquième siècle ; 3° il y a des invocations adressées aux martyrs dont on visite les criptes : *Sancte Suste in mente habeas in orationes Aureliu Repentinu ; Petite pro me Eustachium*, etc... Quelques-unes sont du troisième siècle, presque toutes du quatrième. Toutefois, plusieurs de ces invocations ressemblent plus à la langue des *graffiti* de Pompéi qu'à la langue des épitaphes chrétiennes du quatrième ou cinquième siècle. On serait autorisé à les faire remonter au premier âge des martyrs. Ainsi on a remarqué que le *petite ut Verecundus cum suis bene naviget*, rappelait le *optet sibi ut bene naviget* qui se lit à Pompéi ; de même l'expression *In mente habete* se retrouve à Pompéi.

Ce sont ces *graffiti* qui ordinairement indiquent le voisinage d'une crypte dite historique où reposa le corps d'un grand martyr chrétien.

La comparaison du style des sculptures, des peintures, des inscriptions trouvées dans les cimetières avec le style d'autres sculptures, d'autres peintures, d'autres inscriptions dont la date est certaine, a frappé les meilleurs juges, nous l'avons dit, et désormais on sait qu'il y a des peintures exécutées par des artistes chrétiens dans le troisième, le second et le premier siècle.

Le fait de l'antiquité de ces productions étant reconnu par la critique, il faut l'invoquer pour modifier l'opinion généralement reçue sur les commencements pauvres et humbles, a-t-on dit, de la religion chrétienne, sur la prétendue prudence qui, eu égard à la lutte encore existante entre le christianisme et l'idolâtrie, aurait rendu les images saintes fort rares dans l'Eglise durant les premiers siècles. Des auteurs, ont abusé d'un texte du concile d'Elvire en 303 (1); car si on y a défendu les peintures exposées dans les *cellæ* bâties en plein air, ce fut par une mesure spéciale et locale de prudence afin d'éviter leur destruction. Plusieurs personnes ont même parlé de la haine que les premiers chrétiens portèrent aux arts. C'est là un préjugé vulgaire sur lequel il

(1) *Placuit picturas in Ecclesia esse non debere, nec quod colitur et adoratur in parietibus depingatur*, can. 36. Mais, c'était là, fait observer Raoul-Rochette, une discipline tout accidentelle, toute de circonstance : on était au temps de la persécution de Dioclétien, la prudence devenait une loi. (Martigny, *Dict.*, 294.)

faut revenir, car les faits qui le réfutent sont éclatants. L'opinion de ceux qui estiment que, par prudence, on avait généralement maintenu la prescription de Moïse contre les images, n'est pas moins contredite par les monuments, et M. de Rossi a pu écrire avec vérité : « Le grand nombre des peintures dans les cimetières souterrains, la richesse, la variété, la liberté des plus anciens types comparés avec les peintures de la fin du troisième siècle, dont le style est évidemment plus sec et plus pauvre, prouvent l'impossibilité d'accepter l'hypothèse de ceux qui affirment que l'usage des images s'est introduit peu à peu, et comme à la dérobée, contrairement à la pratique de l'Eglise primitive (1). » Les monuments les plus élégants, les ornements les plus riches, les meilleures fresques, les stucs les plus fins, se rencontrent dans les hypogées les plus anciens, c'est-à-dire au premier et au deuxième siècle.

Est-il nécessaire d'insister sur ce point que les fresques trouvées dans les cimetières ont été peintes par des artistes chrétiens et représentent des sujets chrétiens? Sans doute, il y a dans ces peintures des parties purement décoratives, qui imitent les peintures classiques, mais l'indécision de la foi, comme on l'a dit, se trahissait-elle dans ces représentations de dauphins, d'hippocampes

(1) *Roma sotter.*, t. I. p. 197.

et autres figures employées également par les artistes païens? Il y aurait là une étrange erreur démentie par l'ensemble des monuments; ces sujets en eux-mêmes ne sont ni païens, ni chrétiens. Ce sont des souvenirs d'école, des procédés d'ateliers, reproduits pour la décoration, au moins jusqu'à Constantin, par des ouvriers chrétiens qui avaient fait leur apprentissage chez des maîtres païens. « Un art ne s'improvise, a dit M. Raoul-Rochette, et il n'était pas plus au pouvoir des chrétiens de créer de toutes pièces un art sans précédents que d'inventer une nouvelle langue imitative et un idiome différent du grec et du latin. » Toutefois il est permis de croire que les chrétiens en peignant si souvent certains objets, comme la vigne et ses rameaux, pensaient encore plus au texte évangélique : « Je suis la vigne et vous les branches » qu'aux décorations des thermes de Titus. C'était déjà une transformation de l'art. Aussi « les premiers artistes chrétiens, dit M. de Rossi (1), s'apprirent à distinguer eux-mêmes ce qui, dans l'imitation des types païens, leur était permis ou toléré de prendre quelquefois, de ce qui leur était toujours défendu. Ainsi l'art chrétien acquit la conscience de ce qu'il lui convenait d'accepter quand il était libre de travailler à sa guise, et de ce qu'il pouvait concéder à la prudence du temps

(1) *Bullettino,* 1865, p. 98.

et aux habitudes ou enseignements de l'école. » Sans doute ces enseignements facilitèrent l'adoption de quelques types païens, auxquels on attribua un sens chrétien ; mais il ne faut pas, comme l'a fait M. Raoul-Rochette dans son *Discours sur l'origine et le caractère des types primitifs qui constituent l'art du christianisme,* prétendre que les types chrétiens ont leur origine dans les types païens, comme les coutumes et les rites chrétiens avaient été, disait-il, empruntés aux usages admis par l'antiquité profane : c'est là un système exagéré, faux, qui s'appuie souvent sur des monuments estimés alors d'origine chrétienne, mais qui depuis ont été reconnus appartenir à des sectes idolâtres, mithriaques. Cette imitation, si imitation il y a eu en quelques types, fut rare après tout, et elle ne fut jamais servile. D'ailleurs on a des faits positifs pour montrer que les chrétiens créèrent les types estimés les plus semblables à ceux employés par le paganisme. On avait dit que la colombe volant vers Noé qui est dans l'arche avait été imitée de certaines représentations gravées depuis le temps de Septime Sévère au revers des monnaies impériales de la ville d'Apamée en Phrygie ; mais comme on a aujourd'hui sous les yeux, dans le cimetière Domitilla, une représentation du fait biblique, peinte antérieurement à Septime Sévère, il faut renoncer à donner cette explication. Tout ce que l'on pourrait dire avec

Wiseman, c'est qu'il y a là un type commun, probablement emprunté, à Rome comme en Phrygie, à la tradition (1).

Le Bon Pasteur chrétien n'est pas non plus, comme on l'a dit, l'imitation du Mercure Criophore ou du Faune portant la chèvre. Cette opinion a semblé au premier abord si naturelle, que les monuments offrant l'image seule du Bon Pasteur ont paru, aux yeux de certaines personnes, ne présenter qu'un signe équivoque de christianisme. Il y a là une double erreur. Rien n'est moins semblable au Bon Pasteur chrétien, toujours vêtu de la tunique, que le Mercure Criophore ou le Faune dont le corps est représenté nu. Le pasteur, dansant avec l'agneau ou la chèvre sur ses épaules, est très-rare dans les monuments païens. Sans doute le sépulcre des Nasons et une chambre d'Herculanum en conservent des exemples qui pourraient être comparés avec ceux des fresques chrétiennes, si dans les fresques païennes le jeune homme n'était nu et ne dansait avec d'autres personnages représentant les saisons. M. Raoul-Rochette citait à l'appui de son opinion le pasteur jouant de la flûte; mais ce type apparaît seulement au troisième siècle, en sorte que l'attribut, considéré comme une preuve de

(1) *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*. Edit. Genoude, p. 534.

son origine classique, est un accessoire mis à une époque postérieure. C'est là même le fondement de l'erreur de la théorie de M. Raoul-Rochette sur l'emprunt fait par les chrétiens de types païens; il considère comme type caratéristique des exemples exceptionnels et confond ensemble des représentations d'âges divers. Assurément des ouvriers ont pu imiter un type pastoral de sculpture grecque ou romaine, et on expliquerait ainsi la perfection relative de certaines copies, par exemple celle de la statue du Pasteur, aujourd'hui placée dans le musée chrétien du Latran, où le Bon Pasteur est représenté avec une brebis sur les épaules et deux brebis à ses pieds; mais l'imitation est très-libre. Et malgré ses observations particulières souvent si erronées, M. Raoul-Rochette en grand archéologue a bien été forcé de reconnaître que « la légitimité de l'art chrétien était suffisamment prouvée pour l'antiquaire, par l'étude des monuments. » « Les chrétiens, a dit M. Vitet, ne sont pas des imitateurs presque stériles des idées et des formes de l'antiquité païenne. L'élément chrétien en pénétrant dans l'art antique, non-seulement se transforme et lui infuse une autre vie, non-seulement lui communique un ordre tout nouveau de sentiments et de pensées, mais, ce qui est plus étrange, le convertit esthétiquement parlant, le ramène en arrière, lui rend l'instinct des traditions perdues, le goût, sinon la science des grandes lignes,

du style sobre et sévère. » M. Vitet continue : « Un principe et des effets absolument nouveaux apparaissent dans ces peintures, et nous révèlent un art mixte, un art transformé, tout autre que l'art antique proprement dit. » Bien plus, l'éminent critique trouve que « ce qui reste de purement antique dans cet art est en partie régénéré : on sent, dit-il, dans ces peintures, une tendance à échapper aux influences contemporaines, au courant de la mode, au flot de la décadence, pour retourner aux sources pures, à la grandeur et à l'austérité du style (1). »

Aussi M. Vitet conclut des études attentives et des comparaisons aussi sincères que souvent répétées, faites par M. de Rossi, *que l'art a été momentanément régénéré par le christianisme.*

Cette régénération ne peut s'expliquer, comme on a tenté de le faire, par je ne sais quelle infusion d'esprit hellénique et oriental, soit sous l'influence du culte mithriaque, soit sous l'influence du culte de Boudha ainsi qu'a osé le penser M. Emile Burnouf (2). Sans doute le polythéisme, en ces

(1) *Journal des Savants*, 1866, p. 90. — (2) Dans un étrange article (*Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1868), M. Burnouf montre qu'il connaît bien peu les Catacombes, puisqu'il dit qu'on y rencontre des symboles semblables à ceux des Indiens et des Perses, et entre autres choses que souvent les âmes des morts sont appelées des Christs. (*Ib.*, p. 874-889.) Or M. de Rossi lui a répondu justement, avec l'autorité de son savoir, que sur quinze mille inscriptions cimetériales, il n'y en pas une qui justifie cette assertion.

temps, a été transformé complétement, et le culte de Mithra est devenu le centre d'une nouvelle forme de dévotion idolatrique, une sorte de fusion entre le polythéisme romain et le christianisme (1). Mais les peintures mithriaques, celles par exemple du sépulcre de Vibia, femme de Vincent, prêtre du dieu Sabazius, trouvées près le cimetière de Prétextat, acceptées à tort par quelques archéologues, même par Bottari, comme des peintures faites pour des tombeaux chrétiens, ne sont qu'une parodie des peintures chrétiennes, comme le culte de Mithra, vanté pour mieux l'opposer à celui de Jésus-Christ, a emprunté aux croyances chrétiennes certaines de ses idées et de ses formules. Les sacrements chrétiens ont été dans les mystères mithriaques l'objet d'une contrefaçon sacrilége. « C'est le diable, dit Tertullien, dont l'office est d'intervertir la vérité, qui prend à tâche d'imiter, dans les mystères des idoles, les cérémonies des sacrements. »

Ainsi donc, je le répète, l'*art chrétien s'est formé par l'expression d'idées chrétiennes* (2). Ici,

(1) M. de Rossi, *Bullettino,* 1870, p. 168. — *Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra,* par M. Lajard. Paris, 1847. — *Les mystères du syncrétisme phrygien,* par le P. Garrucci, dans *Mélanges d'archéologie,* t. IV, des PP. Cahier et Martin. Paris, 1854. Voir aussi sur ce point les ouvrages de M. Charles-Louis Visconti. — (2) Dans le grand ouvrage en cours de publication : *Storia dell' arte cristiana ne' primi otto secoli della Chiesa, corredata della collezione*

comme partout, selon le mot d'un savant et pieux artiste et antiquaire, M. E. Cartier, « la période hiératique a été le commencement de l'art ; c'est la doctrine religieuse qui lui a donné son caractère, a fixé ses types et ses symboles (1). »

di tutti i monumenti di Pittura e Scultura, incisi in rame su cinquecento tavole ed illustrati (Prato, in-f°, 1872. Il doit y avoir cinq volumes), le P. Garrucci a montré l'art chrétien naissant dès l'âge apostolique, conformément aux règles posées par l'autorité même de l'Eglise; il a réfuté l'erreur de ceux qui ont parlé de la répulsion des chrétiens pour les arts, d'après l'horreur prétendue qu'en auraient les Juifs, car il établit que les Juifs repoussaient seulement les simulacres rappelant le culte idolatrique. Le P. Garrucci, comme M. de Rossi, établit que les premières représentations ne furent pas historiques, mais eurent un sens figuré qui rappelait au spectateur un fait dogmatique ou moral. (Cf. la *Civiltà cattolica*, 18 avril 1874, p. 186). — (1) *Etude sur l'art chrétien*, p. 74, à la suite de *Jésus-Christ*, par M. L. Veuillot, et à part avec plus de développement. 1 vol. in-12, 1879, chez Pillet et Dumoulin. La *Revue du Monde catholique* a donné des *lettres sur l'art* par le même auteur (octobre 1877 et suiv.).

X

De la symbolographie chrétienne. — Le symbolisme, qui est une convenance dans l'enseignement biblique et évangélique, devient une nécessité pour les premiers fidèles. — De la discipline du secret. — Uniformité des sujets représentés comme symboles. — Règles de la symbolographie chrétienne.

Le langage de l'Ancien Testament, tout rempli d'énigmes, retraça à l'avance, dans ses allégories mystiques, naturelles au génie oriental, la figure et l'histoire du Dieu rédempteur promis à l'humanité. Jésus-Christ lui-même, pendant sa prédication, s'exprima le plus ordinairement dans un langage parabolique, afin de ménager la faiblesse intellectuelle de ses auditeurs, se réservant de rendre ensuite plus complète l'initiation de ses disciples. En suivant ces exemples divins, le symbolisme chrétien naquit et se développa.

Le symbole, le récit figuré, recueilli par l'art chrétien comme une loi naturelle du culte, s'imposa d'ailleurs comme une nécessité, lorsque, surveillés par l'autorité et une opinion jalouse, les premiers fidèles durent prendre quelques précautions pour confesser leurs croyances et pratiquer leurs rites. La moquerie attendait le chrétien : nous trouverons tout à l'heure la caricature du

crucifix à tête d'âne, et nous savons qu'à Pompéi, détruit douze ans après la mort de saint Pierre, on a trouvé en 1862, inscrits sur les murs d'une salle, des *graffiti* où les chrétiens sont nommés et d'autres où on les tourne en dérision (1). On sait comment Suétone et Tacite appelaient les chrétiens et le christianisme, *genus hominum superstitionis novæ et maleficæ, superstitio exitialis.* En présence de ces insultes, en face des persécutions, le langage des pontifes dut prendre des précautions infinies, pour exposer, à travers des appellations ou représentations allégoriques, la doctrine chrétienne, celle surtout du Sacrement qui confondait le plus l'esprit humain. Chacun, avant d'être baptisé, savait, selon le mot de saint Augustin, qu'il croyait en Jésus-Christ ; mais il ignorait le sens de cette expression : « manger la chair du fils de l'homme. » Et en effet, c'est sur ce côté le plus sacré de la doctrine, sur ce point central du catho-

(1) *Bullettino di Archeol.*, 1864, p. 71 : *Audi christianos siivos* (sævos) *olores :* « Ecoute les chrétiens...... mauvaises odeurs. » Sur le fac-simile (*Bullettino*, 1864, p. 71) il ne semble pas facile de lire ni *olores,* ni *sororiis,* comme on le propose ; — *Mulus hic musciillas* (muscellas) *docuit :* « Ici un mulet a enseigné des petites mouches ; » — *Mendax veraci ubique salute* (m) : « Le menteur au véridique partout où il se trouve, salut ; » et sur le mur extérieur : *Otiosis locus hic non est discede morator :* « Ce n'est pas ici la place des oisifs, éloigne toi, retardataire. » On a interprété en général ces paroles comme des railleries, tandis que M. Bonnetty (*Annales de Philos. chrét.*, 1866, juillet, p. 57) y a vu un hommage sérieux rendu aux chrétiens.

licisme que porta principalement la discipline du *secret,* née de l'expérience, divulguée au besoin par les apologistes, mais gardée pendant plus de trois siècles.

Il faut observer avec M. de Rossi qu'*il existe une uniformité dans les sujets représentés par les différentes branches de l'art.* La peinture murale retrace les mêmes scènes, les mêmes symboles que la peinture sur verre ; la sculpture sur les sarcophages s'en empare à son tour ; la mosaïque ne s'écarte pas davantage de ces données, qui sont respectées également par la glyptique et la gravure. Une telle régularité suppose nécessairement une règle uniforme, hiératique, tracée par l'autorité de l'Eglise ou par la tradition, et cette règle devait être d'autant plus inflexible que les images étaient faites pour donner au peuple un vaste système d'enseignement : *Xistus episcopus sanctæ plebi Dei*, lit-on au bas de la vieille mosaïque de Sainte-Marie Majeure à Rome (1). En fait, M. de Rossi a démontré que les représentations symboliques de plusieurs chambres au cimetière de Callixte ont été exécutées sous la direction d'un docteur, peut-être de Callixte lui-même. L'artiste devait se conformer à la pensée de l'Eglise et suivre sa direction : *Non est imaginum structura pictorum inventio, sed Ecclesiæ catholicæ probata legislatio et tra-*

(1) Abbé Martigny, *Dict. des antiq.*, p. 296.

ditio. « La représentation des images n'est pas une invention des peintres, mais une règle approuvée par l'Eglise catholique et une tradition. » Voilà ce qu'a été, ce que devrait toujours être la peinture chrétienne (1).

Maintenant, si, en les groupant d'après leur objet, l'on veut étudier ces monuments des cimetières souterrains, il convient de se rappeler toujours : 1° que les monuments parvenus jusqu'à nous sont si peu nombreux en comparaison de ceux qui ont disparu, qu'un argument négatif, appuyé sur la non-constatation de telle ou telle particularité qui, en tout état de cause, doit être présenté avec une extrême prudence, n'est ici d'aucune force.

2° Que tout sujet plusieurs fois reproduit doit cacher un mystère, exprimer un symbole. *Non vacat mysterio quod iteratur in facto*, dit saint Grégoire. L'esprit essentiel de la symbolographie

(1) Dans les Statuts de la corporation des peintres siennois au quatorzième siècle, on lit : « La mission des artistes est de manifester par la grâce de Dieu, aux gens ignorants et illettrés, les choses merveilleuses opérées par la vertu et dans la vertu de la sainte Foi. » Toute doctrine esthétique, on l'a dit, se résume en ces trois mots : *illuminare, delectare, inclinare.* — *Trattato della pittura e scultura,* composto da un teologo (le P. Ottonelli) e da un pittore (Pierre de Cortone). In-4°, Florence, 1652. — Ayala, *Pictor christianus eruditus.* In-folio, Madrid, 1730. — Voir *Guide de l'art chrétien,* par le comte de Grimouard de Saint-Laurent. 6 vol. gr. in-8°, Poitiers, Oudin ; et *Manuel de l'art chrétien,* par le même 1 vol. in- 8°, *ibid.*

chrétienne étant de représenter certains symboles et certaines allégories sous l'enveloppe de sujets historiques tirés des Livres saints, on ne saurait supposer, avec vraisemblance, que les artistes aient voulu rappeler simplement le souvenir de ces faits en en retraçant l'image. En effet, au lieu de suivre les détails de l'histoire, les peintures idéalisent la donnée ; ainsi, c'est seulement dans la seconde moitié du troisième siècle qu'elles se rapprochent du texte historique, et que Lazare, par exemple, représenté jusqu'alors comme un jeune homme prêt à marcher, apparaît en momie enveloppée de bandelettes, la tête couverte d'un suaire.

3° Qu'un usage, si ce n'est une loi du symbolisme chrétien, prescrivait de placer en regard les unes des autres les scènes bibliques et les scènes évangéliques figurant le même symbole ; ainsi les trois mages adorant le Messie font pendant aux trois enfants dans la fournaise, parce que ces deux scènes sont la figure de la destruction de l'idolâtrie et de la conversion du monde païen à la foi du vrai Dieu, etc. Ainsi Moïse frappant le rocher et Jésus ressuscitant Lazare sont également mis en parallèle comme une démonstration de la puissance divine, etc., etc. *Cette corrélation bien établie est fondamentale dans l'histoire de la peinture cimetériale* (1).

(1) Le cycle des compositions inspirées par le rapproche-

4° Que la loi première de la symbolique chrétienne est énoncée ainsi par le savant cardinal dom Pitra : « Tout ce qui apparaît aux sens doit être interprété comme l'expression d'objets invisibles, et ramené par la voie la plus simple à la fin de toutes choses qui est le Christ (1). » Mais cette interprétation des peintures et des sculptures ne doit pas être une œuvre d'imagination ; elle doit s'éclairer par l'esprit même du texte sacré qui raconte le fait, et s'appuyer sur le témoignage autorisé des écrits des Pères de l'Eglise, contemporains de la représentation de ces symboles.

Nous allons examiner à présent quelques-unes des représentations et des inscriptions trouvées dans les cimetières souterrains, qui font allusion aux dogmes. Je dis « allusion, » en me servant du mot de M. de Rossi (2), parce qu'évidemment les épitaphes ne sont pas de leur nature destinées à enseigner les articles de la foi, elles peuvent seulement les faire soupçonner. Nous indiquerons

ment des scènes des deux Testaments, c'est-à-dire du sens mystérieux de l'ancienne loi par rapport à la nouvelle, a été continué dans les *Biblia pauperum*, productions xilographiques, dont une ancienne, publiée à Vienne en 1863, est un des monuments les plus complets. M. Heider, en 1861, a montré que ces dessins reproduisaient des dessins d'anciens manuscrits. M. de Rossi observe aussi que plusieurs des anciens types peuvent encore s'y reconnaître à travers les diverses transformations. (*Bullettino*, 1863, p. 40.) — (1) *De pisce allegorico et symbolico* dans *Spicilegium Solesmense*, t. III, p. 520. — (2) *Roma sotter.*, t. II, p. 302.

le sujet de plusieurs de ces peintures et de ces textes, et alors un esprit intelligent pourra soupçonner les ressources nouvelles, offertes, à l'apologétique et à l'histoire, par les monuments chaque jour exhumés des Catacombes. La pensée de ce travail s'est déjà produite au siècle dernier. Le P. Gener a publié à Rome une Théologie où certaines questions étaient éclaircies par les monuments de l'antiquité (1); le P. Zaccaria a écrit son opuscule *De veterum inscriptionum usu in rebus theologicis* (2); et le P. Danzetta a laissé au Vatican un recueil manuscrit d'inscriptions intéressant la théologie, la discipline et les rites : *Inscriptiones ad theologiam, disciplinam et ritus pertinentes* (3). De nos jours, le docteur, depuis cardinal Wiseman, dans ses excellents *Discours sur les Rapports entre la science et la religion révélée*, lus à Rome en 1835 (4), a montré quelles ressources l'archéologie peut apporter à l'étude de la théologie; le P. Perrone l'a de même indiqué dans son cours de théologie (5). En Angleterre, M. Palmer a écrit un petit livre intéressant : *Early Christian symbolism* (6). En Allemagne, le Père

(1) *Theologia dogmatico-scolastica.* Romæ, 1768; 6 vol. in-4°. Cité par l'abbé Martigny, *Revue des questions historiques,* avril 1873, p. 666. — (2) *Thesaurus theol.,* t. I, p. 361. — (3) Ms. 8324. — (4) Spécialement neuvième et douzième discours; trad. de l'anglais, édit. Genoude, p. 336, p. 443 et *passim.* — (5) *Prælectiones theolog.,* t. IX, 226. — (6) J'aime à me rappeler qu'à Rome le savant M. Palmer a eu la bonté

abbé des Bénédictins de Beuron, dom Maurus Wolter, a publié *Les Catacombes de Rome et la Doctrine catholique* (1), pour montrer, par les témoignages de l'archéologie aux Catacombes, que les enseignements catholiques ne peuvent plus être considérés comme des inventions postérieures ou des additions humaines. Mais c'est aux publications de M. de Rossi, à la *Roma sotteranea*, au *Bullettino di Archeologia cristiana*, qu'il faut toujours revenir pour puiser les notions les plus nombreuses et les plus sûres. Sans doute un travail complet est aujourd'hui peut-être prématuré; il faudra compléter ces données, agrandir le champ des observations, les préciser, en n'oubliant jamais ce principe fondamental, dont nous paraîtrons cependant ne plus nous souvenir dans la seconde partie de notre travail, que, *pour faire servir les monuments à éclairer l'histoire et la théologie des premiers siècles, il est nécessaire de restituer d'abord avec exactitude à ces monuments leur topographie et leur chronologie.*

La division de notre sujet n'est donc ici qu'un moyen commode de signaler les principales sculptures, peintures ou inscriptions trouvées dans les cimetières souterrains. Nous verrons comment

de m'expliquer de vive voix son travail chez une noble Anglaise, dont le nom doit être cher à tout cœur catholique et français, Mme Stone née Biddulphe. — (1) Traduit en un volume in-12. Paris, chez Téqui, 1872.

on a exprimé l'idée de Dieu, et quelles étaient les diverses figures par lesquelles Notre-Seigneur Jésus-Christ et le sacrement de l'Eucharistie furent rappelés. Nous suivrons ensuite le chrétien du baptême à la tombe, et en parcourant les inscriptions funéraires, nous reconnaîtrons les idées, les préoccupations du fidèle, qui, peu soucieux des distinctions du monde, désire avant tout reposer dans la lumière et la paix de Dieu. L'état de la première société chrétienne pourra ainsi être éclairé d'un jour nouveau ; puis nous indiquerons les monuments qui concernent les Saints, la sainte Vierge, l'Eglise et saint Pierre, chef de l'Eglise.

XI

Représentations symboliques de Dieu. — Dieu, la Trinité, le Saint-Esprit, Dieu le Fils. Le Bon Pasteur ; le Poisson ἰχθύς; Orphée ; Dieu sous une forme humaine.

Tous les anciens écrits destinés à combattre les erreurs du polythéisme commencent par affirmer la foi en un seul Dieu. L'influence du christianisme se fit rapidement sentir et transforma plus d'une idée païenne, en généralisant ce que par tradition elles avaient pu conserver de juste concernant la divinité. Aussi est-il parfois difficile, dès le quatrième siècle, de distinguer si les mots *Deus*, *Deus magnus æternus*, *Deus unus et solus*, ont été inspirés exclusivement par une pensée chrétienne. La connaissance d'un Dieu unique se répandant dans le monde, ces expressions furent en effet admises, même par les païens, comme une transaction entre leur ancienne idolâtrie et la nouvelle foi de l'empereur. C'est ainsi que les mots INSTINCTV DIVINITATIS, insérés en 315 dans l'inscription de l'arc de triomphe élevé en l'honneur de Constantin, à Rome, n'ont pas été ajoutés postérieurement, comme on le supposait, mais répondaient à l'état actuel des croyances (1).

(1) *Bullettino*, 1863, p. 57 et suiv., et p. 86.

Parmi les inscriptions chrétiennes on lit : « Il a cru en un seul Dieu, » IN VNV DEV CREDIDIT ; « Je demande... par un seul Dieu, » PETO ..... PER VNVM DEVM ; « au nom du Christ, » IN NOMINE ☧ ; des inscriptions grecques parlent de Dieu Seigneur Christ, de Dieu Christ. Toutefois ces formules, de même que DEVS CHRISTVS VNVS n'appartiennent pas au premier âge. Un très-ancien *graffito* du cimetière de Callixte porte : « Mesures croît en Dieu ; » MESVRI IN DEV CREDET (1).

Dans les peintures, l'idée de Dieu est exprimée par le symbole d'une main isolée, sortant d'un nuage, selon l'expression de l'Ecriture appliquée à Dieu : *Manus fortis, Manus robusta, Dextera Dei fecit virtutem.* Ainsi on voit cette main mise à la place de Dieu dans les fresques représentant Moïse recevant les Tables de la loi, Moïse détachant sa chaussure devant le buisson, Abraham sacrifiant son fils. N'oublions pas que l'esprit chrétien primitif repoussait avec énergie tout ce qui ressemblait à une matérialisation de la divinité, selon le mot de saint Augustin : « Tout ce qui peut réveiller l'idée d'une similitude corporelle, tu dois le chasser de ta pensée, le renier, le répudier, le fuir, » *abige, abnue, nega, respue, fuge.*

La sculpture offrit les mêmes représentations.

(1) Les classes VIII et IX des Inscriptions placées au musée du Latran contiennent beaucoup de ces textes.

Mais après Constantin, contrairement à l'opinion émise par Emeric David et par Raoul-Rochette, on ne craignit pas de représenter Dieu le Père sous une forme humaine. Il apparaît ainsi sur deux sarcophages du quatrième siècle comme un vieillard tenant à la main le volume, symbole de l'autorité.

La Trinité de Dieu est parfaitement indiquée sur un sarcophage de la même époque, déposé aujourd'hui dans le musée chrétien du Latran, par trois personnages barbus placés à la suite l'un de l'autre, dans la même position, ayant le même visage et en tout absolument semblables. Une inscription de l'an 403 atteste, en face de l'Arianisme si répandu alors, cette croyance en la Trinité : QVINTILIANVS HOMO DEI CONFIRMANS TRINITATEM. On s'accorde aussi à regarder comme un symbole de la Trinité le triangle, qui lui-même est parfois uni aux attributs de Jésus-Christ.

Le Saint-Esprit est souvent figuré par la colombe, d'après la consécration éclatante que ce symbole reçut au baptême de Notre-Seigneur, et elle est ainsi sculptée sur des sarcophages, comme celui de Junius Bassus en l'an 359, sur des épitaphes, des mosaïques, etc. La douce colombe, *palumba sine felle*, disent les Pères, rappelle parfaitement la troisième personne de Dieu, à qui est attribuée spécialement l'opération de la grâce dans l'œuvre de la sanctification des âmes.

VIBAS IN SPIRITO SANCTO, dit une inscription antique du cimetière de Callixte; SEVERA SPIRITV SANCTO (Domini) CASTA, PVDICA ET INVIOLABILIS SEMPER, dit une inscription de la fin du troisième siècle, qui place ainsi sous la protection de l'Esprit-Saint la plus admirable des vertus réservées de la religion catholique. Il faut observer, toutefois, que souvent les fidèles exprimèrent, d'après les Ecritures et avec la Liturgie, par le mot *Spiritus* et même *Spiritus Sanctus,* l'âme du chrétien, devenue le temple de la grâce et de l'esprit de Dieu, formule antique, dictée par la foi et devenue caractéristique des inscriptions des trois premiers siècles.

Les inscriptions témoignent également de la croyance à Jésus-Christ. On avait accusé les papes Zéphyrin et Callixte de confondre le Père avec le Fils; une inscription, peut-être celle d'un de leurs élèves, semble répondre à cette accusation, en attestant « qu'il a cru en Dieu et au Christ. » Une autre inscription porte PAX DOMINI ET CHRISTI, une autre IN DOMINO ET JESVS CHRISTO : ces inscriptions sont du commencement du troisième siècle; quelquefois le X et le I entrelacés ⚹ remplacent le mot Jesus Christus, comme dans cette inscription : AVGVRINE IN DOMINO ET ⚹. Mais nous retrouverons plus loin ce monogramme.

Si Dieu le Père, si le Saint-Esprit n'ont point été oubliés par l'art chrétien, Dieu le Fils, seconde

personne de la Trinité, a naturellement été l'objet de plus fréquentes représentations. Il est désigné dans les anciens monuments chrétiens par deux symboles très-célèbres : celui du Bon Pasteur et celui du Poisson.

Le Bon Pasteur est sans contredit le symbole solennel le plus souvent reproduit dans les cimetières souterrains : Notre-Seigneur Jésus-Christ se nommait lui-même le Bon Pasteur; au second siècle, saint Clément d'Alexandrie désigne le Sauveur comme le pasteur des agneaux royaux et le pasteur des brebis raisonnables; saint Abercius, évêque d'Hiérapolis au temps de Marc-Aurèle, se dit, dans l'épitaphe qu'il a composée, le disciple du Pasteur chaste et pur (1).

La pensée chrétienne a certainement conçu le type du Bon Pasteur, car, dès le premier moment, il fut peint à fresque sur les parois des Catacombes; on le trouve dans une chambre du cimetière de Domitilla, datant évidemment du premier siècle (2), et il ne cessa d'être représenté tantôt debout, avec la brebis sur ses épaules, tantôt ayant autour de lui le troupeau, figuré au moins par deux brebis; parfois l'une de ces brebis fixe les yeux sur le Pasteur et l'autre détourne la

(1) Pitra, *Spicilegium Solesmense*, t. III, p. 532. — (2) *Roma sotter.*, t. I, p. 347. M. Charles Lenormant, *Les Catacombes de Rome en* 1858, p. 19. M. Vitet, *Journal des Savants*, 1866, p. 97.

tête, image touchante des deux portions de l'humanité, dont l'une reconnaît et aime le Sauveur, et dont l'autre le repousse et le méprise. Dans ces représentations diverses, le Pasteur porte ordinairement la houlette ou *pedum*, bâton pastoral devenu ensuite la crosse de l'évêque ; au bout de ce bâton ou tout auprès, on voit le vase de lait, qui a, comme nous le verrons, sa signification particulière. On a remarqué que cette image du Bon Pasteur, très-fréquente dans les premiers temps, apparaît plus rarement dans les peintures, après Constantin, lorsque la religion étant publiquement reconnue, la discipline du secret ne fut plus nécessaire. Aussi, si nous possédons en abondance des peintures à fresque et même des sculptures de sarcophages représentant le Bon Pasteur, il n'y a que deux statues conservées au musée du Latran. Une statue du Bon Pasteur, vraisemblablement du troisième siècle, se voit à Constantinople dans le musée établi dans l'ancienne église de Sainte-Irène (1); comme son type est exactement conforme au type de la même image qui se rencontre dans les monuments de Rome, on y trouve une nouvelle et lumineuse preuve des relations qui existaient entre les types et les symboles de l'art chrétien dans les monuments des églises orientales et dans ceux de l'Occident.

(1) *Bullettino*, 1869, p. 46.

Notre-Seigneur Jésus-Christ fut, aussi anciennement que sous les traits du Bon Pasteur, représenté par une autre image, celle du Poisson, dont le nom grec ἰχθύς est formé de la lettre initiale des cinq mots Ἰησοῦς Χριστὸς, Θεοῦ Υἱός, Σωτήρ, c'est-à-dire Jésus-Christ, fils de Dieu, Sauveur : touchante énigme, interprétée unanimement par tous les Pères de l'Eglise, comme on peut le voir dans la savante dissertation du cardinal Pitra, *De Pisce allegorico et symbolico*, publiée dans le *Spicilegium Solesmense* (1). L'origine de la représentation du Poisson, comme hiéroglyphe de Jésus-Christ, vient-elle des cinq vers de l'acrostiche sybillin, dont chaque vers commence par une des lettres du mot ἰχθύς, ou ce symbole produit dans l'âge apostolique a-t-il inspiré l'auteur des vers sybillins ? Les archéologues ne sont pas d'accord sur ce point (2). Mais M. de Rossi affirme que les origines de l'ἰχθύς arcane, sont proprement et exclusivement chrétiennes. Nous ne possédons qu'un seul exemple de la reproduction intégrale du mot ἰχθύς comme acrostiche proprement dit : c'est la fameuse inscription grecque, trouvée le 25 juin 1839, dans le cimetière de Saint-Pierre-l'Etrier, près Autun. Le plus grand nombre des savants la jugent être du second ou troisième siècle. M. de

(1) T. III, p. 499-543. — (2) Voir le P. Garrucci, *Mélanges d'épigraphie anc.*, p. 18-20; et de Rossi, *Bullettino*, 1870, p. 66.

Rossi la croit de l'école de saint Irénée (1); d'autres érudits, entre autres les éditeurs allemands du *Corpus Græcarum inscriptionum*, la jugent du quatrième siècle; mais le contexte ne justifie pas cette opinion; on va même, en raison de sa mauvaise orthographe et de ses fautes de prosodie, jusqu'à la faire descendre aux cinquième et sixième siècles; mais, évidemment, c'est à tort (2). La difficulté sur ce point disparaîtrait si on admettait que le cimetière d'Autun, n'étant pas souterrain, et les monuments ayant dû par conséquent y être détruits pendant des persécutions, l'inscription a pu être reproduite plus tard d'après le texte ancien, mais avec l'orthographe d'une époque plus récente. On peut citer plus d'un exemple analogue de semblable restitution.

Dès le second siècle, ce symbole du Poisson était familier aux fidèles. L'évêque Abercius écrivant à cette époque, dit : « Je suis Abercius, disciple du chaste Pasteur... La foi... me présenta pour nourriture le Poisson venu de la source unique, abondante et pure qu'apporta la Vierge immaculée

(1) *Roma*, t. II, p. 337. — (2) Il eut pour premier éditeur Dom Pitra, *Annales de Philosophie chrét.*, 1840, et *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 499-544. Voir Secchi, *Epigramma græc. Christ. dei premi secoli*, in-8°, Roma, 1840; M. François Lenormant, *Mélanges d'archéologie* des PP. Cahier et Martin, t. IV, p. 118, Paris, 1856; Garrucci, *Mél. d'épig.*, p. 32. En Gaule, le Poisson ne se trouve que sept fois sur les 708 inscriptions recueillies par M. E. Le Blant.

(παρθενοσ ἁγνή) : elle le donna en entier à manger à ses amis ; elle avait aussi un vin généreux et elle le mêlait avec le pain... Que ceux qui comprennent ces choses veuillent bien prier pour moi (1). » Déjà, en 1855, M. de Rossi rencontrait le symbole du Poisson sur de nombreuses fresques et sur des coupes de verre, sur trente pierres précieuses, à côté de cent inscriptions, dans tous les monuments enfin que l'antiquité chrétienne nous a légués (2). Le symbole du Poisson fut moins longtemps usité que celui du Bon Pasteur, et dès que la discipline du secret le permit, il disparut. On ne le trouve plus sur les sarcophages après le triomphe de Constantin, ni sur les dyptiques, dont le plus ancien, celui de Milan, publié par Bugati, date probablement du quatrième siècle. A la fin de ce siècle, il est très-rare ; au cinquième siècle, il ne paraît quelquefois, à Ravenne, par exemple, etc., que comme un objet de pure décoration.

Pas plus que le Bon Pasteur n'est imité du Mercure Criophore, le Poisson chrétien, dans ses anciennes représentations, n'a de rapport avec le

(1) La valeur de ce texte, publié déjà, a été indiqué par dom Pitra, *Spicileg. Solesm.*, t. III, p. 533. Voir la savante dissertation sur les Actes de saint Abercius, par le P. de Buck, *Acta Sanctorum*, octobris, t. IX, p. 486. — (2) M. de Rossi, *De christianis monumentis* ἰχθύς *exibentibus* dans *Spicileg. Solesm.*, t. III, p. 545. — *Un poisson en cristal de roche*, par M. Aglaus Bowesne, dans la *Revue de l'art chrétien*, août 1868.

Dauphin, objet de décoration recherché par les païens, parfois accepté par les chrétiens, mais dans les temps postérieurs plutôt que dans la première période de la symbolographie chrétienne; car, en général, les représentations les plus archaïques du Poisson ne montrent pas le Dauphin (1). Il serait puéril de n'y voir également, avec certains auteurs, que le souvenir matériel du poisson cuit, mangé par Notre-Seigneur Jésus-Christ avec ses disciples sur les bords du lac de Tibériade, car ce fait est le symbole d'un plus haut mystère rappelé ici.

L'image d'Orphée peinte deux fois dans les Catacombes, à la fin du second siècle, au cimetière de Callixte et une fois au cimetière de Domitilla, était-elle aussi la figure du Christ? Sans doute, car le don que le dieu de la fable avait reçu d'apaiser les bêtes féroces par la douceur de ses chants, pouvait s'appliquer au Sauveur, triomphant des hommes mauvais par la douceur de la grâce. Les chrétiens craignaient d'autant moins de représenter Orphée, qu'il circulait sous son nom des vers, probablement écrits, comme les vers sybillins, par des juifs d'Alexandrie, dans lesquels les idées monothéistes et spiritualistes étaient célébrées. Mais lorsque Alexandre Sévère eut mis Orphée et le

(1) *Bullettino,* 1870, p. 20. Le poisson se trouve évidemment sur des objets païens; il faut donc d'autres preuves de christianisme pour déterminer le jugement.

Christ sur la même ligne dans son laraire (1), ce type d'Orphée, qui reste l'exemple capital des images profanes adaptées à un sens chrétien, ne fut plus reproduit. L'art chrétien répudia cette image lorsque l'art profane l'eut multipliée au troisième siècle. Il en est de même du mythe de Psyché, type de l'Amour, représenté dans la partie la plus ancienne du cimetière de Domitilla. Notons que, bien que le nu apparaisse sans voile dans beaucoup de peintures et de sculptures, où il est naturellement amené comme pour Jonas et Daniel, Psyché est ici modestement vêtue (2).

De même que Dieu le Père, et sans doute plus anciennement que lui, Notre-Seigneur Jésus-Christ a été représenté sous une figure humaine. Cette figure reproduisait-elle les propres traits du Sauveur? En d'autres termes, possède-t-on de lui un portrait authentique? Aucun monument connu ne permet malheureusement de l'affirmer. La fameuse controverse, élevée au second siècle et continuée dans les siècles suivants, au sujet de la beauté ou de la laideur de Jésus-Christ, semblerait même exclure toute idée d'un type reconnu comme primitif (3). L'image célèbre, dite de la

(1) L'abbé Greppo, *Dissertation sur les laraires de l'empereur Sévère Alexandre*, in-8°, 40 p. Belley, 1834, et les auteurs cités par lui. — (2) Voir *Du nu dans l'art chrétien*, par M. le comte Grimouard de Saint-Laurent, dans la *Revue de l'art chrétien*, mai 1859. — (3) L'abbé Martigny, *Dict.*, p. 334.

Véronique (la vraie image), quoique très-ancienne et objet d'une dévotion légitime, ne paraît pas avoir été connue dans les premiers siècles. En tout cas, on n'y peut rechercher l'origine du type primitif des images du Sauveur (1). Il ne faut pas davantage donner une valeur iconographique aux images du Christ dans la scène de la résurrection de Lazare, où Notre-Seigneur est ordinairement représenté sous les traits d'un jeune homme, sans barbe, tenant dans sa main le bâton du commandement. Lorsque Jésus-Christ opère des miracles où il y a plusieurs personnes, par exemple, lorsqu'il guérit l'aveugle paralytique, il est représenté plus grand que les assistants, et l'on marque ainsi sa supériorité.

Le buste du Sauveur se voit dans le cimetière de Domitilla, dans la même chambre où l'on a peint Orphée. Le visage est d'un ovale très-marqué, la barbe est pleine et courte, les cheveux, séparés au milieu du front, retombent sur les épaules en deux longues tresses bouclées. Le type de cette image fut reproduite d'âge en âge ; on le trouve au quatrième siècle sur cinq des principaux sarcophages exposés au musée du Latran ; aux cinquième, sixième et septième siècles, sur les mosaïques de Sainte-Praxède, à Rome, de Sainte-Agathe, à Ravenne ; un jour il a dû peut-être inspirer

(1) L'abbé Martigny, *Dict.*, p. 239.

Giotto. Ce type est lui-même assez conforme à celui d'un portrait sur ivoire, conservé au musée du Vatican, et incontestablement, au jugement de M. de Rossi, la plus antique de toutes les images du Sauveur, au type byzantin, trouvées dans les Catacombes (1). La figure, ici, a un ovale moins accusé, un air moins noble que dans l'image précédente ; elle a aussi toute sa barbe, mais plus longue, et les cheveux séparés sur le front retombent de même sur les épaules (2).

(1) L'abbé Martigny, *Dict.*, p. 334. La figure de Notre-Seigneur, en terre cuite, reproduite dans les *Catacombes romaines*, par M. Perret, comme provenant des Catacombes, n'a jamais été dans ces souterrains, et est probablement de la Renaissance. — (2) *Ibid.*, p. 333 et 334. — *Du type du Christ dans l'art chrétien*, par M. le comte de Grimouard Saint-Laurent, *Revue de l'art chrétien*, nov. 1869, janvier et mai 1871.

XII

Représentations symboliques de l'Eucharistie. — Le Poisson portant le pain et le vin ; le vase de lait ; le miracle de Cana ; la manne. Ces témoignages contredisent les assertions des protestants et des rationalistes.

Le Poisson, symbole de N.-S. Jésus-Christ, est représenté seul ou uni à d'autres symboles qui viennent compléter sa signification.

Ainsi le Poisson nageant, emportant un vaisseau sur son dos, est gravé sur trois bijoux antiques, dont l'un surtout a été amplement décrit par Aléandre. Il est aussi représenté avec le vaisseau sur une pierre provenant des Catacombes et maintenant à Anagni. La traduction de ce double symbole, c'est manifestement Jésus-Christ soutenant le vaisseau de l'Eglise au milieu du monde (1).

Le Poisson uni à l'Oiseau, qui représente l'âme volant au sein de Dieu, et à l'Olivier, qui exprime la paix, est la traduction symbolique de la formule *Spiritus tuus in pace et in Christo ;* il rappelle l'âme du défunt unie après la mort à son Sauveur.

Le Poisson dessiné à côté de l'ancre, représentation fondamentale dans le symbolisme chrétien,

(1) M. de Rossi dans le *Spicileg. Solesm.*, t. III, p. 563.

dont un des plus anciens exemples se voit sur le sarcophage de Livia Primitiva, trouvé près du tombeau de saint Pierre, traduit également les mots souvent répétés de *Spes in Christo... in Deo.*

Pendant les trois premiers siècles, les fidèles gardèrent secrètement dans leurs maisons la divine Eucharistie dans une *arca*, dont on ne connaît pas d'exemplaire authentique, mais qui certainement, vu la discipline du secret, était dérobée aux regards *in reconditiore loco*, et ne paraissait pas, comme on l'a dit, à la place occupée par les dieux lares dans les maisons païennes. Cette discipline du secret amena naturellement le fidèle à représenter, par un symbole, la sainte Hostie. Ce symbole fut le Poisson, joint à du pain et à du vin. Le mystère de l'oblation eucharistique, le dogme difficile à entendre, *durus est hic sermo et quis potest eum audire*, est exprimé par le Poisson portant sur son dos une ciste ou corbeille d'osier remplie de pains *decussati*, c'est-à-dire de cette forme particulière aux pains sacrés, offerts dans les sacrifices par les Juifs, les Grecs, les Romains, et adoptés ensuite par les chrétiens (1).

(1) M. de Rossi, *Roma sotter.*, t. I, p. 349. Pellicia, *de Eccles. politia*, t. III, part. I, p. 15-30. — On sait que, dans les premiers siècles, le pain consacré était le plus souvent du pain levé, beaucoup plus volumineux que nos hosties. Ce n'est que longtemps après que les *oblatæ*, c'est-à-dire les hosties eucharistiques, furent réduites à de petites proportions. (Bona, *Rer. liturg.* lib. I, caput 32 et 33. *Bullet.*, 1872, p. 21.)

Au milieu de la corbeille, on distingue un objet peint en rouge, qui représente un vase de vin. Cette réunion du pain sacré et du vin sur le corps du Poisson, c'est-à-dire de Jésus-Christ, indique évidemment l'Eucharistie. Tous les écrivains des premiers siècles l'ont ainsi entendu. Dans une fresque du cimetière de Lucina (1), datant du second siècle, peut-être du premier, on voit deux poissons nageant à fleur d'eau, ayant chacun sur le dos une corbeille contenant un verre plein de vin rouge et cinq pains. Or saint Jérôme nous aide à comprendre ces anciennes peintures lorsqu'il écrivait : *Nil illo ditius qui corpus Domini in canistro vimineo et sanguinem portat in vitro* (2). « Rien n'est plus précieux pour celui qui porte le corps du Seigneur dans une corbeille et son sang dans un verre. »

Nous trouvons dans une fresque du cimetière de Saint-Callixte l'acte même de la consécration du pain eucharistique. A côté d'une table à trois pieds, véritable autel, sur lequel sont placés un poisson et un pain, on voit un personnage debout, vêtu du pallium, costume alors habituel du prêtre chrétien, l'épaule droite découverte, imposant les mains sur le poisson et sur le pain. On pourrait citer d'autres peintures : ici, un enfant, assis à une table sur laquelle est posé un pain, étend la

(1) *Roma sotter.*, t. I, p. 323. — (2) *Epist. ad Rust.*, nº 20.

main vers une femme (représentant ici l'Eglise) qui, debout et portant des coupes, s'incline légèrement vers lui; là, au cimetière de Domitilla, une fresque du premier ou du deuxième siècle représente deux personnes assises sur un lit, ayant devant elles un trépied sur lequel sont placés un poisson et trois pains; à côté est un homme debout (1); au cimetière de Callixte, une fresque du troisième siècle représente sept personnes assises devant deux poissons et huit corbeilles de pain. Un critique allemand a prétendu voir dans cette dernière représentation l'image d'un repas funèbre ou d'une agape chrétienne; mais dans les agapes il y avait des femmes assises à côté des hommes; pourquoi n'y a-t-il ici que des hommes et pourquoi ces hommes sont-ils toujours au nombre mystérieux et consacré de sept, en souvenir des sept disciples, compagnons du Sauveur au lac de Tibériade? Pourquoi, au lieu de viandes diverses, ne voit-on jamais sur la table que le pain et le poisson, le Poisson qui est très-rarement représenté dans les monuments païens (2)? Non, il faut l'avouer, c'est bien ici, comme l'a démontré le savant abbé Polidori (3), l'image du festin céleste ou plutôt l'image du banquet eucharistique, la table du Seigneur, selon le mot de saint Paul. Voici le prêtre

(1) *Bullettino*, 1865, p. 42 et suiv. Voir nos planches XI et XII. — (2) *Bullettino*, 1865, p. 45. — (3) *Dei convivi effigiati a simbolo nei monumenti cristiani*. Milano, 1844.

consacrant le pain, voici l'Eglise offrant le sacrifice et présentant aux fidèles, par les mains de ses ministres, le divin breuvage. La foi parle et nous découvre le mystère.

La vigne, très-souvent employée comme pure décoration, devient parfois aussi un emblème de l'Eucharistie. On la voit sortir d'un vase, d'un calice ou d'un monogramme comme sur un pilastre du plus ancien reste d'autel que l'on connaisse (1).

Un autre symbole, mais moins fréquent, rappelle l'Eucharistie : c'est le vase de lait, tantôt suspendu au bâton du pasteur, près d'un agneau, comme dans une très-ancienne peinture du cimetière de Domitilla, ou tenu à la main, comme dans une fresque de la crypte de Lucina (deuxième siècle); tantôt placé sur le dos de l'Agneau substitué en cette circonstance au Bon Pasteur, comme dans une voûte peinte plus récemment (quatrième siècle) au cimetière de Saint-Pierre et Saint-Marcellin; tantôt, et cela seul donnerait l'explication du symbole, placé sur un autel, de chaque côté duquel est une brebis; l'une, appuyée sur le bâton pastoral, tourne la tête vers le vase, l'autre

(1) Cet autel, trouvé près de Baccano, consiste en une table de 12 centimètres d'épaisseur, de $1^{m},05$ de longueur, posée sur quatre petits pilastres de 75 centimètres de hauteur. Il appartient à une église consacrée l'an 321, et est aujourd'hui en la possession de M. de Rossi. (*Bullettino,* 1875, p. 145.)

détourne la tête (peinture du deuxième siècle à la crypte de Lucina).

L'Eucharistie est également rappelée à la pensée des fidèles par la représentation du miracle de la multiplication des pains, rapproché ordinairement, dans les sculptures des sarcophages aux quatrième et cinquième siècles, du miracle de Cana (1). Pour tous les Pères de l'Eglise, ces deux miracles sont les figures du mystère eucharistique, et on ne pourrait dire que dans ces peintures et ces sculptures on a voulu représenter le fait historique, sans y montrer un sens qui dépasse la lettre, car « le peintre a toujours soin de s'écarter plus ou moins de l'observation littérale du texte, dessinant, par exemple, huit corbeilles au lieu de sept ou de douze, sept urnes remplies de vin au lieu de six de l'Evangile des noces de Cana. Il semble, par cette négligence volontaire, dire clairement qu'il veut exprimer une idée, non représenter un fait (2). »

Ces représentations sont partout dans l'antiquité chrétienne, et une fresque, découverte il y a peu d'années dans un cimetière souterrain à Alexandrie, en Egypte, est venue mettre dans un jour éclatant la signification eucharistique des anciennes représentations du miracle de Cana. Là,

(1) L'abbé Martigny, *Dictionn. des antiq. chrét.*, 244. — (2) Spencer Northcote et Brownlow, *Rome souterraine*, p. 288.

le Sauveur, assis et bénissant les pains et les poissons que lui présentent deux apôtres, est placé entre deux scènes évangéliques : le changement de l'eau en vin à droite, et la multiplication des pains à gauche ; au-dessus de ce double tableau, on lit : ΤΑC ΕΥΛΟΓΙΑC ΤΟΥ $\overline{ΧΥ}$ (Χριστου) ΕCΘΙΟΝΤΕC « ceux qui se nourrissent des eulogies du Christ (1). » On le voit, l'explication est complète et le symbolisme est général : il est le même à l'Orient comme à l'Occident.

Enfin l'Eucharistie est figurée par le sacrifice d'Abraham et d'Isaac, par la manne qui nourrit le peuple juif au désert, symbole de Jésus-Christ qui est la *vraie manne.* Ce symbole ne s'est rencontré jusqu'ici que dans une fresque de la fin du quatrième siècle, découverte en 1863 au cimetière de Cyriaque, où quatre personnages, deux hommes et deux femmes, reçoivent la manne tombant du ciel sur leurs pénules ou vêtements relevés, marque de respect très-usitée dans l'antiquité (2).

En présence de tous ces témoignages, on se demande ce que deviennent les assertions des protestants et des rationalistes. Est-ce au second concile de Nicée, en 750, que « l'on vote pour la présence réelle, » comme a osé le dire M. Henri

(1) *Bullettino,* 1865, p. 74; 1872, p. 22, d'après un dessin de M. Wescher. — (2) M. de Rossi, *Bullettino,* 1863, p. 76. Martigny, *Dict. des ant. chrét.,* p. 386.

Martin (1)? Et les écrits des saints Pères ne reçoivent-ils pas pleine confirmation de ces monuments exhumés des Catacombes? Ah! si Spon, cet honnête protestant lyonnais qui, au dix-septième siècle, reprochait au catholicisme ses prétendues innovations, déclarant n'avoir rencontré dans les monuments antiques aucun souvenir du sacrifice de la messe, eût pu voir ces choses, il fût peut-être tombé à genoux, heureux de retrouver dans ces représentations voilées, mais encore si transparentes du dogme eucharistique, le témoignage de la foi de ses ancêtres. Un écrivain protestant de nos jours en a fait l'aveu : « Si l'on pouvait, dit-il, se dépouiller de tout préjugé, laisser de côté toute idée préconçue et se former, dans un complet désintéressement, une idée de l'Eglise primitive d'après les traces laissées par elle dans les Catacombes, on reconnaîtrait que le culte de cette Eglise se développait tout entier autour de plusieurs sacrements qui en formaient le centre mystique (2). »

(1) *Hist. de France,* t. II, p. 90. — (2) M. C.-J. Hemans, London, 1866, *A History of ancien Christianity and sacred art in Italy,* cité par MM. Spencer Northcote et Brownlow, p. 349.

XIII

Représentations symboliques de la croix : L'Ancre, le Trident, l Monogramme, l'Agneau. — Du Crucifix. — Scènes humiliantes et scènes glorieuses de la vie du Sauveur attestant sa divinité — L'A et l'Ω.

Si la discipline du secret avait fait adopter des attributs symboliques pour représenter le mystère eucharistique, afin, selon la parole du divin Maître, de « ne pas livrer les choses saintes aux chiens, » on ne peut s'étonner de voir le mystère de la croix, scandale pour les chrétiens et folie pour les gentils, » enveloppé aussi de voiles. En effet, la croix, restée jusqu'à Constantin l'instrument ordinaire du supplice, devait inspirer une répulsion naturelle : on tournait en dérision le culte d'un Dieu crucifié, témoin la parole de Tertullien (*Apolog.* XVI) sur une peinture où Notre-Seigneur était représenté avec des oreilles d'âne, ονοκοετες ; témoin ce dessin tracé à la pointe, découvert en 1856, sur une muraille du palais des Césars, où, devant une croix à laquelle est attaché un homme ayant une tête d'âne, on voit un individu, et on lit ces mots tracés en grec : « Alexamène adore son Dieu (1). »

(1) Sur le sépulcre de la vierge Januaria, on voit une lampe dessinée à la pointe : sur cette lampe il y a une tête avec une

Cet Alexamène a existé réellement; car, dans une autre chambre du même Palatin, on a trouvé ces mots : *Alexamenos fidelis*, tracés sans doute par celui-là même (employé du palais ou de toute autre condition) qui, en raison de sa foi, était l'objet des railleries de ses camarades (1).

On comprend dès lors avec quel ménagement il fallut procéder. Aussi, à part des objets d'usage privés où la Croix était peut-être figurée, objets aujourd'hui perdus, mais qui d'après certaines par-

oreille d'âne qui rappelle à la pensée le Christ à tête d'âne. (*Roma sotter.*, t. III, p. 353.) — (1) M. Charles-Louis Visconti a publié un dessin de ce *graffito* dans le t. LXII de *Giornale degli Arcadi* avec de savants commentaires. Cf. Bonnetty, *Annales de Philosophie,* t. XV (quatrième série), p. 101; — le P. Garrucci, *Il crocifisso graffito in casa dei Cesari,* Roma, 1857, in-8°, publié dans la *Civiltà cattolica,* déc. 1856; — Becker, *Das Spottcrucifix der römischen Kaisera Palaste,* Breslau, 1866; — Dr Kraus *Das Spottcrucifix vom Palatin,* Fribourg, 1872, etc., etc. Ce n'est pas, a-t-on dit, un monument de haine, mais un irrévérencieux croquis d'un étourdi traduisant des bruits répandus. Alexamène fait *un pied de nez*. M. Haupt a nié que ce fût l'image dérisoire du Christ, mais il y a vu la représentation vraie, sérieuse du culte de Typhon ou Dieu âne, thèse bien hasardée. — M. l'abbé Martigny a donné un fac-simile de ce *graffito* (*Diction. des antiq. chrét.,* p. 95), qui paraît dater de la première moitié du troisième siècle et se trouve actuellement au musée Kircher, près le collége Romain, à Rome. Comment ici ne pas penser sans douleur que ce célèbre musée a été enlevé par la Révolution à ses fondateurs et propriétaires au nom de la liberté même! — Voir d'autres *graffiti* qui complètent celui-ci dans *Bullettino di Arch. crist.*, 1863, sept. M. C. Maës a écrit une note sur ce crucifix dans *Il Buonarotti,* nov.-déc. 1873, p. 386.

ticularités peuvent aussi avoir fourni le type de la caricature du palais des Césars, on peut affirmer que dans aucun monument public, connu jusqu'ici, la Croix n'apparaît à Rome avant le cinquième siècle, et dans certaines provinces, comme à Carthage, où le christianisme fut plus tôt émancipé, avant le quatrième siècle. Pour rappeler l'image de la Rédemption on eut donc recours à l'allégorie, et son expression même fut très-timide.

La Croix fut rappelée à la pensée des chrétiens par une Ancre traversée d'une barre, par un trident, décoration fréquente chez les païens, par ce *tau* grec (T) qui, d'après Tertullien, est la vraie forme de la croix où mourut le Sauveur. On le trouve ainsi gravé sur une cornaline du second siècle et sur deux inscriptions du troisième siècle (1).

La combinaison du I et du X grecs, premières lettres des mots Ἰησοῦς Χριστόσ, fournit le plus ancien exemple du Monogramme (⚹). Mais le Monogramme proprement dit, ou *decussatus*, est la combinaison du X et du P, premières lettres du mot Χριστός (☧). Employé d'abord en Orient plus peut-être qu'en Occident, dans la seconde moitié du troisième siècle, comme abréviation de l'Ecriture, pour remplacer le mot *Christus* dans le cours de l'inscription, il ne fut mis comme signe isolé et symbole triomphal que sous Constantin (2).

(1) *Bullettino*, 1863, p. 35 et 82. — (2) *Ibid.*, 1873, p. 71.

Dans la première période constantinienne, ce fut le monogramme le plus en usage. Le contexte du passage où Eusèbe parle du monogramme tracé par Constantin sur le Labarum, laisse voir que cet empereur, loin d'imaginer cette désignation symbolique du Christ, adopta un signe consacré dans la société chrétienne ; mais s'il y a des probabilités en faveur de la préexistence du Monogramme au règne de Constantin, les monuments authentiques jusqu'ici connus sont insuffisants pour élever le fait à la hauteur d'une vérité démontrée. Je dis monuments *authentiques*, car si on a souvent cité des inscriptions de martyrs enrichies du Monogramme, la critique a reconnu la fausseté des unes ou la date récente des autres, tracées, après la pacification de l'Eglise, par la main des pèlerins. Aussi, à part certaines ébauches où l'on peut voir le Monogramme employé avec précaution par les fidèles, à part une inscription dont la date mutilée est peut-être de l'an 298, *aucun monument représentant le monogramme du Christ comme signe distinct et solennel*, *ne remonte avec certitude au-delà du triomphe de Constantin sur Maxence* (311). On le trouve à la date 323, quelques jours avant la défaite de Licinius, sur un marbre découvert, en 1862, sous le pavé de la basilique constantinienne de Saint-Laurent-hors-des-murs (1). Aupa-

(1) *Bullettino,* 1863, p. 23.

ravant, le plus ancien marbre connu portant ce signe était de l'an 331 (1).

Il y a une Croix équilatérale sur une pierre du second siècle trouvée dans la crypte de Lucina (2), puis un des plus anciens exemples de cette Croix se voit à côté d'une inscription de la fin du troisième siècle. La Croix latine qui a figuré avec la Croix équilatérale ou grecque et le Monogramme sur les monnaies de la fin du règne de Constantin (3), que l'on trouve à cette date sur plusieurs objets de piété portés par les fidèles, n'est plus dissimulée après le triomphe définitif du christianisme sous Théodose. Elle apparaît d'une manière certaine dans une inscription de l'an 407.

La Croix gammée (gammata), c'est-à-dire formée par la combinaison de quatre Γ (gamma grec), n'a été guère employée qu'à la fin du troisième siècle. L'usage en fut très-rare tant que prédomina celui de l'Ancre (4). Dans la plus ancienne mosaïque de Rome, celle de l'église Sainte-Pudentienne qui a été exécutée entre l'an 390 et l'an 398, non au hui-

(1) M. Armellini a retrouvé récemment, dans une niche du mausolée de sainte Constance, un monogramme de la forme constantinienne, appartenant à une mosaïque datant des temps mêmes de Constantin. (*Cronachetta mensuale delle più importanti scoperte,* 1879, p. 31.) — (2) *Roma sotter.*, t. I, p. 345. — (3) Abbé Cavedoni, *Ricerche crit. intorno alle medaglie di Constantino,* 1858. Le P. Garrucci, *Numismatica Constantiniana,* dans *Vetri,* p. 103. — (4) M. de Rossi, *Bullettino,* 1869, p. 89.

tième siècle comme on le croyait, la Croix gammée est posée sur la montagne au pied de laquelle est le Sauveur.

La Croix monogrammatique ⳩ est, depuis la seconde moitié du quatrième siècle et au cinquième siècle, plus employée à Rome que le Monogramme constantinien ☧ (1). On vient de la rencontrer au milieu d'une peinture exécutée alors pour orner l'arc d'entrée de la basilique souterraine de Sainte-Pétronille (2). Vers cette époque, l'Agneau, image de Notre-Seigneur, apparaît couché sur un autel, *tanquam occisus ;* mais il faut attendre quelques années pour voir le sang couler de son flanc ouvert. Au sixième siècle, la Croix simple apparaît peu à peu (3), non comme sujet isolé, mais dans les épisodes de la Passion. Bosio a donné le dessin d'un crucifix, c'est-à-dire Notre-Seigneur sur la croix, trouvé par lui peint à fresque dans le cimetière souterrain de Saint-Valentino, près la voie Flaminienne. On a retrouvé cette peinture, malheureusement très-endommagée, mais elle n'est certainement pas

(1) M. de Rossi, *De Christianis titulis Carthaginiensibus,* dans *Spicilegium Solesm.*, t. IV, p. 532.— (2) *Bullettino,* 1874. — (3) Le Monogramme délaissé reparaîtra cependant à la renaissance des lettres sous Charlemagne, et figurera fréquemment dans des inscriptions de synodes ou en tête de manuscrits, ceux de la Bible surtout. (*Bullettino,* 1863, p. 31 et 37.) Abbé Martigny, *Dict. des ant. chrét.*, p. 190, et *Etude archéologique sur le Bon Pasteur,* Mâcon, 1860.

antérieure au septième siècle (1). Le Sauveur fut d'abord représenté encore vivant; son corps peint ou gravé à la pointe fut, aux septième et huitième siècles, toujours vêtu d'un *colobium* ou tunique sans manches, descendant jusque sur les pieds. A la fin du huitième siècle, on commença à sculpter le corps en relief, et le vêtement, plus ou moins long, ne partit plus que de la ceinture pour descendre jusqu'au genou (c'est ce qu'on appelle le Christ juponné). Au neuvième et au dixième siècle, le vêtement, qui va en se raccourcissant (sauf quelques exceptions où il est encore ample), tend à se rapprocher de la bande d'étoffe qui figure dans nos crucifix modernes. Les pieds étaient alors fixés séparément par deux clous. A la renaissance des arts, au quinzième siècle, on superposa les deux pieds et on les fixa par un seul clou.

Voilà donc quel est l'état de la science touchant l'origine des images de la Croix et du Crucifix; mais il faut faire observer que les cimetières souterrains n'ont pas encore dit leur dernier mot à cet égard, et on appliquera ici la règle posée plus haut, qu'un argument négatif ne doit (vu le grand nombre de monuments perdus) être produit qu'avec une extrême réserve.

Les mêmes raisons qui interdisaient dans les

(1) *Bullettino di Archeol. crist.,* 1876, p. 68, 69. M. Marucchi (*Gli studii in Italia,* 1878, p. 496, 461, 807) a donné une notice sur ce sujet.

premiers temps les représentations de Jésus-Christ crucifié, ont fait exclure à peu près complétement des monuments primitifs toutes les scènes de la Passion. La peinture des trois premiers siècles n'en garde aucune trace, à moins qu'on ne voie la comparution de Notre-Seigneur devant Pilate, dans cette scène d'un martyr en présence d'un proconsul, peinte au cimetière de Callixte, sur une fresque datant de la fin du troisième siècle ou du commencement du quatrième. La seule circonstance de la Passion qui apparaisse sur les sarcophages du quatrième siècle est la comparution de Jésus-Christ devant Pilate, scène ordinairement mise en pendant du sacrifice d'Abraham, figure biblique du sacrifice du Sauveur. Sur quelques bas-reliefs d'un âge plus récent, on voit le lavement des pieds, l'arrestation par Judas, une scène de flagellation, une scène de couronnement où, par une touchante pensée, reproduite dans des peintures modernes, l'artiste a changé la couronne d'épines en une couronne de roses (1). Il semble qu'on évitât aussi, dans les premiers temps, de représenter les scènes d'humilité de la vie du divin Enfant. Cependant, dès le quatrième siècle, une peinture, trouvée récemment dans les Catacombes de Saint-Sébastien, représente Notre-Seigneur enfant couché dans la crèche, ayant à ses côtés un

(1) Abbé Martigny, *Dict. des antiq. chrét.*, p. 511.

bœuf et un âne. La crèche est gravée à côté d'une inscription datée de l'an 343.

Si dans l'origine on éloignait ainsi de la vue des fidèles les scènes humiliantes de la vie du Rédempteur, on en multipliait à l'envi les scènes glorieuses, ses miracles par exemple, œuvres surnaturelles qui, en triomphant de la nature, attestaient la puissance divine. La divinité de Jésus-Christ pouvait aussi être rappelée par les deux lettres grecques A (alpha) et ω (oméga), selon le texte célèbre de l'Apocalypse appliqué à Notre-Seigneur, symbole du premier principe et de la dernière fin de toute chose créée. Ces deux lettres (la seconde toujours en lettre minuscule dans les anciens monuments chrétiens) devinrent, disent quelques auteurs, une sorte de muette protestation contre les attaques dont la divinité du Christ avait été l'objet de la part d'Arius. Cependant M. Le Blant a fait observer qu'on les trouve dans les monnaies de l'empereur Constance, violent adepte de l'hérésie, et qu'en Gaule, où le premier exemple est de l'an 377, les évêques placés en face des ariens n'ont point fait inscrire ces lettres sur les monuments épigraphiques (1).

(1) *Manuel d'épigraphie chrétienne,* p. 186. M. E. Le Blant a dit ailleurs : « Pour qui tente de reconnaître les inscriptions des catholiques, une grave difficulté se présente en effet : c'est la tendance familière, aux sectes comme aux partis politiques, qui les porte à usurper les appellations de leurs adversaires. » (*Journal des Savants,* 1873.)

En l'an 340, l'A et l'ω sont pour la première fois (au moins dans les monuments des cimetières connus jusqu'ici) unis au monogramme du Christ ; il y en a un second exemple en 355. Depuis, ces deux symboles se trouvent fréquemment associés. A ☧ ω — A ⳨ ω.

XIV

Représentation symbolique du Baptême et de la Confirmation. — Moïse frappant le rocher. — Résurrection de Lazare. — Guérison du paralytique. — Médailles de baptême.

Notre-Seigneur Jésus-Christ, représenté par le Poisson-Sauveur, a un antagoniste qui lui dispute les âmes, le démon, dont le polype a été pris comme symbole. Le polype dévoré par le Dauphin, qui se voit sur un antique anneau trouvé dans le tombeau d'un évêque d'Angoulême, est le symbole de Satan vaincu et subjugué par le Sauveur (1). Jésus-Christ, en effet, était venu pour sauver les hommes. Or, pour être sauvés, tous devaient recevoir le baptême. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer sur les monuments chrétiens des Catacombes de nombreux souvenirs de ce sacrement. Ainsi, et dès le second siècle, on voit souvent Moïse frappant avec sa verge le rocher d'où sort l'eau qui arrose le désert. Or Tertullien

(1) *Bullettino*, 1870, p. 62 et suiv. L'agathe-onix, où est gravé ce sujet, montée sur or et adoptée pour chaton de la bague pastorale d'un évêque du onzième siècle, remonte aux premiers temps du christianisme et est le plus ancien monument d'art classique des origines chrétiennes dans les Gaules.

a identifié dans ses écrits l'eau qui s'échappe du rocher frappé par Moïse et l'eau du baptême. Le rocher, selon le mot de l'Ecriture, est le Christ : *Petra autem erat Christus*. Pierre est le nouveau Moïse; aussi, pour ôter tout équivoque et marquer le symbole, on a mis sur un verre un homme frappant le rocher, et au-dessus de lui est inscrit le mot *Petrus*.

Le baptême est également rappelé à la pensée par cette peinture d'une chambre du cimetière de Callixte, représentant un pêcheur tirant de l'eau avec sa ligne un petit poisson, allusion à la parole de Notre-Seigneur : « Je vous ferai pêcheur d'hommes. » A côté est un homme baptisant un enfant, sur la tête duquel il pose sa main; le baptême ici semble, contrairement à l'opinion ordinaire, être fait par infusion et aspersion plutôt que par immersion. Voilà la figure, le souvenir, le fait du baptême, rassemblés dans une même chambre, peinte probablement sous la direction de Callixte, à la fin du second siècle. Au cimetière de Lucina, la scène du baptême de Notre-Seigneur a été peinte au premier ou second siècle.

La représentation de Moïse frappant le rocher est ordinairement mise en regard de la résurrection de Lazare par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle est jointe également à la scène du paralytique emportant son lit sur ses épaules. On retrouve cette scène à côté de celle de Moïse, peinte au

second siècle, au cimetière de Priscilla (1). Le P. Marchi voyait dans cette représentation le signe de la rémission qui est accordée aux péchés après le Baptême par la Pénitence, et on l'a ainsi expliqué quelquefois; mais cette interprétation ne semble pas, dit M. de Rossi, concorder avec l'état des mœurs, de la discipline de l'Eglise, et de l'enseignement au temps de Callixte, où l'on cherchait à conserver la grâce baptismale et où l'on parlait du sacrement de la Pénitence aux seuls pécheurs.

La vie du chrétien converti se divisait en deux parties bien distinctes avant et depuis son initiation aux sacrements de l'Eglise. Aussi le catéchumène, *candidatus in Christo,* dit une inscription, devenu fidèle, *fidelis*, appelait le jour de son baptême le jour de la réception, *dies acceptionis*, et ce premier pas dans la vie chrétienne était pour lui la grâce, la participation au sacrement, *acceptio; gratiam accepit; fidem percepit; gratiam sanctam consecutus est,* disent les inscriptions, grâce destinée à venir en aide à celui qui a été racheté par Jésus-Christ, *Christi morte redemptus.*

En souvenir de ce baptême, le chrétien portait des médailles; on en trouve en verre, en plomb, en bronze, non frappées, mais gravées et travaillées

(1) Voir nos planches XI et XII.

en creux, le plupart sur les deux faces, quelques-unes sur une seule, munies d'une boucle destinée à les suspendre au cou; trois de ces médailles, que Du Cange a rangées par erreur parmi les monnaies, sont ornées au revers de l'image de la Vierge avec l'enfant Jésus devant les Mages; d'autres ont au droit des figures de saint Pierre et de saint Paul, et au revers le Pasteur entouré de ses brebis, le Monogramme avec l'A et l'ω, etc. Sur des médailles on voit le nom de la personne qui les portait ou son image, à moins que ce ne soit l'image d'un saint; il y avait des petits poissons en verre que l'on suspendait au cou, comme celui trouvé en 1874 sur l'Esquilin, et qui est de la fin du troisième siècle. Une de ces médailles, incontestablement du troisième et peut-être du second siècle, représente le Pasteur appuyé sur sa houlette, à l'ombre de l'Olivier mystique; les brebis dispersées broutent et sautent, tandis que le chien, gardien du troupeau, assis aux pieds du Pasteur, tourne les yeux vers lui (1). Une lampe de bronze, portant le nom de son possesseur et une acclamation à celui auquel elle a été donnée, paraît être également un souvenir de baptême (2).

On remettait aussi des médailles aux enfants que les familles chrétiennes venaient consacrer à Dieu auprès des tombeaux des martyrs. Une d'en-

(1) *Bullettino,* 1869, p. 33. — (2) *Ibid.*, 1867, p. 27.

tre elles, publiée par M. de Rossi, représente le sacrifice d'Isaac.

Cette coutume de porter des médailles de dévotion (σωτηρικια), attestée par les monuments produits par M. de Rossi, est donc une tradition fort ancienne dont aucun écrivain n'avait parlé jusqu'à nos jours, mais dont les monuments subsistent (1). L'examen auquel s'est livré M. de Rossi a amené une véritable révélation. Il y a d'autres *encolpia* de différentes formes et de diverses époques, les unes rondes, les autres cruciformes, les autres en forme de cassette (*theca*), composée de lames de bronze ; on y renfermait des reliques de saints, des huiles ayant brûlé devant le tombeau des martyrs, et même des Evangiles selon un usage assez fréquent (2).

La Confirmation était généralement alors conférée après le Baptême, et faisait partie de l'initiation chrétienne : LAVIT ET VNXIT, dit-on dans une inscription pour indiquer le Baptême et la Confirmation ; de même que *acceptio*, *consecutio*, rappellent le Baptême, *consignatio* (CONSIGNATA A LIBERIO PAPA, dit une inscription) désigne la Confirmation aussi bien que *chrisma Dei*. Un texte épigraphique du quatrième siècle, publié par M. de Rossi, tiré du baptistère du Vatican, relate

(1) *Bullettino*, 1869, p. 33-45, p. 49-64. — (2) *Bullettino*, 1872, nº 1, voir notre planche XVIII.

les rits et les effets du sacrement de Confirmation; une inscription grecque du troisième siècle dit aussi que la défunte « a été ointe du baume incorruptible et pur. » On sait, il est vrai, que cette femme était une adepte des sectes gnostiques; mais ces sectes, au sein desquelles, après le Baptême, on faisait de solennelles onctions de baume, avaient évidemment emprunté ce rite à la tradition ecclésiastique; les expressions employées dans l'inscription sont semblables à celles dont les Pères de l'Eglise et la Liturgie se servent pour désigner la Confirmation (1).

(1) *Bullettino*, 1869, p. 28-30. Corsini a traité *ex professo* des inscriptions antiques qui mentionnent le sacrement de Confirmation. *Notæ Græc. Dissert.* p. XXXVI et suiv. Voir aussi Zaccaria, dans *Thes. theolog.*, t. I, p. 380.

XV

De la nouvelle société chrétienne. — Du mariage ; éloge de la fidélité, du travail, de la charité, de la chasteté, de la virginité ; veuvage. — Transformation opérée dans la société par l'envahissement des sentiments chrétiens dans les âmes païennes.

La vie après le Baptême et la Confirmation avait désormais pour le chrétien d'autres horizons que ceux entrevus par les païens.

La famille repose sur le mariage chrétien, qui n'est pas le *matrimonium* des hommes libres et encore moins le *contubernium* des esclaves.

Le mariage, descendu sous le paganisme au rang du moins solennel des contrats, a été élevé à la dignité de sacrement, et les monuments nous en transmettent le souvenir. Ici, c'est un fond de coupe où deux époux se tenant par la main sont réprésentés au-dessous du monogramme du Christ (1) ; là, c'est Jésus-Christ, placé au centre du dessin, qui dépose deux couronnes sur la tête des époux. L'inscription complète souvent l'idée.

Cette idée rappelle désormais les devoirs imposés, et l'on voit les inscriptions funéraires men-

(1) Abbé Martigny, *Dict.*, p. 388.

tionner avec complaisance le témoignage, d'abord laconique au deuxième et au troisième siècle, plus développé au quatrième siècle, des devoirs remplis. Le mari loue sa très-chère épouse, CONIVGI KARISSIME MARITVS ; son épouse incomparable, CONIVGI INCOMPARABILI CONIVX EIVS FECIT ; son épouse très-fidèle, CONIVGI FIDELISSIMAE ; l'épouse chaste, COMPARI CASTAE ; l'épouse pleine de pudeur, CONIVGI PVDICISSIMAE ; CASTISSIMI PVDORIS CIRCA MARITVM ; celle qui vécut en paix avec lui, MECVM FECIT SINE VLLA CONTROVERSIA ; QVAE NVMQVAM MECVM DISCORDIA ; celle qui vécut d'une vie irréprochable, toujours pleine de charme et de douceur, QVÆ VIXIT MECVM INCVLPABILITER ET CVM OMNI SVAVITATE DVLCISSIME ; celle dont les prévenances lui rendirent les rapports agréables, QVAE EIVS OBSEQVIO SEMPER NOBIS CONVENIT. Le mari à son tour est loué par la femme ; elle rappelle le lien sincère qui les attachait et le bon accord qui les unissait : VOLVSIA MARTINA VERISSIMO CONIVGI BENE MERENTI... DE QVEM (*sic*) NVLLAM QVERELLAM DETVLI ; CONDIGNO MERITO FECI. Elle lui élève un tombeau, OB AMOREM ET AFFECTIONEM ERGA SE.

Puis le souvenir de l'affection maternelle ou filiale se fait jour : c'est une fille, Lucilla, qui écrit l'épitaphe de son « inimitable et très-douce mère Lucana » (troisième siècle), « de sa mère qui l'a nourrie, » MATRI ET NVTRICI DVLCISSIME. C'est une mère qui parle de sa « très-douce fille Aurélie, » AVRELIA DVLCISSIMA FILIA QVAE DE SECVLO RECESSIT (en 235) ;

de sa « très-douce et très-regrettée fille, » CHRESIME DVLCISSIMA ET MIHI PIENTISSIMA FILIA.

Un ami n'oublie pas son ami : « Il a plu à Janvier d'être mis dans le même tombeau que son ami Sibirinus, » GENVARIVS PLACVIT SE VNITER PONI CVM AMICVM SVVM SIBIRINV, dit une inscription de la seconde moitié du troisième siècle. Un auteur, écrivant sur un sujet nouveau pour lui, a paru croire que les sentiments de famille ou d'amitié étaient rarement exprimés par les chrétiens (1). On vient de voir si cette assertion est exacte.

Dans d'autres inscriptions, l'éloge porte sur l'assiduité aux devoirs purement matériels de la vie, car le christianisme a ennobli le travail ; on vante donc l'épouse qui travailla avec son mari : RVFINA QVE MECVM LABORAVIT, LABORVM AVTRIX, CASTIS SOCIA ; l'épouse laborieuse, ἐργοποιῷ dit l'inscription grecque, *operaria* dit l'inscription latine, mot qui, selon la remarque de M. de Rossi, employé ici comme une louange, était pris par les contemporains de Cicéron comme une injure (2).

Quelle révélation aussi dans cette qualification d'ami et d'amie des pauvres ! CINNAMIVS OPAS LECTOR TITVLI FASCIOLE AMICVS PAVPERVM (dit une inscription de 377) ; AMATRIX PAVPERORVM ET OPERARIA, dit une autre inscription ; la dénomination d'*alumnus*,

(1) *Revue des Deux-Mondes,* 15 septembre 1865. — (2) Sur le mot *operarius,* voir *Bullettino,* 1865, p. 52-53.

ARRIO MITHRETI ALVMNO (1), annonce aussi un nouvel ordre d'idées, car *alumnus* est l'enfant abandonné par l'inhumanité païenne et recueilli par la charité chrétienne. Dès que la paix permit aux sentiments chrétiens de se traduire en actes publics, on vit paraître les *xenodochia*, les *nosocomia*, les *ptochia*, joints souvent aux églises. Alors les inscriptions, comme celle de Piperno, parlent des SVSCEPTORES, des SVBVENTORES et HOSPITES PEREGRINORVM ET PAVPERVM, et sur l'architrave d'une porte à Burza, en Afrique, on a lu : HEC PORTA DOMVS EST ECCLESIE PATENS PEREGRINIS ET PAVPERIBVS.

Mais il est une vertu particulièrement réservée, selon le mot du P. Lacordaire, à la religion catholique, celle de la chasteté parfaite dans le service de Dieu. Les inscriptions des cimetières en gardent le souvenir. Pendant les siècles de la persécution, les servantes de Dieu vécurent isolées ; lors de la paix, elles se réunirent en Egypte, en Palestine, et bientôt à Rome; alors on trouve mentionnée la servante de Dieu et du Christ, la vierge de Dieu, ANCILLA DEI ET CHRISTI (en 401) — ADEODATAE DIGNAE ET MERITAE VIRGINI (quatrième siècle) LABINIA VIRGO DEI INIMITABILES (en 409) (2) — ΔΟΥΛΗ

(1) *Inscription* de la première moitié du deuxième siècle, au cimetière de Domitilla. (*Bullettino,* 1865.) Je sais que dans une inscription païenne du temps d'Auguste on lit : MISERICORDIS AMANTIS PAVPERIS, mais une telle expression est rare. — (2) *Bullettino*, 1863, p. 68.

ΘΕΟΥ (1) — VIXIT ANNOS XXII VIRGO (2) — VIXIT PURA FIDE ANNO XX PUDICA CESSAVIT IN PACE — PRAETEXTATA VIRGO SACRA (inscript. de 464). Cinq de ces inscriptions ayant été trouvées à l'*Agro verano*, on peut penser qu'elles y avaient là un espèce de couvent (3).

On adresse également des louanges aux époux qui, pendant le mariage, gardent la chasteté conjugale : Probilianus a fait l'éloge de sa femme en premières noces, dont tous les voisins peuvent attester la fidélité, la bonté, la chasteté, qu'elle garda pendant huit ans, en l'absence de son mari en premières noces. HILARITATI VIRGINIAE SUAE PROBILIANVS QVEIVS (pour *cujus*) FIDELITATEM ET CASTITATEM ET BONITATEM OMNES VICINALES EXPERTI SUNT QVAE ANNIS VIII, ABSENTIA VIRGINII SVI SVAM CASTITATEM CUSTODIVIT, VNDE IN HOC LOCO SANCTA DEPOSITA EST. Peut-être même l'inscription VIXIT INLIBATA CVM VIRGINIO SVO ANNIS V offre-t-elle une allusion à la continence gardée dans le mariage. On sent à ces paroles qu'un monde nouveau se découvre.

On n'a pas honte d'indiquer l'état de veuve, si discrédité chez les païens, mais tenu en si haute estime par les chrétiens, car les veuves étaient surtout adonnées à la pratique des bonnes œuvres, et plusieurs épitaphes emploient à leur égard la for-

(1) *Roma sotter.*, t. II, p. 288. — (2) *Ibid.*, t. II, p. 306. — (3) *Bullettino*, 1863, p. 72 et 73.

mule usitée pour désigner le ministère des évêques et des prêtres : VIDVA SEDIT, allusion sans doute au siége d'où elles enseignaient, aux catéchumènes, les premiers éléments de la religion (1).

On s'est efforcé parfois de diminuer les services rendus par la religion chrétienne, en montrant dans certaines inscriptions païennes l'expression de sentiments analogues à ceux des chrétiens ; sans doute, nous trouvons dans les inscriptions païennes l'éloge de l'amitié, de l'amour conjugal et filial, etc..., car il y a des vertus naturelles ; mais combien d'autres le paganisme a ignorées ! Et, s'il les a connues, on peut croire que ces inscriptions, souvent d'une époque postérieure, sont justement des monuments précieux de la transformation opérée chaque jour dans la société par l'envahissement des sentiments chrétiens dans les âmes païennes (2). Partout on reconnaît une transaction cherchée ou rencontrée à leur insu par les païens entre leur idolâtrie et la foi nouvelle (3).

Les inscriptions nous offrent donc l'expression de sentiments que l'antiquité n'entendit point ou entendit rarement. En face du relâchement où était tombé le lien conjugal du divorce s'étalant sans pudeur, de la dureté de cœur et de l'insensibilité envers les faibles, de la paresse et de la volupté,

(1) Martigny, p. 657. — (2) M. E. Le Blant, *Inscrip. chrét. de la Gaule*, t. I, p. 175. Egger, *Journal de l'Instr. publ.*, 26 février 1853. — (3) *Bullettino*, 1863, p. 60.

enfin de ces effroyables débordements des mœurs païennes, apparaissent les vertus contraires : la fidélité, le travail, la charité et la chasteté. Le marbre parle et révèle l'état moral de la société chrétienne.

Rappelons maintenant nos souvenirs, ce que nous savons des abîmes où les âmes étaient descendues sous l'empire du paganisme, et nous comprendrons mieux à quel point le monde, victime d'une chute fatale, avait besoin d'être racheté, et comment Notre-Seigneur Jésus-Christ a été vraiment, pour chaque homme en particulier et pour la société en général, le Dieu rédempteur et sauveur (1).

(1) Nul ouvrage n'apporte plus de lumière sur cette vérité que celui du savant M. Bonnetty : *Documents historiques sur la religion des Romains.* 3 vol. in-8°. Paris, 1867 et 1875.

XVI

De la nouvelle société chrétienne (suite). — L'orgueil païen confondu par l'humilité chrétienne ; on tait les titres, les honneurs ; la désignation de l'héritier, la qualification d'esclave, d'affranchi, ne se rencontrent pas, car elles répugnent à l'esprit de l'Evangile. — Barrières de caste et de patrie renversées par la foi. — Les noms d'opprobre transformés en noms glorieux pour les chrétiens.

L'influence du christianisme se fit sentir partout pour tout renouveler, et il est impossible de parcourir un recueil d'épitaphes, sans y découvrir l'expression non moins fidèle d'un autre ordre d'idées (1).

Les plus anciennes inscriptions chrétiennes, dit M. de Rossi, diffèrent, en effet, des inscriptions païennes, plus par ce qu'elles ne disent pas que par ce qu'elles disent, réserve très-naturelle, comme l'a remarqué l'éminent archéologue, conforme aux conditions intérieures et extérieures de la primitive chrétienté, au secret de sa doctrine et de ses mystères (2). Mais ici, véritablement, le silence est éloquent et révèle une des plus radicales transformations de la vieille société païenne, si orgueil-

(1) Au musée du Latran, les classes d'inscriptions VIII-XVII présentent comme un tableau synoptique de la première société chrétienne. — (2) *Roma*, t. I, p. 341.

leuse de ses titres et si pleine de mépris pour les disgraciés de la nature. Le plus grand contraste qui existe, en effet, entre les primitives inscriptions chrétiennes et les inscriptions païennes, consiste en ce que les inscriptions chrétiennes tiennent bien peu de compte de l'état de la personne défunte, de ses titres, de ses honneurs, tandis que toujours les inscriptions païennes les transcrivent avec soin. C'est là, peut-être, ce que Tacite entendait, lorsqu'il reprochait aux chrétiens de haïr le genre humain; car, « pour Tacite, dit M. de Rossi (1), et pour les Romains de son temps, le genre humain était l'organisation sociale de la civilisation romaine, » avec son esclavage, son privilége de l'héritier, en dehors duquel elle ne concevait pas la famille, son dédain pour les classes inférieures, etc... Or la doctrine évangélique, en prêchant l'humilité à ces orgueilleux et les devoirs de la paternité à ceux qui en outrepassaient les droits (2), donnait à l'égalité un fondement

(1) *Roma sotter.*, t. I, p. 342. — (2) Saint Ambroise a tracé sur ce point le devoir du père, lorsqu'il a dit « qu'une égale faveur unisse les enfants que la nature a réunis dans d'égales conditions » : *Jungat liberos æqualis gratia, quos æqualis junxit natura*, principe chrétien que le jurisconsulte a ainsi formulé (*Novell.* 119) : « De même que les parents donnent également la vie à tous leurs enfants, ils doivent aussi pourvoir également à leur avenir, sans attribuer, comme avec une balance fausse et dans un esprit d'inégalité, aux uns une plus grosse part, et aux autres une moindre » : *Ut quemadmodum parentes omnibus liberis ex æquo vitam impertiti*

solide et préparait réellement une grande révolution sociale.

L'épigraphie chrétienne, réfléchissant l'effet spontané des doctrines religieuses de la nouvelle société, supprime l'indication du père de celui qui n'est plus si fréquente chez les païens (1), et presque toujours désigne le mort par le seul *cognomen*, qui suffit à faire connaître son individualité sans flatter son orgueil ; quelquefois sans doute, mais rarement et principalement dans une haute antiquité, il porte ces *tria nomina : prænomen*, *nomen*, *cognomen*, dont les Romains étaient si fiers ; *prænomen* qui désigne l'individu, *nomen* ou *gentilitium* qui désigne la *gens* à laquelle il appartient, *cognomen* qui désigne la famille de la *gens*. Lors même que l'on rencontre les *tria nomina* qui désignent en définitive une personnalité, il y a toujours, sous ce rapport, entre les inscriptions chrétiennes et les inscriptions païennes, une grande différence, et il est excessivement rare de rencontrer dans les cimetières ces longues énumérations du *corpus honorum*, que l'on rencontre d'ordinaire au quatrième et au

sunt, ita etiam æquabiliter vitæ ipsorum prospiciant, non autem velut ancipiti libra, his levius quiddam, illis vero gravius pro inæquabilitate animi sui attribuant. — (1) Dans les inscriptions de pays grecs, cette mention subsiste. Il y avait sur ce point une diversité de coutumes entre les chrétiens d'Orient et ceux d'Occident.

cinquième siècle sur les tombes païennes. Une femme, nommée Cassia Férétria, est bien indiquée *clarissima femina*, indice certain de la dignité sénatoriale; mais si Elius Saturninus, le mari de cette femme, n'a pu taire ce titre de dignité, le corps de l'épouse du sénateur a reposé par humilité à côté des corps de personnes de toute condition, dans un pauvre et simple *loculus*, comme au cimetière de Callixte on en a découvert un en 1857, datant de la fin du troisième siècle (1). On n'eût jamais imaginé rencontrer, chez les descendants des Pères conscrits de l'ancienne Rome, cet acte volontaire d'égalité devant la mort, et c'est là un de ces faits qui éclairent une situation (2).

Rarement on indique les fonctions que le défunt a remplies : toutes les attaches humaines disparaissaient à l'heure de la mort pour le pauvre

(1) *Bullettino*, 1866, p. 25; M. Le Blant, *Inscrip. chrét. de la Gaule*, t. I, p. 110; M. de Rossi, *Roma sotter.*, t. III, p. 318. Au quatrième siècle dans la première *area* du cimetière de Sainte-Sotère, on rencontre l'inscription d'une PETRONIA AVXENTIA CLARISSIMA FEMINA, mais elle a été posée par ses affranchis reconnaissants. (*Roma*, t. III, p. 139.) — (2) C'est la traduction de ces paroles de Lactance (*Div. Inst.* v, 15). « Chez nous, il n'y a aucune différence entre les pauvres et les riches, entre les esclaves et les maîtres : la croyance que nous sommes égaux est la seule raison de ce nom de frères que nous nous donnons. » *Apud nos inter pauperes et divites, servos et dominos interest nihil : nec alia causa est cur nobis invicem fratrum nomen impertiamur, nisi quia pares esse nos credimus.*

fidèle mis en présence de Dieu (1). On a signalé, avant Constantin, l'épitaphe d'un soldat chrétien des cohortes prétoriennes (2) et quelques autres; mais quelle différence avec les épitaphes païennes! Il faut qu'on y parle des titres, des honneurs et de la condition sociale du défunt : pour l'exalter, si c'est un patron opulent, un riche héritier, *patronus*, *hæres;* pour l'avilir, si c'est un affranchi, un esclave, *libertus*, *servus,* appellations créées par la vanité ou par la violation du droit naturel et chrétien, qui continuent après la mort des distinctions établies dans une famille et dans une société où devrait régner l'égalité, où il devrait seulement y avoir des fidèles, des frères, dans la large acception de ce mot (3). Ces appellations : *patronus, libertus*, *servus*, sont presque inconnues dans les inscriptions chrétiennes, car elles répugnent ouvertement à l'esprit de l'Evangile. Des personnes vivantes ont pu prendre et, en effet, ont pris le titre d'affranchi en s'adressant sur la tombe à un mort, leur patron, dont ils ont éprouvé les bontés (4); mais rarement un mort a reçu pour lui directement une de ces qualifications. Le chrétien était réputé seulement esclave et ser-

(1) M. E. Le Blant, *Insc. chrét. de la Gaule,* t. I, nº 57. — — (2) *Bullettino,* 1865, p. 24. — (3) M. E. Le Blant, *Inscript. chrét. de la Gaule,* t. I, p. 131. — (4) Comme celle-ci, par exemple, MARIE RVFINE DIGNE PATRONE SECVNDVS LIBERTVS FECIT. (*Roma sotter.,* I, 334, tav. XX, nº 3.)

viteur de Dieu, *servus Dei, homo Dei, famulus Dei*, et ne portait aucune autre désignation avilissante (1).

Les inscriptions chrétiennes oublient aussi le plus souvent de noter le lieu de naissance, sans doute afin de ne pas distinguer l'étranger, *hostis*, l'homme du dehors, comme parle le Romain dans sa langue hautaine, et sans doute aussi, afin de réagir, en quelque sorte, contre l'idée exclusive, égoïste de la patrie telle que l'avait faite le paganisme. Ces diverses omissions n'étaient point commandées par une loi écrite ou traditionnelle; elles se produisaient comme un effet spontané des doctrines religieuses de la société nouvelle. De rares exceptions ne détruisent pas la force de ces observations, dont les conséquences, signalées par des savants, comme M. de Rossi, M. E. Le Blant, etc., n'échapperont à personne (2). Plus

(1) Après le quatrième siècle, remarque M. E. Le Blant, *Manuel*, p. 186, ces mots peuvent ne pas désigner exclusivement un catholique, car les hérétiques se servaient des termes catholiques. Le symbole arien, publié par le cardinal Mai, dans sa *Collectio*, t. III, pars II, p. 233, n'est-il pas intitulé : « Capitulus fidei catholicæ. » — (2) Voir *Inscriptions chrét. de la Gaule*, passim. Dans son excellent *Manuel d'Epigraphie chrétienne*, p. 9, M. E. Le Blant écrit : « C'est la nudité redoutable du dernier jour que me semble exprimer la masse des inscriptions chrétiennes latines. Ces épitaphes, abandonnant les données de l'antique formulaire, ne contiennent plus rien de ce qui était comme sa base essentielle, l'indication du nom paternel, de la patrie, de la profession, de la condition sociale. »

tard seulement, lorsque l'Eglise, victorieuse, fut, à son tour, après avoir conquis le monde, en partie conquise par lui, les idées mondaines furent exprimées sur les tombes chrétiennes, tant la nature était prompte à relever les barrières renversées par la foi.

Une autre observation, destinée à jeter de nouvelles lueurs sur l'état de la société chrétienne, est suggérée par le recueil des noms portés par les premiers chrétiens. Beaucoup sans doute n'eurent aucune répugnance à conserver ceux de leurs parents païens, même les noms dérivés des divinités du paganisme, dont plusieurs furent transformés en noms vénérés de saints et de martyrs. On ne sait pas au juste quand et comment commença l'usage d'imposer au baptême un nom nouveau et chrétien. Mais quoique cet usage soit très-ancien, on trouve rarement dans les Catacombes, avant le quatrième siècle, le nom de Pierre, jamais celui de Jean, etc. Depuis Constantin, on rencontre comme noms ces mots : Adéodatus, Rédemptus, Réparatus, Renatus, Restitutus, par allusion à la Rédemption et au Baptême; Epiphanius, Pascasius, pour rappeler les fêtes de l'Eglise; Pistis, Elpis, Irène, noms grecs des vertus chrétiennes; Gaudentius, Hilarus, Célestinus, pour exprimer la joie spirituelle du vrai chrétien. Le pape Clétus, successeur de Pierre, dont le père était de la gens Æmilia, avait pris

son *cognomen* d'un mot grec qui signifie *appelé* (à la foi).

Chose remarquable et trait d'histoire à recueillir, les chrétiens accablés d'injures par les païens, devenus, selon le mot de saint Paul, les ordures du monde et les balayures rejetées de tous, s'emparaient de ces injures comme d'un titre d'honneur, et souvent les noms portés par eux ne furent autres que les épithètes prodiguées par le sarcasme : on disait que les chrétiens se recrutaient parmi le sexe crédule des femmes (*mulieribus credulis sexus*), et nous trouverons une martyre qui a nom *Credula;* on leur reprochait d'injurier l'Empereur, les dieux de l'Olympe, et cette accusation semble avoir fait naître la série des vocables : *injuriosus*, *calumniosus*, *contumeliosus*. N'est-ce pas parce qu'on accusait les chrétiens d'être la cause fatale des malheurs publics (*exitialis superstitio*, disait Tacite), que l'on a les noms *Importunus* et *Exitiosus?* Et que dire de ceux-ci : *Fœdulus, Stercorius*, *Pecorius*, noms ridicules ou abjets repoussés toujours par les païens, mais, dit M. E. Le Blant auquel nous empruntons ces remarques, acceptés par les chrétiens avec un sentiment d'humilité et de résignation, nouveau comme la foi qui l'avait fait naître (1)?

(1) M. E. Le Blant, *Annales de philosophie chretienne,* juillet 1864, p. 14. — Abbé Martigny, *Diction. des antiq. chrét.*, p. 450.

XVII

De la croyance a la résurrection. — Influence de cette croyance sur l'épigraphie. — La mort, la résignation chrétienne, le Paradis, le Purgatoire. — Prières pour les âmes qui sont dans le Purgatoire.

La nouvelle foi honore la chasteté, le travail; elle enseigne le sérieux de la vie; le néant du monde fait rejeter des épitaphes les titres, les distinctions, et enseigne l'humilité; pourquoi? si ce n'est parce que la vie est seulement une épreuve imposée, un prêt fait par Dieu à la créature pour se reposer dans l'éternité. *Reddidit* est une formule elliptique souvent employée en ce sens pour *reddidit debitum vitæ suæ;* les expressions *: exivit de sæculo, translatus de sæculo, arcessitus à Domino* ou *ab angelis*, expriment en un langage nouveau la mort qui fait sortir du lieu de passage du siècle. Et pour où aller? Est-ce dans les ténèbres, comme l'indiquent les païens avec leurs expressions mortuaires si navrantes : *Hic jacet in tenebris?* Non, mais on va à la lumière, *in luce.* La mort, c'est le sommeil qui précède le réveil, le repos qui suit le travail : *In luce quiescit*, *dormit in pace* (1). Une formule employée dès le troi-

(1) Dans les épitaphes païennes, le mot *dormit* peut se rencontrer; mais dans le courant de la phrase, il n'a pas cette solennité.

sième siècle, usitée surtout au quatrième, représente le défunt comme placé en dépôt dans un lieu transitoire, *depositus,* tandis que les païens, regardant leur sépulture comme définitive, disaient : *Hic sum situs, compositus hic ero semper* (1). Si parfois la tombe est pour les chrétiens la *domus æterna*, ils n'adoptent cette formule païenne que dans le sens *domus æterna in finem sæculi* (*usque ad resurrectionem*). « Rien n'est plus tranché, dirons-nous dès à présent avec le savant abbé Martigny, que ces formules où se dessine la physionomie des deux cultes par la différence si accentuée de leurs idées au sujet de la destinée finale du corps humain. »

Les chrétiens, en effet, au-delà de la mort, attendaient la résurrection. La foi en la résurrection des corps et à la vie bienheureuse des âmes unies aux corps est la pensée suprême et le fond pour ainsi dire de tout le symbolisme biblique dans les cimetières. Daniel, représenté dans la fosse aux lions les bras étendus en forme de croix, figure du Christ dans sa passion douloureuse, est souvent peint comme le symbole de la résurrection du Sauveur et de la résurrection générale.

Il en est de même de l'histoire de Jonas, dont les représentations ornent très-fréquemment les

(1) Je parle en règle générale, car on peut trouver par exception dans les inscriptions chrétiennes le mot *situs*.

chambres des cimetières : tantôt on le voit englouti par la baleine, tantôt rejeté sur la plage, ou reposant sous le feuillage. La représentation de la résurrection de Lazare, celle de la guérison du paralytique emportant son grabat, rappellent également la résurrection aussi bien que les symboles d'espérance, tels que l'ancre ou l'œuf (d'où est venu, croit-on, le pieux et ancien usage de manger un œuf bénit avant toute nourriture, le jour de la résurrection du Sauveur), tels encore que les Saisons, le Paon ou le Phénix. Le phénix était chez les païens un emblème de la rénovation. Cependant il est rarement représenté sur les inscriptions chrétiennes; on l'y trouve à peine deux fois, à moins que beaucoup d'oiseaux, pris pour des Colombes, ne soient des Phénix. Ainsi une inscription met le mot *fenix* au-dessus d'un oiseau sans nimbe portant dans son bec une palme. Lorsque ces oiseaux ont la palme, ils seraient peut-être des Phénix; lorsqu'ils ont l'olivier, ils seraient le symbole des âmes délivrées de leur corps s'envolant vers la récompense éternelle et la paix du Paradis.

Cette croyance à la résurrection des corps et à la vie heureuse des âmes, fondement de tout le symbolisme sépulcral, est aussi proclamé par les inscriptions tumulaires. Les épitaphes païennes, nous l'avons dit, parlent des ténèbres où gisent ceux disparus du milieu des vivants; mais les

épitaphes chrétiennes célèbrent la lumière et la paix où l'âme était plongée pour l'éternité : AETERNA TIBI LVX TIMOTHEA IN CHRISTO. — SPIRITVS IN LVCE SVSCEPTVS EST. — RECEPTVS SPLENDORI CVM LVMINE CLARO, etc... ; lumière accordée comme récompense à l'âme qui avait cru au Christ : IN CHRISTVM CREDENS PREMIA LVCIS ABET, comme parle une inscription de 393 (1) ; paix donnée à celle qui crut en la résurrection : HIC IN PACE REQVIESCIT LAVRENTIA QVAE CREDIDIT RESVRRECTIONEM, comme s'énonce une inscription de 493.

De là les souhaits adressés aux morts : VIVAS IN DEO, la plus ancienne de ces pieuses acclamations (2) ; PAX TECVM, antique formule qui donna naissance à une autre plus fréquemment employée, celle de : IN PACE, allusion à la paix céleste désirée pour le défunt ou acquise par lui, regret pour ceux qui, au milieu des labeurs d'ici-bas, attendent le moment de la réunion : PRAECESSIT AD PACEM — PRAECESSIT NOS IN PACE. La paix, c'est désormais l'état de l'âme délivrée des liens du corps : ABSOLVTVS DE CORPORE ; langage nouveau qui montre, selon la remarque de M. E. Le Blant, combien les textes évangéliques ont exercé une action directe et profonde sur la rédaction des épitaphes chrétiennes (3).

(1) M. de Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, p. 180. L'abbé Martigny a reproduit ces inscriptions et d'autres encore. (*Loc. cit.*, p. 380 et *passim.*) — (2) M. de Rossi, *Roma sotter.*, t. I, p. 341. — (3) *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. I, p. 91.

Si la paix est la joie du ciel, elle est aussi la résignation sur terre. Jamais les peintures et les sculptures chrétiennes ne montrent ces *conclamationes*, ces scènes de désolation où se complaisaient les païens : la tombe n'apporte au chrétien ni trouble ni désespoir. L'acclamation IN PACE se trouve souvent accompagnée et souvent aussi remplacée d'abord par le dessin d'un vase, présage de sanctification (selon le mot : « vous êtes des vases d'élection »), puis et surtout par le dessin de la Colombe portant dans son bec un rameau d'olivier. La Colombe, c'est l'âme innocente du fidèle ; le rameau d'olivier, c'est le signe de la paix. Le dessin offre donc la traduction de l'inscription ; si l'on y joint le Poisson, comme dans un exemple rapporté par Boldetti, il faudra compléter l'interprétation et dire : l'âme du fidèle mort arrivée à la paix de Dieu. C'est là le terme : on atteint l'éternité *natus in æternum*, éternité heureuse, paradis dont l'image est présentée aux yeux des fidèles par la femme en prières, *Orante*, entre deux oliviers, ou par ces roses prises par les païens pour signifier, avec la caducité de la vie, l'intention d'en jouir avec volupté, mais qui, placées sur le sol, à côté d'oiseaux, comme dans une peinture des cryptes de Lucina, sont le symbole de la félicité éternelle des âmes.

Plusieurs fois on a représenté la sainte Vierge et des saints ou saintes accueillant les fidèles

dans le Paradis : sainte Pétronille reçoit ainsi Vénéranda dans une fresque peinte, à la fin du quatrième siècle, au cimetière de Domitilla ; une Orante devant le Christ assis semble, au cimetière de Cyriaque, présenter un défunt au Tribunal divin (1), et la même scène se retrouve, dans une fresque du quatrième siècle, au cimetière Ostrien, où une Orante (peut-être sainte Emerenzia) debout, ayant à sa droite un homme presqu'à genoux, et à sa gauche un autre homme debout (peut-être saint Pierre, dont le souvenir remplit ce cimetière), fait au suppliant signe d'entrer. Les fouilles exécutées dans les cimetières souterrains de Naples, de Syracuse, etc., font découvrir les mêmes scènes (2).

Mais, au sortir de la vie, toutes les âmes ne parviennent pas immédiatement au terme heureux. Elles peuvent avoir des fautes à expier, et les chrétiens restés sur terre ont le devoir de prier pour obtenir la fin de cette expiation. Un savant protestant du dix-septième siècle, que j'ai déjà nommé, Spon, dans une lettre au P. de La Chaize, repoussait cet article de foi parce que, dans les épitaphes anciennes, il n'avait trouvé, disait-il, aucune mention du mot *purgatoire* ou de tout autre mot équivalent. Cette affirmation, à laquelle les protestants ont donné une grande publicité, fut attaquée par les

(1) *Bullettino,* 1876, p. 149. — (2) *Bullettino,* 1877, p. 152.

catholiques ; de nos jours, un de nos plus savants épigraphistes, M. E. Le Blant, l'a encore réfutée avec une érudition, on peut le dire, accablante. Spon se trompait ici, — comme il se trompait au sujet de la Messe et de l'Eucharistie, — par ignorance, et dans son ignorance, il prétendait s'en rapporter aux seules lumières de son esprit. Ces mots, que l'antiquaire lyonnais du dix-septième siècle cherchait en vain, disait-il, se lisent au contraire très-fréquemment sur les anciennes épitaphes dans le sens propre qui leur convient. Au canon de la messe, l'Eglise demande pour ceux qui ne sont plus un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix : *locum* REFRIGERII, *lucis et pacis ut indulgeas deprecamur.* La liturgie n'a pas d'autre expression pour désigner le Purgatoire. Or ces vœux et ces prières de l'Eglise se retrouvent énoncés dans les mêmes termes sur les tombes chrétiennes. On demande le rafraîchissement : OB REFRIGERIVM ; on prie Dieu de rafraîchir l'âme : ANTONIA ANIMA DVLCIS TIBI DEVS REFRIGERET. — DEVS CHRISTVS OMNIPOTENS REFRIGERET SPIRITVM TVVM. — REFRIGERA DEVS ANIMAM (1). — VICTORIA SPIRITA VESTRA DEVS REFRIGERET ZOTICE DVLCI, etc...

Voilà comment on prie pour les morts ! C'est la même expression employée par Tertullien lorsqu'il disait : *Pro anima ejus orat et refrigerium*

(1) *Réponse à une lettre du 13 janvier 1680,* in-8°, 1858.

interim expostulat ei (1). Cette idée de rafraîchissement, il ne faut pas s'y tromper comme M. Raoul-Rochette, n'a aucun rapport avec celle de l'eau froide donnée par Osiris. Le chrétien prie pour l'âme souffrant dans un lieu d'expiation, le Purgatoire, où il y a besoin de rafraîchissement, et pour cette âme il réclame le repos dans le bonheur, *Spiritus in bono quiescat ; — Spiritus tuus in bono sit ;* acclamations, saluts plein de foi, substitués par le chrétien au froid *Vale* des païens (2). Ajoutons de suite que ce lieu de rafraîchissement et de repos est souvent demandé par l'intercession des saints et des martyrs : *Refrigeri tibi domnus Ipolitus ; — Refrigeri Januarius*, *Agatopus*, *Felicissimus*, *martyres*, disent des inscriptions trouvées par M. de Rossi, toutes deux antérieures à la paix de l'Eglise. Mais n'anticipons pas sur le paragraphe suivant.

(1) *De Monogamia,* c. 10. — (2) M. de Rossi, *Roma sotter.*, t. II, p. 305.

XVIII

Des Saints. — Antiquité de la croyance à l'intercession des saints; prières qui leur sont adressées; des noms et des signes qui les distinguent. — Des reliques des saints; du vase de sang.

Une des questions qui divisent ou qui divisaient, — car aujourd'hui, après la négation radicale du surnaturel par une certaine école, il s'agit bien de cela entre les divers membres de la société chrétienne! — une des questions qui divisent les protestants et les catholiques est la légitimité de l'intercession des saints. Les catholiques invoquent les saints comme des intercesseurs auprès de Dieu; les protestants rejettent cet acte à la fois comme une idolâtrie et comme une nouveauté. Nous n'avons à nous occuper que de ce dernier côté de la question. Nous verrons s'il est vrai que les *germes* de la croyance à l'invocation des saints s'aperçoivent seulement au cinquième siècle (1).

Si, comme nous l'avons dit plus haut, un temps vint où l'on s'estima heureux de reposer près des corps des saints, où, pour satisfaire ce désir, et sans crainte de mutiler les fresques, on ouvrit des

(1) Les inscriptions concernant le culte des saints sont rangées au musée du Latran dans la neuvième classe.

loculi dans les parois réservées aux peintures, bien avant ce temps on exprima le souhait d'être un jour réuni dans la paix avec les saints, et on les invoqua pour obtenir cette grâce : VT VIVANT CVM BONO ; PETE PRO NOBIS FELIX : « Demande pour nous Félix » (ou « toi qui es heureux »). DOMINA BASSILIA COMMANDAMVS TIBI CRESCENTINVS ET MICINA FILIA NOSTRA : « Dame Basilie, nous te recommandons Crescentinus et Micina notre fille. » IN ORATIONIS TVIS ROGES PRO NOBIS QVIA SCIMVS TE IN ☧ (*Christo*) : « Intercède pour nous en tes prières, car nous te savons avec Jésus-Christ, » etc.

On pourrait citer de nombreuses inscriptions analogues, pour attester l'usage de l'invocation des saints par les fidèles. On les priait même pour les besoins de la vie temporelle : OTIA PETITE ET PRO PARENTE ET PRO FRATRIBVS EIVS : « Demandez le repos et pour notre père et pour ses frères. » PETITE SPIRITA SANCTA VT VERECVNDVS CVM SVIS BENE NAVIGET : « Demandez, sainte âme, que Verecundus et sa famille fassent une heureuse traversée, » disent deux inscriptions qui ont une saveur particulière d'antiquité classique.

Les saints étaient des avocats dont on réclamait avec confiance la protection pour plaider auprès de Dieu : CVIQVE PRO VITAE SVAE TESTIMONIVM (*sic*) SANCTI MARTYRES APVD DEVM ET ☧ (*Christum*) ERVNT ADVOCATI, dit une inscription du quatrième siècle, trouvée en 1864 dans l'église Saint-Laurent *in*

agro verano (1). Une peinture de ce même cimetière nous montre deux personnages, deux saints probablement, dit M. de Rossi, soulevant un rideau (le rideau qui fermait le cabinet, *secretarium*, où le juge était assis) et introduisant l'âme de la défunte représentée par une Orante (2) ; c'est la représentation matérielle de la puissance de la prière des saints.

On le voit, les mérites que par leur vie et leur mort les saints et les martyrs s'étaient acquis auprès de Dieu, étaient reconnus des fidèles, et M. de Rossi a vu dans le mot ajouté postérieurement sur l'épitaphe du pape Fabien un exemple d'une canonisation de martyr. Lors de la mort, on écrivit FABIANOC ΕΠΙ (σκόποσ) ; puis, plus tard, on ajouta en abrégé les lettres μρ (μάρτυρ), sans doute après l'enquête et le jugement de l'Eglise.

Dans les peintures on ne mit d'abord sur la tête des saints aucun signe particulier. Mais on emprunta ensuite aux païens le nimbe dont ils entouraient la tête de leurs faux dieux et de leurs divins empereurs. Dans les coupes du troisième siècle, aucun signe ne distingue la tête de Notre-Seigneur. Dans la mosaïque de Sainte-Constance, datant du quatrième siècle, dans une peinture au cimetière de Saint-Cyriaque et dans l'oratoire privé décou-

(1) *Bullettino*, 1864, p. 34, et 1865, p. 53. Martigny, *Dict. des antiq.*, p. 586. — (2) *Bullettino*, 1863, p. 76.

vert en 1876, près les Thermes de Dioclétien, datant du quatrième siècle, Notre-Seigneur a seul un nimbe sur la tête ; les Apôtres n'en ont pas encore. Au cinquième siècle, le nimbe fut plus généralement employé, mais il ne paraît pas toujours ; depuis la fin du septième siècle, au contraire, le nimbe fut attribué indifféremment à tous les saints, aux anges, etc. (1).

Quel que fût le signe extérieur qui désignât les corps des personnes éminentes en sainteté ou qui avaient versé leur sang pour attester leur foi, on les avait déposés avec honneur dans leur tombe, on les avait enveloppés parfois de vêtements précieux, de tissus d'or, comme le fut le martyr Hyacinthe dont le P. Marchi découvrit les restes. Avec quel soin également on conservait, quand on pouvait se les procurer, les instruments sanglants du martyre, ces crocs, ces ongles de fer, ces fouets composés de chaînettes de bronze avec des boucles de plomb, tous ces objets de torture, aujourd'hui l'ornement du musée chrétien du Vatican ; une médaille en plomb du quatrième siècle, où le martyre de saint Laurent est représenté, a frappé l'attention de M. de Rossi, qui y voit le plus ancien exemple parvenu jusqu'à nous du supplice d'un martyr historiquement représenté ; surtout avec

(1) *Revue de l'art chrétien*, mars et avril 1868, *du Nimbe*, par M. le comte de Grimouard de Saint-Laurent. *Bullettino*, 1863, p. 77.

quel empressement, quel respect et quel amour on recueillait leur sang jusque sur le lieu où il avait coulé ! Des éponges en étaient imbibées, et le sang, exprimé ensuite dans des fioles de verre ou parfois dans des vases de terre, était ensuite placé à l'entrée ou à côté de la tombe. Mais je touche ici à l'une des plus graves et délicates questions qui aient occupé les savants.

Dès 1609 on commença à discuter sur les indices au moyen desquels on pouvait distinguer les tombeaux des martyrs de ceux des autres fidèles ; le cardinal Ginetti demanda alors au P. Bruni, prêtre de l'Oratoire, de lui donner son avis sur les signes propres à le guider dans cette étude. Deux sacristes pontificaux traitèrent le même sujet ; mais au lieu de suivre la voie tracée par Bosio, indiquée par la science, de mentionner les découvertes avant d'interpréter les monuments, des archéologues catholiques, vivement attaqués sur ce sujet par les protestants, émirent immédiatement des conclusions qui purent paraître contestables, et donnèrent lieu à des discussions aujourd'hui encore non apaisées. Le protestant Basnage, désireux de surprendre l'Eglise en flagrant délit d'erreur, soutint qu'en l'absence d'une inscription positive toujours rare, et qui ne pouvait se rencontrer que dans les cryptes *historiques*, rien n'attestait l'emplacement d'une tombe de martyr. Le sédiment couleur rouge foncé, resté au fond des vases, n'était plus, selon

lui, du sang, mais du vin provenant des agapes. Leibnitz, dont l'esprit voulait aller au fond des choses, soumit le résidu d'un de ces vases à une analyse chimique, y reconnut plutôt du sang qu'une autre matière, et écrivit avec une admirable bonne foi à Fabretti, pour lui faire connaître le résultat de son expérience. L'opération ayant été renouvelée à Milan, en 1845, par le chimiste Broglia, en présence de nombreux témoins, amena le même résultat. Le sédiment qui était au fond de la fiole fut constaté être du sang. Récemment, M. Michel de Rossi a publié le procès-verbal d'une analyse chimique et microscopique faite avec beaucoup de soin d'un résidu trouvé dans une fiole posée sur un *loculus* du cimetière Saint-Saturnin, sur la voie Salaria. Ce résidu était du sang (1).

(1) *Roma sotter.*, t. III, p. 707-716. Des expériences faites en Angleterre rendraient assez douteuse, dit la *Revue critique* (1872, 2e sem., p. 191), la présence du sang dans les vases de verre. Des morceaux de verre provenant de soixante vases ayant été soumis à des expériences par le chimiste attaché à l'observatoire de Greenwich, il paraîtrait que le dépôt rougeâtre ne serait pas sur le verre, mais dans le verre, souvent sur le dehors aussi bien qu'en dedans; que ce dépôt serait de l'oxyde de fer avec traces de potasse et de soude, mais vingt, trente, cinquante fois en plus grande quantité que n'en produirait le fer contenu dans le sang ou le vin qui aurait rempli le verre, etc... Il en résulterait donc que le sédiment rougeâtre ne serait dû qu'à l'action du temps. Mais d'où proviennent ces vases? Leur authenticité est-elle hors de contestation? Ces points étaient d'abord à établir, et c'est ce qui n'a pas eu lieu. Les expériences faites par M. Paul Desaint, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne,

La doctrine soutenue par Basnage ayant été examinée à Rome par la Congrégation proposée aux saintes Reliques, cette Congrégation rendit, le 10 avril 1668, un décret, ratifié par le pape Clément IX, déclarant que la palme et le vase teint du sang des martyrs devaient être des signes très-certains pour distinguer les vraies reliques des fausses (1). Après ce décret, un savant religieux, Mabillon, discuta cette question et insinua, dans une lettre anonyme sur le culte des saints inconnus (2), qu'à Rome on procédait sans discernement dans la reconnaissance des reliques des martyrs. Bientôt averti de sa témérité, Mabillon se soumit, par respect pour le Saint-Siége, tout en réservant son opinion (3), et publia, avec l'approbation de la Congrégation, de nouvelles éditions de sa lettre (en 1705 et 1707). Ciampini devait répondre à Mabillon ; mais la mort l'ayant surpris, Boldetti reçut l'ordre de préparer un traité canoni-

démontrent au contraire que dans de semblables vases le résidu est du sang. — (1) Cum de notis disceptaretur ex quibus veræ sanctorum martyrum reliquiæ a falsis et dubiis dignosci possint, sancta Congregatio censuit palmam et vas illorum sanguine tinctum pro signis certissimis habenda esse, dans *Decreta authentica sacræ Congregationis Indulgentiis sacrisque reliquiis præpositæ, ab anno 1668 ad annum 1861, accurate collecta* ab Aloysio Prinzivalli, Bruxelles, 1862. — (2) *Epistola Eusebii Romani ad Theophilum gallum de cultu sanctorum ignotorum,* reproduit dans *Analecta,* édit. in-f°, 1723. — (3) L. du 12 fév. 1703, citée par E. Le Blant, *D'une publ. nouv. sur la question du vase de sang*, p. 4.

que sur les reliques des saints : ce fut l'origine de son grand ouvrage, paru en 1720, *Osservazioni sopra i cimeteri.*

Toutefois la controverse ne s'apaisa pas. Le pape Benoît XIV publia, le 20 avril 1745, une lettre apostolique, véritable dissertation sur la matière, où il confirma le décret de 1668 (1). La discussion s'assoupit, bien que Muratori, l'abbé di Costanzo, Gaetano Marini, etc., ne parussent pas convaincus, lorsque de nos jours, en 1838, un archéologue éminent, M. Raoul-Rochette (2), supposant que tous les vases des Catacombes avaient dû contenir des parfums, renouvela l'opinion que le vase trouvé près d'un tombeau ne pouvait fournir une preuve du martyre. Réfuté par le P. Secchi (3), par Mgr Bartolini (4), M. Raoul-Rochette, en véritable savant, ne fit aucune difficulté de se rétracter. Le 6 août 1841, il avoua, dans une lettre au P. Secchi, qu'il avait contesté ce point sans l'avoir suffisamment examiné, et il déclara donner aux doctrines soutenues par le docte jésuite « un assentiment complet et sans ré-

(1) *Bullarium romanum*, Ed. Luxemb. 1758, t. XIX, append., p. VIII. « Nulli unquam venit in mentem dubitatio, » dit le Pape, « quod corpus in Catacumbis romanis inventum cum vasculo sanguinis, aut pleno, aut tincto, non sit corpus alicujus qui mortem pro Christo sustinuerit. » — (2) *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, t. XIII, p. 66. — (3) *San Sabiniano, martire,* 1841. — (4) Traduct. de son écrit dans les *Annales de Phil. chrét.*, déc. 1841, mars 1842.

serve (1). » Jamais, du reste, la Congrégation n'a prétendu que le vase seul fût une preuve du martyre ; elle a parlé du vase contenant du sang.

Le débat, cette fois, allait-il être clos ? Non, car en 1855 un Mémoire anonyme, dont le savant Père V. de Buck s'est ensuite déclaré l'auteur, parut à Bruxelles sous ce titre : *De Phialis rubricatis quibus martyrum Romanorum sepulcra dignosci discuntur observationes* (2).

Suivant le P. de Buck, les fioles ordinaires auraient contenu, mais rarement, du sang naturel, le plus souvent des restes de l'oblation de la messe. En 1858, M. E. Le Blant publia, dans un autre sens, une brochure intitulée : *La question du vase de sang* (in-8° de 38 pages). En reconnaissant que la matière contenue dans les vases n'était pas du vin eucharistique, comme, après Basnage, M. Ch. de Rémusat l'a répété encore depuis (3), M. E. Le Blant voyait dans les vases, où le sang était constaté, du sang de martyr recueilli sur le lieu du

(1) Sa lettre dans les *Trois Rome*, par M. l'abbé Gaume, t. IV, p. 563. — (2) Cet ouvrage de 263 pages, tiré à 20 exemplaires, demandé au savant Bollandiste par ses supérieurs, ayant été ensuite supprimé par leur ordre, quelques exemplaires ont seuls échappé. Nous en parlons d'après M. Caillette de l'Hervilliers (*Annales de Philos. chrét.*, février 1864, p. 100), l'anonyme de la *Revue critique* (1871, 2e semestre, p. 158) et M. E. Le Blant (ouv. cités). — (3) *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1863. M. de Rossi a dit de cet article : « Ivi sono inesatezze ed errori scusabili in chi non professa la scienza antiquaria. » (*Bullettino*, 1863, p. 56.)

supplice et placé par ses possesseurs comme une sainte relique destinée à protéger la dépouille de leurs parents ou amis décédés. Les tombeaux où sont attachés ces vases ne pouvaient, selon le savant épigraphiste, être ceux des martyrs, car quatre-vingt-douze d'entre eux portent l'empreinte du Monogramme dont on ne connaît pas d'exemple avant l'an 323 ; plusieurs sont ornés de l'A et de l'ω, lettres qui n'apparaissent qu'en 355. Sur vingt inscriptions datées, trois seulement appartiennent au troisième siècle et les autres se classent entre l'an 350 et l'an 438, époque où il n'y avait plus de martyrs ; enfin, la moitié de ces tombeaux sont ceux de femmes, et le cinquième sont ceux d'enfants âgés de moins de sept ans, proportion contraire au nombre moyen de martyrs hommes et de martyrs femmes dont les noms sont conservés, dès lors fortement suspecte.

En 1859, un membre de l'Institut, M. Ch. Lenormant (1), se rallia, pour ainsi dire, à la doctrine de M. Le Blant, que l'abbé Cavedoni également trouvait plausible (24 décembre 1858). Deux ans après, une Revue belge, *la Vérité historique* (2) vint, après une longue discussion, formuler des conclusions analogues. On affirmait en même temps qu'à Rome la question du vase de

(1) Dans le *Correspondant*, février 1859. — (2) Tome VII, p. 263-292.

sang était abandonnée depuis longtemps. Rome devait s'expliquer. En présence d'une polémique engagée par des catholiques dont la foi n'était point douteuse, et dont la science était unanimement reconnue, l'Eglise ne pouvait demeurer indifférente. Une commission composée de cardinaux, de prélats, d'ecclésiastiques, distingués par leur savoir et leur expérience, fut nommée par S. S. le pape Pie IX, afin d'étudier, sous le nouvel aspect où elle se produisait, la question du vase de sang. Après avoir examiné les difficultés soulevées, après avoir entendu un rapport du secrétaire de la Commission, Mgr Bartolini, la Congrégation rendit, le 10 décembre 1863, un décret confirmé par le Pape, portant que les vases de verre ou de terre contenant véritablement du sang, trouvés dans l'intérieur ou à l'extérieur des *loculi*, devaient être réputés un signe que les corps placés dans les *loculi* auraient subi le martyre (1). L'abbé Scognamiglio publia, en 1868, un ouvrage, écrit, en 1862, pour donner des preuves archéologiques à l'appui de l'opinion émise par le décret de 1668 (2); mais tout le monde n'a pas admis, il s'en faut, que les preuves données par l'abbé Scognamiglio fus-

(1) Ce décret a été reproduit dans les *Annales de Phil. chrét.*, février 1864, p. 101. Inutile de dire que ce n'est pas là une décision *ex cathedra,* c'est-à-dire infaillible. — (2) *De phiala cruenta... disquisitio* Archangeli Scognamiglio. Paris, Vivès, 1868, in-4°, de VI-288 pages.

sent concluantes ; sur plusieurs points, au contraire, on a signalé de notables erreurs d'archéologie. Il en est de même du livre où M. Kraus prétend que les arguments produits contre le système romain reposent sur des faits mal observés, alors, dit M. E. Le Blant, que c'est précisément le contraire qui est vrai (1). Néanmoins, dans l'état actuel des choses, aucun fait certain ni aucune théorie positive ne peut être opposée à la décision que la Congrégation a rendue par un motif religieux, facile à comprendre (2).

(1) *Revue archéolog.*, *1869*. *D'une publicat. nouvelle sur la question du vase de sang.* Le livre du D[r] Kraus contient dans un de ses appendices une lettre du R. P. de Buck touchant l'origine du livre *De Phialis rubricatis*. Le D[r] Kraus a publié en 1872 un nouveau travail sur cette question. — (2) *Roma sotter.*, t. III, p, 618.

XIX

Du culte de la sainte Vierge. — Ses premières images. — Du culte de saint Joseph.

Les premiers fidèles, nous l'avons dit, honoraient les saints et les invoquaient dans leurs prières : les monuments le prouvent surabondamment. Mais au-dessus des saints, la Vierge Marie, mère de Dieu, était honorée d'un culte spécial. C'est une des croyances dont l'antiquité a été le plus attaquée par les protestants et les rationalistes. Le rationaliste M. Henri Martin, dans son style peu orthodoxe, signale un mouvement tendant, au onzième siècle, à tout absorber dans l'*Adoration* (*sic*) de la Vierge (1). Le protestant Basnage soutenait qu'on n'avait pas retracé d'image de la Vierge avant le concile d'Ephèse, en 431, et les protestants de nos jours rejettent encore comme une nouveauté le culte de la sainte Vierge, la *Mariolâtrie*, comme ils disent. Il est donc très-important de connaître la réponse faite à ces assertions par les monuments de premiers siècles.

Et d'abord, y a-t-il eu des portraits authenti-

(1) *Hist. de France*, t. IV, p. 340.

ques de la sainte Vierge? On ne saurait le dire, car il est à peine besoin d'observer que les prétendues madones de saint Luc n'ont point été peintes par cet apôtre, demeuré, malgré ce qu'en dit la tradition, étranger à l'art de la peinture. Le style byzantin des nombreuses images répandues sous son nom ne permet pas de leur attribuer cette origine. Dès le sixième siècle, on les signale, et cette simple mention enlève toute valeur à la conjecture de Lanzi, expliquant peut-être la phrase de M. Henri Martin, d'après laquelle ces madones étaient dues à un peintre du onzième siècle, appelé *Luca Santo*. Peintes vraisemblablement en Orient au cinquième ou au sixième siècle, ces peintures durent être transportées en Occident au temps de la persécution des iconoclastes (1). Quoi qu'il en soit, ces images, miraculeuses pour la plupart, objet d'une vénération justifiée par tant de faveurs accordées, sont d'une nouveauté relative : c'est dans les Catacombes qu'il faut chercher les premières représentations de la Mère de Dieu.

(1) Voir à ce sujet *Notes concernant les premiers siècles chrétiens*, par l'abbé Greppo, in-8°, Lyon, 1841, p. 17-32. Il résume et discute les opinions de Manni : *Del' errore che persiste di attribuirsi le pitture al santo Evangelista*, in-4°, Firenze, 1766; de Trombelli : *De Virginis deiparæ imaginibus ac speciatim de iis quæ a D. Luca pictæ esse dicuntur* dans son *De cultu sanctorum*, t. II, part. II, p. 256-282 ; d'une dissertation anonyme dans le recueil de Calogera, t. II, p. 110.

La sainte Vierge est représentée de deux principales manières sur les anciens monuments chrétiens : debout et assise. L'*Orante* ou la femme qui prie debout désigna également soit une fidèle morte, soit l'Eglise, soit la Vierge; sur des verres, le mot Maria se lit, en effet, au-dessus de l'image d'une vierge *Orante,* placée entre Paul et Pierre indiqués par leurs noms (1). Mais la représentation de la Mère de Dieu, la plus incontestable, est assurément celle où elle est peinte assise tenant son Fils entre ses bras. Ordinairement, le sujet de la composition est déterminé par la présence des Mages venant adorer l'Enfant-Dieu, comme dans des fresques au cimetière de Domitilla, au cimetière de Priscilla, au cimetière des SS. Pierre et Marcellin, etc.; mais quelquefois, aussi, il est indépendant, et alors, en l'absence des Mages, d'autres signes nous apprennent qu'il ne faut pas voir dans le groupe une femme et un enfant quelconques, mais bien la Mère de Dieu et le Verbe fait chair. Sans s'arrêter à l'image célèbre de la Vierge Marie tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, essai précieux de l'art chrétien où disparaît le cachet primitif gréco-romain, image trouvée au cimetière de Sainte-Agnès, et publiée par le P. Marchi, qui date seulement de la première moitié du quatrième siècle, on peut produire plus

(1) Garrucci, *Vetri...*, tav. IX.

de vingt images peintes au troisième siècle et même à la fin du second siècle; dans le cimetière de Priscilla, ce cimetière particulier des Pudens, les hôtes de saint Pierre, *il faut noter la plus antique des images de la Vierge datant de la fin du premier siècle* ou, au plus tard, de la première moitié du second siècle, exécutée par conséquent dans l'âge à peu près apostolique. La Vierge Marie y est représentée assise, la tête demi-couverte par un voile court, vêtue d'une tunique à manches courtes ayant par-dessus un pallium, portant dans ses bras l'enfant Jésus qui se retourne vers le spectateur. En face de Marie, un homme jeune encore, ayant un peu de barbe au menton, se tient debout, vêtu d'un pallium à la manière des anciens philosophes; il porte à la main gauche un volume roulé, et de la main droite levée il indique une étoile placée au-dessus de la Vierge. Ce personnage, dit M. de Rossi, est le prophète Isaïe, dont la pensée, unie si souvent à celle de la Vierge dans les Livres saints, apparaît aussi sur les dessins des fonds de coupe. Cette composition, d'un style éminemment classique par ses draperies antiques, la dignité des figures, la vigueur du pinceau, a été jugée par tous les connaisseurs appartenir à l'époque que nous avons dite, c'est-à-dire au temps des premiers Antonins, si ce n'est même avant eux. En tout cas, cette peinture « d'une telle souplesse et d'une telle suavité,

dit M. Vitet (1), que, sans offenser Corrège, on pourrait lui en faire honneur, » vient renverser l'opinion de ceux qui pensent que la Vierge n'a été représentée avec l'enfant Jésus dans ses bras que depuis la condamnation de l'hérésie de Nestorius, lorsque le concile d'Ephèse, en 431, eut déclaré le titre de Mère de Dieu. La Vierge se présente donc dès le premier jour, seule, indépendante de toute scène historique et comme figure principale. Une fois de plus, les monuments viennent attester l'antiquité et la perpétuité du culte chrétien (2).

La sainte Famille est représentée sur les murailles des Catacombes. Ainsi la Vierge, l'enfant Jésus et Joseph se voient dans un *arcosolium* au cimetière de Callixte. La scène de l'Annonciation est représentée au milieu de la voûte d'un *cubiculum* du cimetière de Priscilla, cimetière où se trouvent en plus grand nombre les images de la Vierge. La Vierge a souvent la tête nue, et on

(1) *Journal des Savants*, 1866, p. 96. — (2) M. de Rossi, *Imagini scelte della Vergine Maria tratte delle Romane catacombe, con atlante*, in-folio, Roma, 1863. *La sainte Vierge*, par M. Ch. Rohault de Fleury, 2 g. in-4°. Voir à la fin de notre volume la planche XXIII. L'aversion des Grecs pour les images sculptées n'a commencé qu'à une époque tardive et peut-être au temps des Iconoclastes, témoin cet ambon à Thessalonique, orné au quatrième siècle de bas-reliefs, où l'on voit le bon Pasteur, la Vierge avec son divin fils et les Mages, etc. Bayet, *Bibl. des Ecoles franç. d'Athènes et de Rome*, 1876, p. 249; 1879, p. 1-140.

pense que c'est pour mieux exprimer sa virginité.

Quant à saint Joseph, on le voit représenté dans des scènes où le récit évangélique n'exige pas sa présence : d'abord il est jeune et sans barbe, vêtu d'une tunique courte; plus tard, au contraire, au cinquième siècle, on le figura assez communément avec la barbe, d'un âge mûr et même vieux. Comme les Evangiles apocryphes ont coutume de le représenter ainsi, on peut à cette occasion observer que les monuments des premiers siècles rendent témoignage aux livres canoniques seuls et non aux apocryphes; au cinquième siècle, cependant, lorsque, sans péril pour l'autorité des Evangiles, on put permettre aux artistes de suivre les traditions rapportées dans les livres apocryphes, l'art chrétien y puisa quelques inspirations.

XX

Représentations symboliques de l'Église. — L'arche de Noé. — Des ministres de l'Eglise : lecteur, acolyte, diacre, prêtre, évêque. — Images spéciales de saint Pierre et de saint Paul. — Prééminence de saint Pierre.

Le chrétien baptisé, croyant en Dieu, participant au sacrement de l'Eucharistie, priant les saints, honorant la Vierge Marie, était membre de l'Eglise. Cette Eglise est représentée dans les anciens monuments par plusieurs figures : 1° par une colonne ou un cep de vigne; 2° par l'arche de Noé, seul port de salut au milieu du déluge, comme l'Eglise l'est au milieu du monde; — cette arche, ce navire, apparaît sur une mer tranquille, ou bien, comme dans une fresque trouvée récemment au cimetière de Saint-Callixte, à demi-submergé par la tempête. En avant, un personnage se tient debout dans l'attitude de la prière, soutenu par une main sortie du milieu des nuages, tandis qu'un second personnage se débat au milieu des flots : double image du chrétien soutenu, affermi par Dieu, et du chrétien jouet des passions; 3° par la vierge Suzanne, demeurée chaste entre deux vieillards impudiques : dans une fresque on voit une brebis, au-dessus de laquelle

est écrit le mot *Susanna* et deux bêtes féroces, vraisemblablement un loup et un renard, représentant la force et la ruse, au-dessus desquels est écrit le mot *Seniores,* image de l'Eglise en butte aux doubles attaques de la violence et de l'hypocrisie; 4° par l'*Orante* enfin, figure plus souvent féminine que virile, placée dans l'attitude de la prière : sans doute l'*Orante* peut représenter aussi une personne spéciale, ou une âme unie à Dieu, et, comme nous l'avons dit, la Vierge Marie; mais la tradition a consacré aussi cette représentation de l'Eglise par l'*Orante,* car nous voyons dans un dessin de manuscrit du onzième siècle, rouleau liturgique pour la bénédiction du cierge pascal, conservé à Rome dans la bibliothèque Barberini, le mot Ecclesia écrit au-dessus d'une figure d'*Orante*. Aussi bien ces deux interprétations s'accordent, puisque la Vierge, mère du Christ, fut souvent prise pour type de l'Eglise, épouse du Christ (1).

L'Eglise eut toujours des ministres organisés hiérarchiquement : évêques, prêtres, diacres, lévites, ministres inférieurs jusqu'aux *fossores;* mais on sait que la terminologie, indiquant les divers degrés du clergé, ne fut pas dès le commencement invariablement fixée, et il ne serait pas étonnant que, dans les sépulcres souterrains, la mention

(1) *Roma,* t. I, p. 348

des ministres sacrés fût rare; cependant on peut en citer des exemples.

La dixième et la onzième section des inscriptions, fixées aux murailles du portique supérieur du musée chrétien du Latran, contiennent les titres des divers grades de cette hiérarchie. Je mentionnerai quelques-uns de ceux qui ont été trouvés le plus récemment.

Dans une partie très-ancienne du cimetière de Sainte-Agnès, une inscription de l'âge apostolique mentionne un LECTOR; une autre également, de la première moitié du second siècle, nomme CLAVDIVS ATTICIANVS LECTOR. Or comme Tertullien est le premier auteur qui a parlé du Lecteur, le protestant Bingham en avait conclu que cette dignité n'existait pas dans la hiérarchie avant le troisième siècle. Les inscriptions antérieures à cette époque démontrent le contraire; et on sait que le cardinal Pitra a publié des textes inédits où l'institution des Lecteurs est attribuée aux Apôtres (1).

Les Exorcistes avaient le rang des Lecteurs et des Portiers, et ces clercs formaient ensemble le nombre cinquante-deux. Un exorciste est mentionné dans cette inscription du quatrième siècle : CELERI EXORC. CVM COMPARE SVA IN PACE (2). Un autre

(1) *Juris Eccl. Græcorum,* t. II, p. 58, 84, 204. *Bullett.*, 1871, p. 33. — (2) *Bullett.,* 1868, p. 12. Oderici (*Dissert.,* p. 258) et Cardinali (*Iscriz. Veliterne,* p. 213) avaient recueilli les inscriptions connues de leur temps où les clercs étaient nommés,

figure dans une inscription du troisième siècle (1).

Un sous-diacre est indiqué dans un *graffito* du cimetière de Saint-Hermès : *Agatio subd. peccatori, miserere Deus* (2).

Souvent le titre de prêtre apparaît : AVR. HELIODORVS PRT. (presbyter) est une inscription très-ancienne, trouvée dans une partie du cimetière Sainte-Agnès, remontant au second siècle (3). A la crypte de Lucina, il y a une inscription du second siècle où se trouve également le titre de prêtre. Au cimetière de Callixte, des prêtres sont mentionnés dans des inscriptions du deuxième et du troisième siècle (4). ΔΙΟΝΥϹΙΟΥ ΙΑΤΡΟΥ ΠΡΕϹΒΥΤΕΡΟΥ « Denis, médecin, prêtre, » dit une inscription de la première moitié du troisième siècle (5). On voit, du reste, comme nous l'avons dit, les prêtres représentés dans les fresques, offrant le sacrifice eucharistique, tantôt parlant, tantôt recevant l'ordination. Dans l'épitaphe d'un évêque de Brescia, qui est du troisième siècle, on énumère les titres qu'il eut avant d'être évêque; il fut exorciste douze ans, prêtre quinze ans, évêque trois ans et sept mois (6).

Quant au titre d'évêque, qui n'avait été vu ni par Bosio, ni par Boldetti, il s'est rencontré assez souvent en ces dernières années pour témoigner

(1) *Roma*, t. II, p. 275.— (2) Marchi, *Monumenti*, p. 239.— (3) *Bullettino*, 1871, p. 31. — (4) *Roma sotter.*, t. I, p. 326-342. — (5) *Roma*, t. I, p. 338, voir notre planche XXI. — (6) Martigny, *Dict. des antiq. chrét.*, p. 480.

de la tradition apostolique (1). Le titre d'évêque ne remonte pas aux premières origines chrétiennes; il fut adopté pour désigner les chefs de chaque église sans que la signification ecclésiastique en fût strictement déterminée. Aussi le mot *episcopus* ne se rencontre-t-il guère qu'après l'âge apostolique; sur l'inscription de Linus, second pape, il n'y a pas le mot *episcopus,* mais il se rencontre après les noms des Papes du troisième siècle, Anterote, Fabien, Corneille, Luce, Eutichien, Caïus.

L'*Episcopus* par excellence est le successeur de Pierre, le chef de l'Eglise, dont le souvenir se retrouve à chaque moment dans l'histoire des antiquités chrétiennes.

La mémoire de saint Pierre et de saint Paul est intimement liée dans les monuments; ils sont ordinairement représentés ensemble. Saint Paul a le front chauve, le nez légèrement aquilin, la barbe longue et frisée (2); la figure a un type plus noble que celle de son compagnon saint Pierre, dont la tête couverte de cheveux, la barbe courte, les yeux enfoncés, a une physionomie plus grossière. Ainsi les voit-on figurés sur de nombreux fonds de coupes et dans le plus ancien portrait que nous

(1) *Bullettino,* 1864 et 1876, p. 86. — (2) Par une curieuse coïncidence, on lit dans les Apocryphes édités par M. Tischendorf, que Dioscore, qui avait suivi saint Paul à Rome et fut pris pour lui, était chauve. (Cité par MM. Spencer Northcote et Brownlow, p. 361.)

ayons des apôtres saint Pierre et saint Paul, une médaille de bronze d'un style plutôt grec que romain, trouvée au cimetière de Domitilla et conservée au musée du Vatican. Cette médaille, terminée avec soin, remonte probablement à l'époque des Flaviens et ne peut être postérieure au temps d'Alexandre Sévère (1). Dans le sarcophage trouvé au Vatican, qui est aujourd'hui au musée du Latran, le caractère du visage de saint Pierre est retracé avec un tel soin, qu'il faut y voir un des plus importants et antiques monuments iconographiques de l'Apôtre (il date du temps de Constantin).

La rencontre des deux figures de saint Pierre et de saint Paul dans les anciens monuments, donnerait-elle une apparence de probabilité au système de l'école de Tubingue? On le sait, Baur et, après lui, plusieurs protestants, ont posé, comme idée fondamentale de l'histoire évangélique, l'existence de deux partis au sein du christianisme primitif, l'antagonisme entre les partisans de Pierre et les partisans de Paul, les deux apôtres étant égaux en puissance; mais ce système arbitraire

(1) Fin du deuxième siècle ou commencement du troisième siècle, dit aussi dom Guéranger, *Sainte Cécile*, p. 11. M. de Rossi, *Bullet.*, 1864, p. 65; *Roma sotter.*, t. III, p. 600. Northcote, p. 360. Abbé Martigny, *Dict. des antiq.*, p. 539. Nous en donnons un dessin d'après M. de Rossi, dans la planche XVI.

est si bien réfuté par l'examen des textes sacrés, qu'il n'a pas à s'appuyer ni sur la médaille, ni sur aucun monument du Vatican; à plus forte raison, on ne peut admettre l'argument qu'on a voulu tirer, et récemment encore en Angleterre (1), contre la prééminence de saint Pierre sur saint Paul, et par conséquent sur les autres Apôtres, de ce fait que, dans plusieurs fonds de verre conservés jusqu'à nous, saint Pierre occupe la gauche, et saint Paul la droite. Ce n'est nullement important, et les archéologues ont disputé de même sur la place de gauche donnée ordinairement à Junon dans les médailles antiques, tandis que Minerve occupe la droite à côté de Jupiter; cette disposition n'a pas de valeur : Notre-Seigneur est représenté dans un verre à la gauche de saint Paul, et la Vierge Marie occupe dans un autre la gauche de sainte Agnès. M. de Grimouard de Saint-Laurent pense que la scène où le Sauveur est représenté, levant la main droite et donnant avec la main gauche le volume à saint Pierre, a contribué à le faire mettre de ce côté. Il faut en général chercher, dans la nature intrinsèque de la composition, la raison de la place, à droite ou à gauche, assignée aux Apôtres. Remarquons aussi que sur les sceaux des papes du moyen âge, où saint Pierre

(1) M. Marriott, *Testimony of the Catacombs*, p. 74. London, 1870.

et saint Paul sont représentés, saint Pierre se trouve à gauche. Si les papes avaient vu dans cette disposition un argument contre leur puissance, ils ne l'auraient point gardé dans leurs sceaux.

La primauté de Pierre est indiscutable, et la tradition établie par les monuments écrits nous est confirmée par les monuments figurés. Ceux-ci nous montrent Notre-Seigneur donnant à saint Pierre des témoignages particuliers d'attention. Une peinture représente Notre-Seigneur remettant à saint Pierre le volume déroulé, emblème de l'autorité qu'il lui confère, tandis que saint Paul s'incline avec respect. Dans la mosaïque de Sainte-Constance, le Sauveur donne le livre à saint Pierre, et ces mots sont inscrits : *Dominus pacem dat*. Sur un sarcophage trouvé du temps de Bosio au Vatican, conservé aujourd'hui au musée du Latran et qui date du temps de Constantin, on voit le Sauveur dans le firmament donnant le volume à Pierre. Sur un plat trouvé à Porto, en 1867, le Sauveur remet à saint Pierre une tablette avec les mots *lex Domini*, et saint Pierre la reçoit avec respect dans un pan de son manteau (1). La figure de saint Pierre est ici tellement étudiée, qu'on peut même y voir un monument iconographique. Lorsque Notre-Seigneur est représenté entouré

(1) *Bullett.*, 1868, p. 39.

des douze Apôtres, on voit douze brebis placées au-dessous d'eux, et Notre-Seigneur caresse une brebis plus grande que les autres, placée au-dessous de saint Pierre. Sur un fond de coupe, les douze Apôtres sont rangés autour du buste du Sauveur, et le nom seul de Pierre est inscrit en tête de la légende. Si Paul est substitué à Pierre dans quelques monuments et reçoit le volume comme docteur, le Christ présente alors à Pierre les clefs, symbole de sa prérogative (1). Sur une fresque très-récemment découverte dans le cimetière souterrain de Syracuse, Notre-Seigneur est représenté entre Pierre, ainsi nommé, à sa droite, et un autre saint; Pierre a le nimbe autour de la tête comme Notre-Seigneur, l'autre figure ne le porte pas (2); il en est également ainsi dans la fresque publiée par Marangoni (3), datant de la fin du quatrième siècle.

Pierre est le seul personnage qui, avec Dieu et Moïse, tienne la verge, signe du commandement. Pierre est représenté sous les traits de Moïse, traits souvent identiques; et pour compléter cette conception symbolique de Pierre en tant que nou-

(1) *Acta S. Victorini*, p. 40. — (2) *Bullettino*, 1870, p. 155. — (3) Dans deux monuments, Notre-Seigneur remet le livre à saint Paul, mais ce sont des exceptions; l'un de ces monuments est d'un artiste grec du cinquième siècle, l'autre est du neuvième siècle; mais on ne voit pas dans cette fresque ce que Jésus-Christ remet à saint Pierre, c'est détruit. (*Bullettino*, 1868, p. 40.)

veau Moïse, on a écrit plusieurs fois le mot *Petrus* au-dessus de la tête de Moïse faisant jaillir de l'eau du rocher, ou bien, comme sur un verre conservé à Londres, on a mis une chaire adossée au rocher d'où sort la source, sans doute la chaire de Pierre visible à Rome, lorsque ce verre a été fait (1).

Pierre, nouveau Moïse (2), frappant le rocher pour en tirer de l'eau salutaire, est ainsi représenté dans un grand nombre d'œuvres diverses de l'art chrétien, car cette composition est la clef symbolique d'un des types les plus importants. Or une fresque souterraine nous montre dans le même tableau deux Moïse, celui de l'Ancien Testament, qui quitte sa chaussure pour monter au Sinaï, où l'appelle une main divine sortant des nues, pour y recevoir la loi, et le Moïse du Nouveau Testament, qui frappe le rocher et en fait jaillir l'eau de la grâce. Le premier est imberbe, et le second, à barbe courte, se rapproche du type traditionnel de Pierre; le visage de l'un diffère ici de celui de l'autre, bien que, historiquement, ils dussent être identiques, puisque les deux scènes appartiennent à l'histoire des mêmes personnages. Mais ils sont ici très-différents, afin de ne pas laisser l'ombre

(1) *Bullettino,* 1868, p. 6. — (2) « A Moïse succéda Pierre, à qui fut confié le soin d'instituer la nouvelle Eglise du Christ, » lit-on dans la vingt-sixième des homélies attribuées à saint Macaire. (Ed. Paris, 1621, p. 154.)

d'un doute sur la signification symbolique. Au cimetière de Domitilla, on trouve, dans une peinture du quatrième siècle, le nimbe seulement autour des têtes de Notre-Seigneur et de saint Pierre (1).

Les attributs de saint Pierre ont été fixés de bonne heure, comme l'a été son type, bien que quelquefois on l'ait représenté avec la tête chauve. On a prétendu qu'au moyen âge seulement, saint Pierre fut représenté avec l'attribut des clefs, comme symbole d'autorité; mais plusieurs peintures, comme la fresque de la Platonia (2), plusieurs sculptures, en particulier un sarcophage du Vatican, nous montrent cet apôtre tenant les clefs (3). Dans la mosaïque de l'oratoire de Saint-Vexance, exécutée en 640, saint Pierre a une clef d'or dans la main. La grande statue en bronze de la basilique du Vatican est assez connue; soit qu'elle ait été coulée au temps de Constantin sur le modèle d'une statue antique dont on n'aurait fait que changer la tête, soit qu'elle ait été exécutée au commencement du troisième siècle, en même temps que la statue en pierre de saint Hippolyte, découverte en 1551 près de Saint-

(1) Abbé Martigny, *Dict.*, p. 436. M. de Rossi, *Bullettino*, 1864, p. 81 et suiv. Polidori, *Delle immagini de SS. Pietro e Paolo,* Milano, 1834. Comte de Grimouard de Saint-Laurent, *Aperçu iconographique sur saint Pierre et saint Paul,* dans *Annales archéol.* de Didron, t. XXIII. — (2) Perret, *les Catacombes de Rome,* t. I, pl. VII. — (3) Bottari, tav. XXI. L'abbé Martigny, *Dict. des antiq.*, p. 156.

Laurent-hors-les-murs, aujourd'hui restaurée et placée au musée chrétien du Latran, soit enfin qu'il faille y voir un travail plus récent, cette statue de saint Pierre est d'une incontestable antiquité et elle porte les clefs. On connaît une autre statue de saint Pierre dont l'abbé Martigny a donné le dessin (1) de petit module, mais d'un excellent travail ; saint Pierre y est représenté debout avec la barbe et les cheveux; la main droite fait un geste d'allocution, la main gauche porte une croix monogrammatique qui a la forme d'une clef.

Ainsi *les monuments des âges primitifs annoncent une hiérarchie dans l'Eglise et attestent la primauté accordée à saint Pierre*, dans ces siècles où, selon l'école protestante et rationaliste, Paul eût été l'égal de Pierre, si ce n'est son supérieur, et où chaque fidèle aurait été à lui-même son prêtre et son chef.

(1) *Dict.*, p. 539.

XXI

Conclusion. — Opportunité d'étudier l'archéologie. — Nécessité, pour éclairer l'histoire, de consulter toujours les sources originales et les monuments authentiques.

Il est temps de s'arrêter : bien que les cimetières souterrains n'aient pas été un musée où dussent être représentés dans les fresques et rappelés dans les inscriptions les dogmes de l'Eglise, on peut cependant rencontrer assez d'indications pour que la fixité des croyances et leur antiquité soient établies. Rien ne fait découvrir ce lent travail de formation de dogmes dont parle le rationalisme; rien ne nous montre que peu à peu « la religion se soit surchargée de fables; » (1) tout nous révèle la perpétuité et l'uniformité de la doctrine. Il peut y avoir eu, il y a eu, en effet, progression dans la manière de présenter un emblème, de rappeler une croyance, à mesure que la paix et la liberté affranchissaient l'Eglise des entraves de la discipline du secret; mais il n'y a pas eu changement dans cette croyance, ni contradiction dans ces emblèmes.

(1) M. Th. Roller, *Saint Clément de Rome*, p. 47.

Nous n'avions pas à présenter ici une démonstration complète, mais il convenait seulement de signaler, d'après de récents travaux, les enseignements qu'au point de vue de l'apologétique chrétienne et de la transformation sociale opérée par le christianisme, on pouvait tirer de l'étude des monuments trouvés dans les cimetières souterrains de Rome. Ces monuments, dont l'importance n'échappera à personne, peuvent et doivent être complétés par d'autres monuments d'antiquité chrétienne répandus en d'autres villes d'Italie, de Gaule, d'Afrique, etc. Ils doivent surtout être éclairés par le témoignage des saints docteurs qui, depuis le premier siècle, ont exposé la doctrine de l'Eglise et expliqué le symbolisme chrétien. C'est ce que fait chaque jour M. de Rossi, dans le *Bullettino di archeologia sacra*. On aurait pu multiplier les citations, et il eût été facile de développer le sujet; mais ce qui a été dit suffit pour atteindre le but que nous nous sommes proposé, qui est de compléter les cours élémentaires d'archéologie chrétienne.

A chaque nouvelle attaque dirigée contre la vérité, Dieu permet que, pour la défendre, on trouve dans de nouvelles applications de la science une arme nouvelle. L'ignorance peut souvent engendrer l'erreur, mais l'erreur ne peut avancer d'un pas et produire une négation, sans que la vérité ne la suive d'un pas égal et ne provoque

une affirmation. Il en a été toujours ainsi. Nous vivons à une époque où une critique raffinée et fière de sa science veut avoir raison de tout; elle prétendrait expliquer les actes surnaturels par des procédés physiques ou chimiques; elle voudrait, en dévoilant le mystère de toutes les origines, réduire la religion à une série de légendes élaborées en dogmes par le travail de vingt générations. Pleine de confiance en ses explorations, cette prétendue critique ne craint pas de prédire, en un avenir peu éloigné, la chute de tous les vieux mythes et de toutes les vieilles croyances. Mais tandis que son œuvre se poursuit, Dieu prépare les moyens de renverser une fois de plus son fragile édifice. Une science nouvelle, on peut le dire, si l'on considère le développement inattendu qu'elle a pris de nos jours, l'archéologie, se chargera de ce soin. La vérité rencontre là des témoins authentiques et irrécusables : témoins de marbre, de pierre, de bronze, de cristal, qui viennent déposer en un langage que la passion ne peut contredire. Les services que l'archéologie peut rendre ne sont pas encore assez connus et appréciés; les catholiques ne doivent pas oublier les conseils et les exemples qui leur sont donnés par de vigilants et courageux esprits.

Tout indique la nécessité de cette union de l'archéologie, non-seulement avec la théologie, mais avec l'histoire. Chacun, selon ses forces, doit la

préparer et répandre les notions nouvelles qui en découlent. Il importe du moins à tout homme instruit de se tenir au courant des découvertes opérées chaque jour dans des champs jusqu'ici trop négligés. A l'aide d'une critique qui se distingue par le bon sens, la sûreté du jugement et l'étendue de la science, de nombreuses erreurs se sont trouvées réfutées, les connaissances acquises ont gagné en exactitude et en précision. Spectateurs tranquilles mais émus de ces travaux, nous devons applaudir à de laborieux efforts. Il faut qu'un juste hommage soit rendu au savant illustre, J.-B. de Rossi, qui ne rechercherait que le témoignage de sa conscience, s'il n'avait aussi et par-dessus tout la noble ambition d'étendre les conquêtes de la vérité.

Il n'y a pas une question qui ne puisse, un jour ou l'autre, recevoir ainsi une lumière et même une solution inattendue ; et, à un point de vue supérieur, quelle satisfaction pour le prêtre, pour le fidèle, de découvrir ces horizons nouveaux, de revenir aux jours premiers de la religion, et, en face des fureurs de l'impiété, de raviver sa foi, à Rome, aux tombeaux des martyrs ! Ah ! l'étude..., le champ en est vaste et illimitée en est la richesse ; c'est, pour les jeunes gens surtout, l'apprentissage du labeur qui initie au sérieux de la vie, le mâle exercice des facultés de l'esprit et des forces de l'âme ; pour le prêtre, ce doit être plus encore... Il

appartient aux catholiques de rechercher ces plaisirs délicats et ces nobles jouissances, car ce serait un vain but et un résultat stérile, si la science ne démontrait la vérité et si une démonstration de la vérité n'amenait au cœur une prière.

Je rappellerai à ce propos une anecdote racontée par le pieux et savant Ozanam. « Il y a quelques jours, écrivait-il le 7 août 1846, étant au corps de garde pour mes péchés et pour le service de la patrie, j'entendais la conversation de deux fortes têtes de l'endroit, et le plus habile des deux s'indignait contre ces sociétés *archéologiques*, nouvellement imaginées par les réactionnaires, pour ramener le siècle présent à l'ancien régime... Cet homme, continuait Ozanam, avait, jusqu'à un certain point, raison dans la grossièreté de ses préventions. Toute l'irréligion en France procède encore de Voltaire, et je ne sache pas que Voltaire ait de plus grand ennemi que l'Histoire..., ses disciples en ont peur... Leur peur fait notre force et notre lumière, elle nous montre où doivent porter nos coups. » Oui, voilà notre rôle : *opposer à l'ignorance de l'erreur la vérité de l'histoire, et éclairer cette histoire !* Car la lumière portée dans le passé, c'est la religion démontrée, c'est la faiblesse de l'homme reconnue et l'action de Dieu justifiée.

Puisse ce simple aperçu, d'un sujet encore nouveau, séduire quelques intelligences et les encourager à l'étude ! mais puissent aussi ces intelligen-

ces se convaincre que, pour étudier avec fruit, il faut consulter toujours les sources originales et les monuments authentiques. A ce prix seulement, le travail peut être sérieux et devenir profitable.

FIN

Nota. — Vingt-cinq planches, auxquelles on renvoie dans le récit, devaient se trouver ici pour faciliter l'intelligence du texte ; mais ces planches n'ont pas été gravées. Nous en ferons peut-être un tirage à part.

NOTE

Voici la traduction du passage de l'inscription trouvée à Autun, dont il est parlé page 188, qui se rapporte à notre sujet :

« O race divine de l'Ιχθὺς (Poisson) divin, reçois avec un cœur respectueux la vie immortelle dans les produits mortels des eaux célestes. O ami, vivifie ton âme dans les eaux éternelles de la Sagesse qui donne les trésors, et prends l'aliment, doux comme le miel, du Sauveur des Saints : mange, bois...., ayant Ιχθὺς entre les mains. »

Voir le fac-simile de l'inscription dans le mémoire de M. François Lenormant, *Mélanges d'archéologie* des PP. Cahier et Martin, t. IV, p. 117, et les différentes lectures du texte proposées par le P. Secchi, MM. Franz, D. Windischmann, Th. Borret, Ch. Wordsworth, Fréd. Dübner, dans dom Pitra, *Spicilegium Solesm.*, t. I, p. 554-564.

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

Toulouse, impr. L. Hébrail, Durand et Delpuech, rue de la Pomme, 5.

